



HISTOIRE DU DUCHE DE LIMBOURG

Par
Marcellin Lagarde

[Aussi disponible en PDF](#)

PREFACE

De tous ces petits Etats indépendants l'un de l'autre qui, anciennement, existaient sur le sol de la Belgique, le duché de Limbourg est celui dont on connaît le moins les annales. Les hommes qui ont pris à tâche de nous présenter, dans leur ensemble, les faits particuliers à chacune de nos provinces, ne nous ont pour ainsi dire entretenus de cette contrée que pour nous apprendre comment elle fut annexée au duché de Brabant. Un travail spécial, qui atteste de longues et consciencieuses recherches, une immense érudition, a été, il est vrai, consacré au Limbourg ; mais l'histoire du chanoine Ernst, diffuse, semée de détails étrangers au sujet, est inabordable au plus grand nombre des lecteurs.

Le peu d'importance accordé jusqu'ici aux événements dont le Limbourg a été le théâtre, provient du caractère même de ces événements, qui sont d'un tout autre ordre que ceux qui, dans ces derniers temps, ont attiré notre attention et nos sympathies. Peuple issu d'une révolution, nous ne nous sommes préoccupés vivement que des efforts faits par ceux qui nous ont précédés sur cette terre héroïque, pour secouer le joug des divers oppresseurs qu'ils eurent à subir dans la suite des siècles. Cette tendance est surtout manifeste dans le mouvement historique qui s'est produit depuis 1830.

Or le Limbourg, constitué en comté ou en duché à l'époque où sont organisées la plupart des souverainetés particulières, cesse d'avoir une existence propre au moment même où le système féodal commence à dépérir. Réuni alors au Brabant, il en partage les destinées. Ses villes avaient acquis trop peu d'importance pour qu'il leur fut permis de prendre une part directe au progrès social.



L'élément guerrier : tel est celui qui domine dans l'histoire du duché de Limbourg. Nos héros ne sont pas de ces rudes plébéiens marchant sous les bannières des métiers à la conquête de leur affranchissement. Non, ce sont de ces chevaliers qui, selon l'expression d'un grand poète, avaient trois armures : la première faite de courage, c'était leur cœur ; la seconde d'acier, c'était leur vêtement ; la troisième de granit, c'était la forteresse. C'est donc le moyen âge, sous ses faces les plus saillantes, que nous aurons à dépeindre ; le moyen âge renfermé dans certaines limites territoriales. Les faits et gestes des ducs de Limbourg, les plus valeureux, les plus remuants et les plus célèbres d'alors, définissent en effet, assez bien le caractère de la féodalité dans notre pays. Les raconter, c'est en outre, faire connaître notre histoire sous un nouvel aspect. C'est montrer la Belgique dans ses rapports avec l'empire germanique, aux affaires duquel les princes Limbourgeois furent presque constamment mêlés.

D'un autre côté, le Limbourg, confondant son ancienne et sa nouvelle circonscription, a servi de principale étape à la plupart des invasions d'où s'est dégagée la forme de la société actuelle. Le principe germanique se fixa d'abord dans cette contrée, qui fut le berceau de la monarchie franke. C'est dans son sein que les premiers rois de la race carolingienne se réunirent pour traiter des plus grands intérêts de leurs monarchies. Les Normands en firent ensuite un des principaux centres de ces audacieuses expéditions qui désolèrent si longtemps l'Europe. Son histoire, on le voit par ce peu de mots, est féconde en toutes sortes de souvenirs que nous devons prendre à tâche de faire revivre.

TOPOGRAPHIE DU LIMBOURG

Nous commencerons par donner quelques détails topographie de l'ancien duché de Limbourg, et nous ferons connaître en quoi cet État différait de la province qui en porte aujourd'hui

Nous pouvons dire tout d'abord, sans anticiper en rien sur le récit des faits que nous aurons à passer en revue, qu'au XI siècle le un seigneur ardennais, ayant fait relever les ruines d'un château entouré d'habitations et construit du temps des Romains, sur la rive gauche de la Vesdre, en un lieu élevé appelé celtique Lymburg ou Leinburg (place forte sur l'eau), ce seigneur prit, selon l'usage, le nom de son château et l'étendit ensuite à tout le territoire sur lequel il exerçait sa souveraineté. Telle est, en peu de mots, l'origine du comté, ou duché de Limbourg.



Il n'existe aucun document qui permette d'en déterminer au juste les frontières aux premiers siècles de son existence. On sait seulement qu'elles s'étendaient fort loin du côté du et au delà de la Meuse, et que les anciens princes de Limbourg possédaient en même temps le marquisat d'Arlon, les seigneuries de Montjoie, de Wassenberg, de Reiffenscheid, de Wittem, de Fauquemont, de Rolduc et une partie de celle de Daelhem. Ces trois dernières furent par la suite réunies au duché de Limbourg.

D'après une carte de la fin du XVIIe siècle, le duché de Limbourg était borné au nord par le duché de Juliers, au midi par les pays de Liège, de Stavelot et de Luxembourg, à l'est par le territoire d'Aix-la-Chapelle et de Cornelis-Munster et de Juliers, et à l'ouest par la Meuse.

Il avait approximativement dix lieues de long sur six de large.

Il était divisé en cinq quartiers appelés bans, et en neuf seigneuries. Les bans étaient ceux de Herve, de Bealen, de Montzen, de Walhorn et de Sprimont. Ils comprenaient ensemble quarante-trois villages, outre les villes de Limbourg et de Herve, et les bourgs d'Eupen et de Hodimont.

Les seigneuries, appelées les unes d'au delà, les autres d'en deçà des bois, étaient celles de Sprimont, d'Esneux, de Bagnée, de la Rimièrre, de la Chapelle, de Tavier, de Villers-aux-Tours, de Lonzen et de Wademont.

La seigneurie de Fauquemont comprenait trente-huit villages et était d'une longueur de six lieues sur quatre de large.

Celle de Rolduc, comprenait seize villages; sa longueur était de six lieues et sa largeur de deux.

Le comté de Daelhem, long de quatre lieues et large de trois environ, comprenait vingt villages.

En 1661, ces trois dernières contrées furent partagées entre l'Espagne et les Provinces-Unies.

Lorsqu'en 1793, la république française, maîtresse de la Belgique et de la Hollande, y établit de nouvelles circonscriptions de provinces, le duché de Limbourg et le comté de Daelem furent compris dans le département de l'Ourthe, et les seigneuries de Fauquemont et de Rolduc, dans celui de la Meuse Inférieure.

Par une singulière anomalie, en 1814, lors de la formation du Royaume des Pays-Bas, on enclava la plus grande partie du duché de Limbourg, y compris la capitale, dans la province de Liège, tandis qu'on donna le nom de Limbourg à une province formée des pays de Fauquemont et de Rolduc, d'une partie de la principauté de Liège, de la Gueldre autrichienne et de la Gueldre hollandaise, de la ville de Maëstricht, du comté de Vroehenhoven, des villages de Saint-Servais, de la Rédemption et de quelques communes des pays de Juliers et de Clèves.

Le Limbourg ainsi constitué, jusqu'en 1830, a été, depuis, en vertu des traités intervenus entre la Belgique et la Hollande, partagé entre les deux pays, qui, aujourd'hui, possèdent l'un et l'autre une province portant cette dénomination. Comme les seigneuries de Fauquemont et de Rolduc sont jointes à la Hollande, il résulte des arrangements auxquels les nécessités administratives et politiques



ont donné lieu, depuis cinquante ans, que le duché de Limbourg presque en totalité, a changé son nom pour le céder à des contrées situées en dehors de ses limites.

Mais, ainsi que l'observe l'auteur des Études sur les constitutions nationales, M. Ch. Faider, « nos annales doivent continuer de comprendre les provinces que la diplomatie nous a arrachées. L'histoire supprime ces frontières capricieusement tracées par l'orgueilleuse fantaisie des ministres d'Etat étrangers et des généraux victorieux. »

(*) Les états du Limbourg se divisaient en quatre corps : ceux du duché et des pays de Fauquemont, Daelhem et Rolduc. Ils étaient composés d'ecclésiastiques, de nobles et de députés du tiers. Le premier ordre était représenté par les abbés de Rolduc et du Val-Dieu et un membre du chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle ; le second, par des comtes, barons ou gentilshommes, pouvant justifier de huit quartiers de noblesse (quarto paternis et quarto maternis), et possédant un bien noble avec haute, basse et moyenne justice ; le troisième, enfin, par les maïeurs des bancs.

Le duché fournissait un ecclésiastique, deux nobles et deux membres du tiers état ; et les trois seigneuries fournissaient chacune un membre du tiers état, et ensemble un noble et un ecclésiastique. La représentation était donc de neuf membres.

HISTOIRE du DUCHE DE LIMBOURG

I

PRELIMINAIRES

§1 Le Limbourg avant et pendant la domination romaine.

Quel aspect présentait le Limbourg dans les siècles antérieurs aux migrations des peuplades du Nord? Quand et par qui commença-t-il à être peuplé? Quelles furent les mœurs et les institutions de ses premiers habitants?

Il a été et il sera toujours impossible de résoudre des questions de cette nature. Les soulever, c'est amuser peut-être la curiosité, mais ce n'est pas satisfaire l'esprit.

Tout ce que nous dirons de ces temps enveloppés d'épaisses ténèbres, c'est que des noms d'origine celtique, conservés à un grand nombre de localités du Limbourg, permettent de croire que les peuples qui précédèrent les Germains dans ces contrées, comme dans les autres parties de la Gaule Belgique, furent des Celtes, originaires, comme on sait, de l'Asie.

Après que les Germains eurent repoussé les celtes vers le centre de la Gaule et se furent partagé les territoires que ceux-ci occupaient, le Limbourg fut enclavé dans le pays des Éburons, qui habitaient les deux rives de la Meuse, mais plus particulièrement, la rive droite d'où ils s'étendaient jusqu'au Rhin.



Lorsque Jules César entreprit la conquête des Gaules, il trouva dans l'Éburonie l'autorité partagée entre deux chefs, dont l'un, Ambiorix, commandait la partie du pays correspondante au duché de Limbourg, et l'autre, Cativulx, à celle qui fut plus tard la principauté de Liège.

Les luttes des deux chefs Éburons contre la puissance romaine, et les malheurs qui en résultèrent pour leur nation, forment le premier trait connu de l'histoire que nous écrivons. Pendant l'hiver de l'année 699 de la fondation de Rome, cinquante-quatre ans avant l'ère chrétienne, César s'était vu forcé par le manque de vivres et de fourrages, de disperser son armée dans plusieurs cantonnements. Ambiorix et Cativulx résolurent de profiter de cette circonstance pour délivrer les Belges de la domination du peuple-roi. Un fort désigné sous le nom d'Atuatuca, situé au centre de l'Éburonie, dans un lieu que l'on a longtemps supposé être Tongres, mais qu'il a été impossible de bien déterminer encore, venait de recevoir une légion de cinq cohortes (environ 10 000 hommes), commandés par Sabinus et Cotta. Ambiorix après avoir, pour éloigner toute méfiance, reçu lui-même les Romains aux frontières de son État, assemble à la hâte un corps de troupes et va inopinément attaquer Atuatuca. Les assaillants, en nombre bien inférieur aux Romains, avaient trop compté sur leur courage et sur leur patriotisme. Ils furent contraints de fuir. Après cette tentative, Ambiorix devait s'attendre à de cruelles représailles. Il résolut de ne pas se laisser prévenir et de tendre un nouveau piège aux deux lieutenants de César. Il leur fit aussitôt part de son désir de conclure une paix sincère et définitive. Deux députés lui furent envoyés à cet effet. Dans l'entrevue qu'il eut avec eux, il manifesta pour César le plus profond attachement et attribua l'acte d'hostilité qu'il venait de commettre, aux suggestions de son peuple, poussé lui-même par les autres Belges qui, en ce moment, se préparaient, en fondant tour à tour sur chacun de ses camps isolés, à faire de l'armée romaine un sacrifice à leurs dieux et à leur liberté. Il ajouta qu'un corps de Germains d'outre-Rhin était en marche pour seconder leurs frères des bords de la Meuse, de la Sambre et de l'Escaut. Lorsqu'il se fut assuré que ses paroles avaient atteint leur but, que les deux envoyés y ajoutaient une foi entière, il chargea ceux-ci de dire à Sabinus et à Cotta qu'il les engageait confidentiellement et dans leur intérêt, à ne pas séjourner plus longtemps à Atuatuca, qui ne leur offrait plus aucune sûreté. Il leur promit de favoriser leur passage dans le cas où leur intention serait d'aller rejoindre quelque cantonnement voisin. On discuta longtemps à Atuatuca sur le degré de confiance que méritaient les conseils du chef éburon. Sabinus, qui ne doutait pas de sa sincérité, fit lever le camp. Dès qu'il fut averti du mouvement des Romains, Ambiorix alla se placer en embuscade dans un ravin boisé où son armée pouvait se soustraire à tous les yeux. Les Romains s'engagèrent dans ce défilé et s'y virent aussitôt enveloppés de toutes parts. Ils firent cependant une résistance qui dura tout le jour. Cotta et Sabinus trouvèrent la mort dans ce combat, et il ne resta, de leurs cohortes, qu'un petit nombre d'hommes qui s'enfuirent, les uns vers le camp le plus voisin, les autres vers Atuatuca, où ils s'entre-tuèrent.

Ambiorix, profitant de cette victoire, engagea les Nerviens et les Atuatiques à se joindre à lui pour briser le joug romain. Les trois peuples agirent de concert dans diverses opérations que l'arrivée de César avec des renforts empêcha seule de réussir. Les confédérés furent battus et obligés de se séparer. César n'eut plus alors qu'une préoccupation, celle de se venger d'Ambiorix. Toutes ses actions dans la Gaule sont, dès ce moment, dirigées vers ce but. Il rompt par la ruse ou par la force les alliances du chef des Éburons et, lorsqu'il l'a ainsi isolé, il envoie un de ses officiers à la tête d'un corps de cavalerie pour le surprendre dans le lieu où il s'est réfugié. Grâce au dévouement de ses gens, qui empêchent les Romains



d'arriver droit à lui, Ambiorix a le temps de monter à cheval et de se jeter dans l'épaisseur des forêts qui environnent sa retraite. Cativulx, brisé par l'âge et se voyant seul à la tête d'un peuple qu'il est incapable de défendre et que poursuit une haine aussi puissante qu'implacable, se donne la mort pour ne pas tomber au pouvoir de ses ennemis. Les Eburons essayent par tous les moyens d'échapper au sort qui les attend. Les montagnes, les bois et les marais leur servent d'asile. César cherche à les y poursuivre; mais ne pouvant les atteindre dans ces retraites où ses armées n'osent s'aventurer de crainte de surprise, il trouve d'autres moyens de satisfaire sa vengeance: il annonce que l'Éburonie est mise au pillage. Non content de la livrer en proie à des voisins avides d'en avoir chacun leur part, il ordonne à ses soldats de parcourir de nouveau cette terre proscrite, d'en abattre, d'en incendier toutes les habitations, d'en exterminer sans pitié la population entière. Quel fut le sort d'Ambiorix dans ce massacre général? On l'ignore. Son nom, comme celui de sa nation, cesse dès ce moment de figurer dans l'histoire.

Que devinrent les malheureux débris des Éburons qui réussirent à se sauver dans la guerre d'extermination que leur fit le conquérant romain? quel peuple les remplaça dans le pays qu'ils occupaient? Ces questions ont beaucoup exercé la sagacité des savants. Les uns ont prétendu que César repeupla le pays des Eburons, et celui des Nerviens et des Atuatiques qu'il avait également anéantis, par des colonies tirées du centre de la Gaule. Les autres affirment que ces contrées ne furent repeuplées que sous Auguste, par des colonies d'étrangers auxquelles cet empereur permit de s'y établir. Tels étaient les Tongriens, qui habitèrent la rive gauche de la Meuse; les Ubiens, qui vinrent prendre possession de la partie du territoire des Eburons située entre cette rivière et le Rhin, et qui fondèrent la ville de Cologne; les Suniciens, qui s'établirent dans les pays de Fauquemont, de Daelhem et de Rolduc, et dont les villages de Sinich et d'Opsinich ont pris leurs noms; enfin les Bethases, qui selon toute probabilité, occupèrent aussi une partie du Limbourg actuel. On prétend que leur nom se retrouve dans celui de Beets, village sur la Geete entre Baelen et Léau.

Cependant on assigne d'autres origines au premier des peuples dont nous venons de faire l'énumération. D'abord on prétend retrouver dans ces Tongriens les restes des Éburons et d'autres peuplades dont il n'est plus fait mention, et qui, originaires de la Thuringe avaient été nommés indistinctement Germains à leur arrivée dans les Gaules. Auguste, leur aurait fait reprendre leur premier nom, celui de Thoringi, devenu par contraction Tongri. On prétend ensuite qu'après la division de la Germanie en supérieure et en inférieure, ce même empereur, pour distinguer les peuples de la seconde, voulut qu'ils prissent le nom de Tongriens, dérivé du celtique Tonrg ou Tong (opiniâtre), et de Gryd (combat) qui, comme on le voit, répondait à peu près à celui de Germain.

Quoi qu'il soit de ces diverses suppositions, les Tongriens ayant fondé dans le pays des Atuatiques une ville appelée Atuatuca Tongrorum, cette cité acquit bientôt une telle importance qu'elle devint une des deux métropoles de la seconde Germanie. Les officiers de l'empire y avaient leur résidence, et le nom de Tongrois devint commun à la plupart des peuples environnants.

Nous n'avons guère de détails à donner sur les événements accomplis dans le Limbourg pendant la période qui précède l'invasion des Franks. Nous savons seulement que l'an 69 de notre ère, Civilis, citoyen batave, souleva sa nation contre les Romains, et entraîna la majorité des Gaulois dans son parti. Passant dans le pays des Tongrois, pour aller se joindre aux Tréviriens ses alliés, il entend



le premier de ces peuples s'écrier qu'il ne veut pas du Batave pour maître, et le voit disposé à lui barrer le passage. Civilis s'avance vers eux et, d'une voix assurée:

«Tongrois, leur dit-il, nous ne voulons procurer l'empire des nations ni aux Bataves, ni aux Tréviriens. Loin de nous cette arrogance. Soyez nos alliés, et selon votre volonté je serai ou votre chef ou l'un de vos soldats ». Campanus et Juvenalis, principaux chefs des Tongriens, qui servaient dans l'armée romaine, passent du côté de Civilis avec leurs troupes. Les Ubiens et les Suniciens suivent les traces de ce nouvel Ambiorix. Un combat acharné qui s'engage contre les Romains au passage d'un pont sur la Meuse, à l'endroit où se trouve la ville de Maëstricht, nous montre ces trois principales populations du Limbourg combattant dans les rangs du chef batave, qui, après avoir longtemps tenu tête aux armées de l'empire, céda devant leur nombre et leur organisation, et alla dans son île gémir sur ses espérances trompées.

§ 2 Le Limbourg sous les rois Franks de la première race.

.Nous arrivons à deux grands faits devant lesquels s'efface la société ancienne. Le monde moral et le monde physique vont se régénérer, l'un par la croix du Christ, l'autre par le glaive des barbares.

Les Romains, proscripteurs des doctrines d'Hésus et des Druides, avaient imposé aux Gaulois les dieux de l'empire qui furent adorés dans le Limbourg où il est resté, entre autres, des traces du culte d'Apollon, et de Diane. Cependant tout ce qui se rattache à ce point est extrêmement difficile à éclaircir. Il n'est pas plus aisé de déterminer avec précision l'époque où le christianisme éclaira cette province, Il est certain que, dès le premier siècle, des disciples de la loi nouvelle y passèrent, semant sur cette terre opprimée et arrosée de tant de sang et de larmes, des paroles de paix, de résignation et d'espérance.

Mais les dangers qui environnaient ces premiers missionnaires et les persécutions qui attendaient leurs disciples, ne leur permirent sans doute d'obtenir que des résultats isolés. Ce ne fut qu'après la conversion de Constantin que, dans les Gaules, les autels, du christianisme virent les masses venir au grand jour s'agenouiller devant eux. Saint Materne, évêque de Cologne au commencement du IV^e siècle est considéré comme ayant surtout propagé la doctrine évangélique dans ces contrées. Quelques historiens le qualifient même d'évêque de Tongres. Cependant saint Servais est généralement regardé comme, le premier qui ait été revêtu de cette dignité. Il transféra le siège épiscopal à Maëstricht, dans la prévision des dévastations dont Tongres, une des principales villes des Gaules, allait être le théâtre par suite des invasions des barbares, qui comme un sombre orage commençaient à paraître à l'horizon. Car, pendant que le flambeau de l'Évangile répandait ses rayons dans les Gaules, des torches incendiaires, des glaives menaçants se montraient du côté du Nord. Les conquérants farouches qui s'avançaient avec ces appareils de destruction venaient cependant, eux aussi, accomplir leur mission providentielle. L'empire romain tombait en ruine de toutes parts. Plus de mœurs publiques, plus de mœurs privées, plus de patriotisme ni de prestige extérieur; plus d'unité dans le gouvernement; mutations continuelles d'empereurs entraînant à leur suite des troubles, des guerres incessantes. Les barbares allaient permettre au



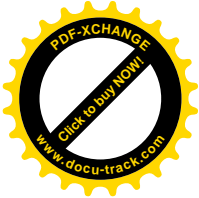
christianisme de greffer ses principes régénérateurs sur une tige plus jeune et plus vigoureuse; ils allaient tirer le corps social de l'état de marasme où il languissait, en versant dans ses veines une sève plus active et plus pure.

Ce fut vers le milieu du III^e siècle que commencèrent ces migrations de tribus frankes qui portèrent les premiers coups au colosse romain, et qui ne s'arrêtèrent qu'au moment où elles se furent établies sur ses ruines. Les Franks étaient, comme on sait, une confédération de peuples germaniques, réunis pour maintenir leur liberté contre les Romains, et qui avaient pris ce nom de Franks pour désigner la vaillance, l'intrépidité, première condition de la tâche qu'ils avaient entreprise. Après un mélange de revers et de victoires dont le récit n'entre pas dans notre plan, aidés par les fils de ces Teutons ou Germains qui, après avoir occupé la Belgique pendant deux siècles avant César, s'étaient vus ensuite chassés et poursuivis comme des bêtes fauves, ils parvinrent à s'établir dans la Taxandrie, c'est-à-dire dans la Campine, qui fait partie aujourd'hui des provinces de Limbourg, d'Anvers et de Brabant. Ils s'appelaient Saliens et avaient obtenu d'abord d'être considérés comme sujets de l'empire.

La route était tracée pour les barbares, le torrent devait aller en grossissant. Il serait difficile de faire l'énumération des peuplades qui abandonnèrent le pays de leurs ancêtres, attirés par les récits qu'on leur faisait de la douceur du climat et de la fécondité des plaines arrosées par la Meuse, l'Escaut et la Seine. Le 31 décembre de l'année 406, des hordes nombreuses de vandales, de Suèves, d'Alains, de Sarmates, trouvant les bords du Rhin dégarnis de troupes romaines, qu'Honorius, empereur d'Occident, en avait rappelées, se frayèrent un passage en dépit des Franks qui habitaient au delà de ce fleuve, firent de Cologne leur point de réunion et se portèrent ensuite sur le Limbourg pour se rendre de là aux lieux vers lesquels les poussait « le vent de la colère de Dieu ». Pendant une longue suite d'années, le massacre, le pillage et l'incendie désolèrent cette province. Ces invasions avaient été faites jusque-là sans plan arrêté; les barbares n'avaient agi que comme des aventuriers déterminés, avides avant tout de butin, Attila va régulariser leur marche. Au printemps de l'année 451, il franchit le Rhin, entraînant à sa suite plus de six cent mille guerriers animés d'un courage féroce, accoutumés aux fatigues et aux privations. Nous n'avons pas à le suivre dans sa course à travers tant de nations épouvantées. Nous nous bornerons à rappeler que le roi des Huns s'empara de Limbourg et de Tongres qu'il pilla et dévasta, ainsi que tous districts dépendants de cette dernière ville. Le Limbourg garda longtemps le souvenir des fureurs de ce farouche conquérant.

Revenons aux Franks. Ce sujet intéresse surtout le Limbourg actuel, si comme tout permet de le croire, c'est de cette contrée qu'ils partirent pour fonder la plus célèbre monarchie des temps modernes. D'ailleurs, comme le fait observer M. Augustin Thierry « la nation à laquelle il convient réellement de fonder son histoire sur celle des tribus frankes de la Gaule, c'est plutôt celle qui habite la Belgique et la Hollande que les habitants de la France proprement dite ».

Les Franks saliens, que nous venons de voir s'établir dans la Taxandrie, avaient, au commencement du V^e siècle, formé avec d'autres peuplades voisines, des alliances qui avaient beaucoup augmenté leurs forces, et qui leur permirent de chasser les officiers de l'empire et de se donner Pharamond pour chef. La loi salique, si célèbre dans l'ancienne législation française, fut promulguée, dit-on, dans la Taxandrie vers la même époque. Une autre colonie de Franks, en possession de la rive droite du Rhin, vint s'établir entre cette rivière et la Meuse, et prit de sa situation le nom de Ripuaire. Enfin, vers l'an 432, la confédération

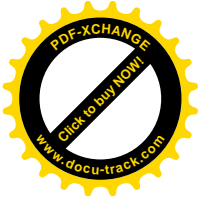


des Franks avait fait de tels progrès dans la Belgique, qu'Aetius, général romain, qui leur avait fait longtemps la guerre, se vit contraint de conclure un traité de paix avec eux. Dix ans après, se sentant de plus en plus redoutables, ils osèrent même rompre cette trêve. Clodion, qui avait succédé à Pharamond, attaqua Aetius, et après divers revirements de fortune, vers l'an 445, il s'était rendu maître de Cambrai et avait étendu ses conquêtes jusqu'à la Somme. Clodion, selon Grégoire de Tours, habitait un château nommé Dispargum, situé dans le pays des Tongrois (Tongri). » Ce passage du plus ancien historien des Franks a donné naissance à de nombreuses contestations, attendu que quelques copies du texte latin portent le mot de Thorongi. Un grand nombre de savants, parmi lesquels nous citerons, dans ces derniers temps, MM. Guizot et Augustin Thierry, se sont prononcés pour l'opinion qui place la résidence de Clodion dans la cité de Tongres, qui serait donc, comme nous l'avons dit, le berceau de la monarchie française. Il existe du reste dans le Limbourg actuel, des traces du séjour qu'y firent les Franks. Une plaine située entre Herck et Haelen a conservé le nom de Frankryk (royaume des Franks). Il existe en outre entre Hasselt et le village de Houthaelen une certaine étendue de terrain appelée par les habitants het fransch broeck (pâturages des Franks).

L'empire n'avait plus conservé qu'une ombre de pouvoir dans la Gaule. Il ne s'y maintenait que par la possession de quelques forteresses difficiles à réduire par la force. Clodion avait été remplacé par Mérovée et Mérovée par Childéric. Celui-ci, rentré en grâce auprès de son peuple après un exil de plusieurs années, étend le cercle des conquêtes de ses prédécesseurs. Les Franks ripuaires de leur côté élisent un chef nommé Sigebert et fondent un royaume dont Cologne devient la capitale. Le Limbourg faisait partie du royaume de Ripuairie. Clovis, ayant résolu de s'emparer des petits Etats qui environnaient le sien, pousse Clodomir, fils de Sigibert, à assassiner ce dernier. Ce crime consommé, il attire le parricide dans un piège et le fait poignarder; puis se rend à Cologne et harangue le peuple qui le proclame roi et l'élève sur le bouclier. L'ancienne législation du Limbourg s'est longtemps ressentie de l'adjonction de cette province au royaume des Ripuaires. Ceux-ci, de même que les Franks saliens, avaient un corps de lois que Clovis confirma ou étendit. Elles admettaient le combat singulier, les épreuves de l'eau et du feu, les compensations pécuniaires pour le meurtre et pour toute espèce de crime, la preuve négative, c'est-à-dire la faculté donnée à l'accusé de prouver son innocence par son propre serment et celui de ses témoins. Or ces dispositions et une foule d'autres, empruntées à la loi ripuaire, se sont conservées dans les coutumes du Limbourg jusqu'aux XV et XVI siècles, où Philippe le Bon et Charles-Quint les abolirent.

Après la mort de Clovis, qui avait consolidé les conquêtes des Franks en enlevant aux Gaulois la quatrième partie de leurs terres, et en la donnant à cultiver à ses soldats, son royaume fut partagé entre ses quatre fils. Le royaume de Metz, ou d'Austrasie, qui comprenait le Limbourg, échut à Théodoric. La circonscription de cette province subit divers changements sous les rois de la race mérovingienne. Comprise du temps des Romains dans la cité de Tongres et ensuite dans le royaume de Cologne, dit de Ripuairie, elle fut sous Clovis l'un de ses successeurs, enclavée dans deux cantons appelés, l'un Mosagau, et l'autre Pagus Luviensis.

Le premier s'étendait le long des deux rives de la Meuse à partir de Visé jusqu'à Bois-le Duc. Le second longeait, à droite et à gauche, le même fleuve, depuis le Condroz jusqu'à Visé; il comprenait tout le duché de Limbourg proprement dit. Ces cantons étaient eux-mêmes divisés en comtés. Maëstricht devait être le chef lieu de la partie principale du Mosagau. Cette ville avait déjà acquis une



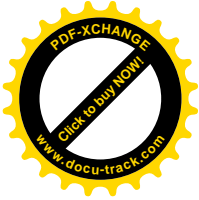
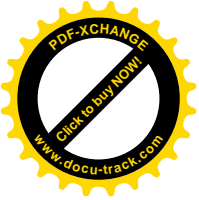
certain importance au IV siècle, à l'époque où saint Servais y transféra le siège épiscopal. C'est avec Tongres, la seule ville dont l'existence du temps des Romains paraisse bien constatée dans cette partie de la Belgique, soit qu'il n'en existât pas d'autres, soit que leurs noms ne leur aient pas survécus. Quant à Coriovallum et Teudurum, villes citées dans les itinéraires de l'époque, leur situation n'a pas été précisée. On présume cependant que c' étaient, l'une Cortenbach ou Fauquemont, l'autre Tuddert, qui fait aujourd'hui partie du pays de Juliers. C'est ici le moment, croyons-nous, de dire quelques mots des divers idiomes parlés dans le duché de Limbourg, puisque c'est de la période que nous venons d'esquisser, que doit dater leur formation. Il arrive au voyageur qui parcourt ce pays de rencontrer alternativement, sur un espace de quelques lieues carrées, des villages wallons, flamands et allemands. Pour établir la démarcation de ces langues, il faudrait pouvoir définir d'une manière exacte, non seulement l'origine et la situation des divers peuples qui s'établirent dans ces contrées, mais encore les déplacements auxquels les circonstances les obligèrent. Il existait évidemment deux idiomes principaux dans la Belgique, lorsque César l'envahit : le gaulois, parlé par les anciens habitants, et le tudesque, importé par les Germains. Les efforts que firent les Romains pour implanter la langue lutine dans les Gaules ne purent aboutir à la faire adopter par les masses. L'Église et le gouvernement seuls en faisaient usage. Cependant, les soldats romains attachés au sol conquis, introduisirent dans certaines localités un troisième idiome, le latin rustique ou roman.

Les Franks arrivent; moins civilisés que les habitants des lieux où ils se fixent, ils ne changent rien à la langue qu'ils y trouvent établie. Mais là où ils sont plus nombreux que les Gaulois et les Romains, il se forme, du mélange du tudesque et du roman, une nouvelle langue qui finit par devenir celle de la monarchie française, et dont notre wallon n'est qu'une forme antique et grossière.

§ 3 Le Limbourg, depuis Charlemagne jusqu'à son érection en souveraineté héréditaire.

Le règne de Charlemagne si fécond en grands événements, et qui a laissé dans l'histoire un sillon si large et si lumineux, ne présente qu'un seul fait qui se rapporte au Limbourg devenu sous cet empereur une des dépendances du district d'Aix-la-Chapelle, lorsque cette ville fut érigée en capitale de l'empire. Et encore le fait dont nous voulons parler, n'est-il appuyé que sur la tradition.

Il est peu de chroniques chevaleresques du moyen âge où Charlemagne ne joue un rôle : son nom se rattache à la plupart des manoirs et des ruines dont sont parsemés les bords de la Meuse et de l'Ourthe. Dans ces manoirs se réfugiaient, dit-on, des feudataires rebelles que le puissant monarque, suivi d'une nombreuse armée, venait lui-même ramener au devoir. Tout le monde a lu le roman des Quatre fils Aimon, et tout le monde sait comment Charlemagne assiégea Aigremont et Monfort. La Vesdre aurait vu aussi cet empereur sur ses rives. Il aurait eu maille à partir avec un duc de Limbourg, et serait venu cerner son château, devant lequel il aurait été forcé de battre en retraite. A cela on a objecté que la filiation des comtes ou ducs de Limbourg ne commence que deux siècles plus tard, et qu'en tout cas l'établissement des souverainetés particulières est postérieure à cette époque. Pour s'expliquer l'existence d'un duc de Limbourg, sous Charlemagne, il ne s'agit cependant que de séparer le titre de l'hérédité. On sait que ce prince établit dans ses Etats, comme gouverneur des ducs, des marquis, des comtes à qui il concéda, pour un temps déterminé, des châteaux



avec leur dépendances.

Du moment donc que l'existence d'un duc de Limbourg devient vraisemblable, on peut admettre et sa rébellion contre son suzerain, et la prise d'armes de celui-ci pour l'assiéger dans son château.

Lors du partage de l'empire de Charlemagne que firent entre eux, à Verdun l'an 843, les trois fils de Louis le Débonnaire, le Limbourg fit partie des possessions de Lothaire, qui eut, outre l'Italie, toute la partie orientale de la France, depuis la mer de Provence jusqu'aux bouches du Rhin et de l'Escaut. Ce partage n'avait pas eu lieu sans de grandes difficultés. Des guerres sanglantes l'avaient précédés, et avaient tellement épuisé les ressources des trois frères que, lors des invasions des Normands, ils sentirent la nécessité de former une étroite union dans l'intérêt de leur sûreté commune, pour opposer une digue à ces pirates du Nord. Ce fut dans le Limbourg qu'eut lieu la réunion des trois princes. Plusieurs demeures royales y existaient alors. Elles avaient été construites par les maires du palais pour leur servir de repos de chasse. Les principales étaient celles d'Eelsloo, de Fouron-St-Martin et de Meerssen. Cette dernière fut choisie par Lothaire, Charles et Louis. En 847, ils y tinrent un plaid général, dans lequel ils conclurent une alliance défensive contre les nouvelles invasions des peuples du Nord, alliance qu'ils renouvelèrent quatre ans après, au même endroit.

Lothaire, avant sa mort, assigna lui-même à chacun de ses enfants la part qui lui revenait. Il donna à Lothaire II, les provinces situées entre la Meuse et le Rhin, qui avaient été connues sous le nom d'Austrasie et qui portèrent dès lors celui de Lotharingie ou Lorraine. Lothaire II étant mort sans laisser d'enfant légitime, Charles le Chauve, son oncle, envahit ses Etats et se fit couronner roi de Lorraine à Metz. Mais Louis II, son neveu, et Louis le Germanique, son frère, ayant réclamé contre cette usurpation, il consenti peu après à entrer en arrangement avec ce dernier. En 870, ils eurent à ce sujet, une conférence dans le Limbourg, sur le bord de la Meuse, où se fit le partage. Cette conférence eut lieu, aux termes de l'acte même, « à une égale distance d'Herstal et de Meerssen, dans un lieu qui s'avancait un peu dans la Meuse ». Les environs de Navagne où la Berwinne se jette dans cette rivière, se rapportent fort bien à cette indication. Quand à la manière dont on partagea la Lotharingie, on suivit la longueur de la Meuse depuis son embouchure jusqu'à Liège ; on prit alors l'Ourthe jusqu'à sa source dans les Ardennes ; de là on traça une ligne, qui passait entre Arlon et Epternach jusqu'à Metz, de cet endroit, on longea la Moselle jusqu'à Toul, et depuis cette ville on coupa le pays de l'Ornon en deux jusqu'à la naissance de la Saône. De là on continua la démarcation par le mont Jura et par le milieu des terres de la Franche-Comté jusqu'à Lyon. Tout ce qui était à l'Orient de ces rivières et de ces lignes fut donné au roi de Germanie ; la partie occidentale échue au roi de France qui eut ainsi le pays de Mosagau dans lequel le Limbourg se trouvait compris.

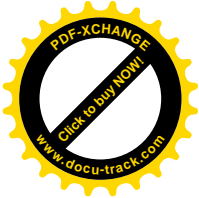
Cet acte de partage divisait le Mosagau en supérieur et en inférieur, en prenant Ruremonde pour point de séparation. Le roi de Germanie étant mort peu de temps après, Charles revendiqua la partie du royaume de Lothaire que Louis avait acquise, mais le successeur de celui-ci défendit à main armée le droit qu'il tenait de son père et força le roi de France à se désister de ses prétentions. Cependant Louis le Bègue, fils de Charles et Louis de Saxe, fils du Germanique, eurent à ce sujet une entrevue à Meerssen, d'où ils se rendirent à Fouron, d'où fut promulgué le 4 novembre 878, le capitulaire qui confirmait l'accord entre leurs pères huit années auparavant. Mais le roi de France étant mort, il survint dans le royaume des troubles qui obligèrent son fils à céder à Louis ses prétentions sur la Lorraine,



qui tomba ainsi toute entière au pouvoir des rois de Germanie. Cependant, la race des Carlovingiens subissant le même sort que celle de Clovis, s'éteignait avec une telle rapidité que Charles le gros, le plus jeune des fils de Louis le Germanique, réunit sous son sceptre en un espace de six ans, tout l'empire de Charlemagne.

Les divisions causées par ces changements donnèrent une nouvelle audace aux Normands qui recommencèrent leurs excursions. Le Limbourg s'en ressentit surtout. En novembre 881, deux de leurs rois nommés Godefroid et Sigefroid, après avoir exercés d'affreux ravages dans tous les lieux qu'ils avaient traversés, remontèrent la Meuse et vinrent se fixer sur la rive droite de ce fleuve, en un lieu qu'on suppose être le village d'Eelsloo. Ils se répandirent dans les environs et allèrent brûler les villes de Maëstricht, Liège, Tongres et Limbourg. Ils détruisirent aussi les maisons royales de Meerssen et de Fouron. D'autres invasions furent marquées par de nouveaux désastres dont se ressentirent principalement les contrées de la Ripuaire, situées entre la Meuse et le Rhin. Charles le Gros, dès son avènement à l'empire, assembla une diète à Worms, et leva une armée pour arrêter enfin la marche des ces redoutables aventuriers. Eelsloo, était le camp principal des Normands. Ils l'avait entouré de fossés et de retranchements. Charles le Gros arrive en ce lieu avec des troupes nombreuses qui cernent de toutes parts l'armée ennemie. Celle-ci se défend avec une telle vigueur que le nombre des morts tombés de part et d'autre est bientôt si considérable, qu'une contagion se déclare dans les deux camps. Après 12 jours de siège, rien n'annonçait que les Normands fussent disposés à capituler ou même à faire des propositions de paix, lorsqu'un ouragan furieux qui s'éleva tout à coup et dont les retranchements eurent beaucoup à souffrir, les détermina enfin à entrer en accommodement. Godefroid vint lui même au camp de l'empereur lui faire part de ses conditions. Elles étaient fort onéreuses pour Charles, qui eut pourtant la faiblesse de les accepter. Aussi, à son départ, les choses demeurèrent-elles dans l'état où il les avait trouvées, et le camp d'Eelsloo ne cessa point de fournir aux Normands un point d'appui où ils couraient se retrancher après les excursions qu'ils firent encore pendant plusieurs années. On sait le résultat de leur tentative contre la ville de Paris. Le même Charles consentit de nouveau à une paix honteuse qui amena sa déchéance et son remplacement sur le trône de Germanie par le bâtard de son frère Carloman, Arnould, reconnu en même temps comme roi de Lorraine.

Malgré quelques succès remportés par ce prince sur les Normands, ceux-ci n'en continuèrent pas moins à désoler la Belgique. Repoussés sur divers points, leurs barques réapparaissent bientôt dans la Meuse (894). L'armée royale, campée près de Maëstricht, ne les empêche pas de piller et d'incendier les villes et les villages du Limbourg, et d'en passer tous les habitants au fil de l'épée. Ils se dirigent ensuite vers les marais qui avoisinaient Aix-la-Chapelle. Mais Arnould traverse la Gueule le 26 juin et détache un corps d'avant-garde qui est complètement défait. Alors il range son armée en ordre de bataille et va droit à l'ennemi. Un combat terrible s'engage aux environs de Fauquemont, sur les bords de la Gueule dont les eaux sont rougies du sang des tués et des blessés. Les Normands remportent une éclatante victoire qui accroît leur audace. Ils vont ensuite se retrancher près de Louvain en avant de la Dyle. Bientôt après, Arnould accourt avec une armée formidable, passe la Meuse et marche sur Louvain. Les Normands, à son approche, font entendre des huées ; le mot *Gueule* sort ironiquement de toutes les bouches. En rappelant ainsi le souvenir de leur victoire, ils se flattent d'intimider leurs ennemis. Cependant, Arnould ne trouvant pas le terrain favorable pour combattre à cheval, met pied à terre et invite ses



cavaliers à faire de même. La bataille ne tarde pas à s'engager ; elle devient une affreuse boucherie. Cette fois la fortune se prononce contre les Normands, qui sont taillés en pièce. Malheureusement le vainqueur ne sait point profiter de sa victoire. Au lieu de les exterminer tous, content d'avoir dispersé leurs masses, il repart aussitôt pour l'Allemagne. Aussi l'année suivante, reparurent-ils dans la Ripuairie et dans la partie orientale du Limbourg. Leur séjour ne pouvait y être de longue durée. Leurs précédentes excursions avaient épuisé le pays. N'y trouvant qu'une population errante, sans asile et sans pain, ils le quittèrent pour ne plus y reparaître.

Arnould est remplacé dans le royaume de Lorraine par Zuentibold, son fils naturel. Ce prince, par les vexations dont il accable ses sujets, soulève contre lui une ligue de seigneurs qui le déposent en élisant à sa place Louis, roi de Germanie, fils légitime d'Arnould. Zuentibold prend les armes pour se maintenir en possession du trône. Les grands qui l'en ont renversé se mettent à leur tour en mesure d'empêcher qu'il y remonte. A leur tête se trouvait Regnier au long col, comte de Hainaut et de Hesbaye, qui avait contre l'ex roi de Lorraine des motifs de ressentiment personnel. Le Limbourg, où Zuentibold avait sa résidence, au château de Born dans les environs de Sittard, fut le théâtre de cette guerre, dans laquelle toutes les chances tournèrent contre lui. Le 13 août 899, il périt dans une bataille livrée près de la Meuse, non loin de l'abbaye de Susteren, où ses restes furent transportés et reçus par ses deux filles, religieuses de ce monastère, dont elles devinrent successivement abbesses. Il y a deux siècles encore que le nom de ce roi de Lorraine était prononcé chaque année dans les prières de plusieurs pasteurs limbourgeois. Pour réparer les dommages qu'il avait causés aux vassaux de son domaine, il leur avait fait don d'une grande forêt qui couvrait les bruyères, aujourd'hui en partie cultivées, qui s'étendaient entre Beek et Sittard. Les curés des environs avaient le droit d'en tirer annuellement quatre charretées de bois, à charge de dire des messes pour le repos de l'âme de Zuentibold. Celui de Beek s'acquittait encore de ce pieux devoir à la fin du XVII^{ème} siècle.

Louis, roi de Germanie et de Lorraine, le dernier des Carlovingiens allemands étant mort en 942 à l'âge de 18 ans, une assemblée de seigneurs laïques et ecclésiastiques, exerçant pour la première fois droit d'élections, nomma roi de l'Allemagne Conrad, duc de Franconie. Cette élection était à peine consommée que les grands de la Lorraine, attachés à la race de Charlemagne, refusèrent d'obéir à Conrad et déférèrent la souveraineté de ce pays à Charles le Simple, roi de France. Régnier fut un des partisans les plus actifs de ce monarque, qui le récompensa en lui conférant la dignité de duc de Lorraine. C'est à dater de cette époque qu'en Belgique les fiefs commencèrent à devenir héréditaires. Charles le Simple, mal assis sur un trône qu'il tenait de la seule volonté des seigneurs du pays, et que les Allemands menaçaient sans cesse, sentit le besoin de s'attacher étroitement les grands vassaux, et leur concéda à titre héréditaire, les domaines dont ils n'avaient eu jusque là que la jouissance temporaire.

Giselbert, fils de Régnier fut, après la mort de son père, confirmé dans la dignité de duc de Lorraine. Ce prince ambitieux et remuant, saisit le premier prétexte venu pour entrer en lutte contre son suzerain. Il se créa un puissant parti et se fit nommer roi de Lorraine. Ses principales possessions se trouvant dans le Limbourg, ce fut là que se concentrèrent les opérations de cette nouvelle guerre. Giselbert, battu par le roi de France en rase campagne, chercha un refuge dans un fort nommé Harbourg, qu'il possédait au confluent de la Meuse et de la Gueule. Charles l'y assiégea, mais le prince rebelle parvint à s'en évader, et se rendit auprès de Henri l'Oiseleur, successeur de Conrad.



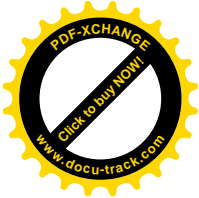
La Lorraine ne demeura pas longtemps soumise à la France. En 825, les grands de ce pays disposèrent de la couronne en faveur du roi de Germanie. Le turbulent Giselbert renouvela sous ce monarque les tentatives qui avaient troublé le règne de son prédécesseur. Henri ne parvint à rétablir l'ordre qu'en lui donnant sa fille en mariage et en l'établissant duc et gouverneur de Lorraine. Un des successeurs de Giselbert, Conrad de Franconie, ayant montré les mêmes velléités d'indépendance, et n'étant pas sans doute aussi redoutable, fut traité avec moins d'indulgence. Henri lui retira le bénéfice du duché. Sur ces entrefaites, de nouvelles irruptions de Huns avaient recommencé à désoler l'Allemagne. Conrad se ligua avec eux et les invita à venir ravager la Lorraine. Le Limbourg eut le triste privilège d'être la première contrée où ils portèrent leurs pas dévastateurs. Conrad les ayant conduits à Maëstricht, c'est de cette ville qu'ils se répandirent sur la plus grande partie de la Belgique. Dans le dessein de prévenir le renouvellement de ces actes de rébellion, l'empereur Othon se décida à ne confier le duché de Lorraine qu'à son propre frère Brunon, archevêque de Cologne. Ce prélat, pour y établir la paix, résolut de le diviser en deux provinces qui furent appelées haute et basse Lorraine. Le Limbourg fut compris dans cette dernière division, la plus importante des deux et qui s'étendait entre le Rhin et l'Escaut, depuis la Moselle jusqu'aux rivages de la mer. Brunon appliqua surtout ses soins à contenir les grands et à réduire leur puissance qui devenait de plus en plus menaçante pour l'autorité souveraine.

Nous approchons enfin de l'époque où l'histoire du Limbourg va se dessiner plus nettement et c'est le moment de rechercher si au temps où nous sommes parvenus, ce pays avait des seigneurs héréditaires.

Tant qu'une contrée n'a pas d'existence propre, il est impossible d'apprécier isolément les faits qui s'y rattachent et ne sont que les conséquences d'autres faits d'une portée plus large. C'est donc ceux-ci que l'historien doit remonter d'abord. De là la nécessité où nous nous sommes trouvé d'entrer dans certains détails qui tiennent plutôt à l'histoire générale qu'à l'histoire du Limbourg en particulier. Plus d'une fois encore, nous aurons à subir cette nécessité, car un peuple, n'importe l'étendue de son territoire, n'ayant presque jamais une existence indépendante, son histoire ne peut se détacher de celle des peuples qui l'environnent.

Nous avons dit précédemment que Charles le Simple avait rendu en Belgique plusieurs fiefs héréditaires. Les luttes auxquelles donna lieu pendant tout le X^e siècle la possession de la Lorraine, permit à la féodalité d'étendre son empire dans ce pays, sans cesse ballotté entre deux puissances rivales.

Le Limbourg fut-il entraîné dans ce mouvement ? Nous voyons qu'au X^e siècle il formait avec quelques contrées limitrophes, deux cantons dont l'un comprenait en partie les seigneuries de Fauquemont et de Rolduc, avec une portion du duché de Limbourg proprement dit ; l'autre renfermait le reste de ce duché et le comté de Daelhem. Chacun était gouverné par un comte bénéficiaire. On prétend qu'un de ces deux comtes, ayant prêté l'appui de ses armes à Charles le Simple, fut du nombre de ceux qui obtinrent de ce monarque l'hérédité de leur gouvernement. On cite à l'appui de ce fait un duc et un comte de Limbourg qui combattaient sous les bannières de Henri l'Oiseleur dans la guerre de ce monarque contre les Hongrois. On cite encore comme fille d'un duc de ce nom, Adélaïde, comtesse de Looz, mère de Baldric évêque de Liège, en 1008. Mais ce sont là des preuves trop faibles pour en conclure qu'il existait au X^e siècle des comtes ou des ducs



propriétaires du Limbourg, dont l'existence et la généalogie soient établies d'une manière certaine.

II

LE LIMBOURG ERIGE EN SOUVERAINETE HEREDITAIRE REGNES DE FREDERIC DE LUXEMBOURG ET DE WALRAN-UDON

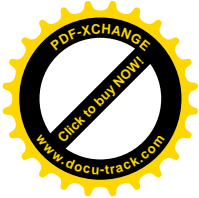
1055-1082

Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XI^e siècle que les fastes du Limbourg commencent à se débrouiller et qu'il est permis de suivre la filiation de ses princes jusqu'à leur extinction.

Le duché de la Basse Lorraine, malgré les sages mesures que Brunon avait prises pour y maintenir la paix, s'était vu déchiré et par les guerres particulières des seigneurs, et par les entreprises de Louis d'Outremer et de Lothaire, son fils, pour recouvrer une province qui convenait si bien à la couronne de France. Tant de sang versé n'aboutit cependant pas à la soustraire à la domination de l'empereur d'Allemagne qui en conféra en 1005, le gouvernement à Godefroid d'Ardenne, à l'exclusion de Lambert II, comte de Louvain, qui y prétendait. Nouvelle guerre entre ces deux seigneurs, dans laquelle la victoire resta à Godefroid. Une longue période de paix succéda à ces agitations ; mais elle fut troublée par un des descendants de Godefroid qui, n'ayant pu obtenir l'investiture de la Basse Lorraine, s'allia avec le comte de Flandre et rompit en visière à l'empereur Henri III. Ce monarque se vit repoussé dans une attaque contre la Flandre et fut poursuivi jusqu'aux frontières d'Allemagne. Plus heureux dans une seconde agression, il força le rebelle Godefroid à se soumettre. Parmi les seigneurs qui l'avaient le plus activement secondé, se trouvait Frédéric, l'un des fils puînés du comte de Luxembourg. En l'an 1046, Henri III crut devoir l'en récompenser, par le duché de la Basse Lorraine et le marquisat d'Anvers ; mais il entra trop dans les mœurs de ce temps de ne respecter aucun droit acquis, pour que Godefroid laissât Frédéric dans la paisible jouissance de son duché. Il essaya de l'en déposséder et dans une rencontre qu'ils eurent, Frédéric fut battu et obligé de se réfugier à Anvers ; peu de temps après en 1156, l'empereur Henri IV conclut avec Godefroid un traité de paix dont la condition principale fut que le duché de Basse Lorraine serait partagé entre les deux prétendants. Frédéric étant mort le premier, Godefroid fut investi du titre de duc.

C'est ce même Frédéric que l'on regarde comme le premier seigneur héréditaire du Limbourg. Voici comment : « le comte de Luxembourg, son père, possédait dans le canton de Mosagau, plusieurs francs-alleux, ou terres exemptes de tout droit féodal. A sa mort en 1039, il en constitua Frédéric légataire. Celui-ci dut sans doute à ces possessions d'être créé comte bénéficiaire du Mosagau, charge dont il obtint ensuite la propriété ; car nous voyons en 1055 ce canton changer de nom et prendre celui de 'comté du duc Frédéric' ».

A cette époque où la force remplaçait le droit et la justice, les prélats guerroyaient comme les autres seigneurs, et quelquefois même ils se combattaient mutuellement. Les abbayes étaient surtout pour eux un brandon de discorde, et il leur arrivait de s'en disputer la propriété les armes à la main. Dans une diète tenue à Trèves en 1065, Hannon, archevêque de Cologne, s'en était fait attribuer plusieurs entre autres celle de Malmédy. L'abbé nommé Thierry, en appela à Frédéric de Luxembourg qui amena un corps de troupes à Malmédy où il fit construire un fort pour y établir son armée d'une manière permanente. Or l'archevêque disposait en ce moment du pouvoir impérial. Il avait fait enlever le



jeune roi de Germanie, Henri IV, âgé de six ans à peine et le tenait sous sa tutelle. La cour déclara donc Frédéric ennemi de l'Empire et le cita à comparaître devant elle. Frédéric accueillit fort mal le héraut qui lui transmit cet ordre et se maintint tant qu'il vécut dans son rôle de défenseur des droits de Thierry. Ce ne fut qu'après sa mort que l'archevêque put entrer en possession de l'abbaye de Malmédy. Les cendres de Frédéric mort en 1065, furent déposées à l'abbaye de Stavelot. Il s'était marié deux fois : « la première à Gisberte de Boulogne et la seconde à une princesse de Saxe ».

De son premier mariage, il eut une fille appelée Judith, qui épousa Waleran II, comte d'Arlon, descendant des comtes d'Ardenne par son père, des rois de France et des empereurs d'Allemagne de la maison de Saxe, par sa mère. Judith obtint en dot, du duc Frédéric, une partie du territoire que ce dernier possédait dans le Mosagau.

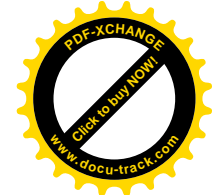
La plus grande obscurité règne sur la vie et les exploits de Walran. Nous savons seulement qu'en 1061, il fit relever un château ruiné par les Normands et situé au sommet de la montagne sur laquelle était assise la ville de Limbourg, comprise dans la dot de sa femme. Comme nous l'avons dit déjà, les seigneurs qui au moyen âge possédaient des terres libres ou des châteaux, ayant coutume d'en prendre le nom, Walran prit celui de comte de Limbourg, et devint le fondateur de la dynastie dont nous allons raconter l'élévation et la décadence.

III

REGNE DE HENRI Ier
1082-1119

Walran-Udon laissa un fils nommé Henri, qui lui succéda. Le premier acte auquel nous le voyons prendre part en qualité de comte de Limbourg et d'Arlon, est l'érection du tribunal de paix à Liège, en 1082.

La société à cette époque présentait le plus désolant spectacle. Un nombre infini de manoirs s'élevaient sur des montagnes couvertes de forêts ou baignées par quelque rivière qui les rendait plus inaccessibles encore. Les invasions des Normands et des autres barbares au IX^e siècle, motivèrent d'abord ces constructions auxquelles les burgs élevés par les Romains sur les bords du Rhin et du Danube, servirent de modèles. Elles étaient conçues d'après un plan uniforme. Toutes présentaient un mur extérieur de dix à quinze pieds d'épaisseur, percés de barbicanes aux angles des tourelles et des bastions ; une tour d'où le garde observait les survenants ; une cour extérieure où se trouvaient les bâtiments accessoires et la chapelle ; un puit creusé dans le roc ; quelquefois une arène destinée aux tournois ; puis encore un mur, puis le véritable donjon ; un petit pont-levis ; une entrée opposée obliquement à la grande porte et aussi étroite que possible, de même que les embrasures des fenêtres ; un rez-de-chaussée voûté ; de sombres souterrains. Tel était l'aspect de ces forteresses, du haut desquelles les châtelains bravaient toute autorité, et s'élançant dans la plaine, suivis de leurs hommes d'armes, se ruaient sur les voyageurs qu'ils rançonnaient ; pillaient les vilains et se faisaient la guerre entre eux. Ce système d'attaques et de représailles engendrait de tels désordres que plusieurs grands feudataires, menacés eux-mêmes par les petits despotes que recelait chaque montagne, se réunirent au nombre de vingt-deux à l'effet d'opposer une barrière à leurs exactions. Ils instituèrent un tribunal dont le siège était à Liège et dont l'évêque était de droit président. Les faits de violences, de rapt, de vol public,



d'incendies, de contravention aux trêves, rentraient dans la juridiction du tribunal des vingt-deux. C'était devant la porte du palais épiscopal, peinte en rouge, que le prélat rendait justice. Lorsque l'accusé invoquait les voies du droit, son affaire était soumise à deux vassaux ou au jugement de Dieu. Dans ce dernier cas, les combattants étaient armés par le mayeur et enfermés dans une arène de vingt pieds carrés. Les accusés défaillants étaient, après la septième citation, bannis et excommuniés. Les ecclésiastiques n'étaient pas soumis à la juridiction de ce tribunal. N'oublions pas d'ajouter que les seigneurs qui l'établirent se réservèrent la même exception. Tous les individus qui habitaient sur les terres des vingt-deux étaient donc justiciables de l'évêque de Liège. Ce ne fut qu'en 1349 que les habitants du Limbourg, ainsi que ceux du Brabant obtinrent de l'empereur Charles IV le privilège de ne relever judiciairement d'aucun étranger.

Henri I étant bientôt entré en guerre avec Egilbert, archevêque de Trèves, donna le signal des divisions qui ne cessèrent de régner entre la plupart de ses successeurs et les prélats des pays rhénans.

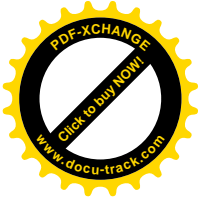
Adélaïde, comtesse d'Arlon, se trouvant veuve, avait dans l'intérêt du salut de son âme, légué tous ses biens à Egilbert, et elle y avait été autorisée par ses enfants ; Henri, peu soucieux des dernières volontés de son aieule, recourut aux armes pour revendiquer les domaines dont celle-ci avait gratifié l'église de Trèves. L'archevêque l'excommunia ; il n'en est que plus irrité. Il envahit les terres de l'archevêché que ses troupes pillent et ravagent. Egilbert prend la cuirasse et l'épée, va lui-même à sa rencontre et le repousse dans ses Etats (1092). Malgré cet échec et l'excommunication dont il était frappé, Henri n'en continua pas moins à insulter l'archevêque. Mais une circonstance rapportée par des naïfs chroniqueurs du temps et considérée par eux comme un avertissement du ciel, l'engagea disent-ils, à entrer en arrangement .

Etant à dîner avec un de ses vassaux, également excommunié, il lui déclara en riant, qu'il avait des scrupules de se voir attablé avec lui. Le gentilhomme riposta par d'autres plaisanteries. Un chien se trouvait dans la salle. C'était alors une opinion répandue que les chiens refusaient leur nourriture de la main des hommes frappés des foudres de l'Eglise. Le comte de Limbourg voulu tenter l'épreuve ; il offrit un morceau de pain à l'animal qui refusa ; une autre personne le lui ayant offert ensuite, le chien accepta. Ce que voyant, le comte rentra en lui-même et s'empressa de faire la paix avec l'archevêque.

A peu près vers la même époque, c'est-à-dire en 1095, Henri vassal de l'église de Liège, fut appelé par l'évêque Otbert, en même temps que Godefroid de Bouillon et d'autres seigneurs, à prendre part à la guerre que soutenait le prélat contre le comte de Louvain. Il assista encore Otbert dans une autre expédition contre Lambert, sire de Clermont, dont le manoir situé sur la rive droite de la Meuse, était occupé par une garnison habituée à piller les bateaux qui naviguaient sur cette rivière. On ignore quelle fut l'issue du siège de Clermont. On sait seulement que l'année suivante le châtelain vendit ses terres à l'église de Liège pour se rendre en Palestine avec Godefroid de Bouillon.

Le comte de Limbourg fut pour les abbayes des environs un sujet de continuelles terreurs. Celle de St Trond se ressentit surtout de ses persécutions. Henri en était haut-avoué.

Au moyen âge, les corporations ecclésiastiques ne pouvaient gérer par elles-mêmes leurs affaires temporelles. Elles étaient tenues d'en remettre le soin à quelque seigneur qui prenait la qualité d'avoué (advocatus), et qui en même

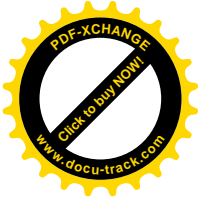


temps les couvrait de sa protection. Comme une haute avouerie était une source d'excellents revenus, on s'en disputait souvent le titre à main armée. Il arrivait aussi que tel abbé était obligé de céder sa place au premier aventurier venu qui était protégé par quelque comte ou quelque baron puissant. L'abbaye de St Trond avait alors pour chef Thierry, hagiographe distingué, dont il nous est resté de nombreux écrits. Henri de Limbourg désirait le voir remplacé par un moine appelé Hériman qu'il affectionnait beaucoup. Les ouvertures qu'il avait faites aux religieux pour les engager à entrer dans ses vues, avaient toujours été repoussées. Las de ces vains pourparlers, il prit un jour la résolution de recourir à la force pour installer son protégé. Il sortit de sa forteresse accompagné de Hériman chevauchant à ses côtés, et suivi de plusieurs hommes d'armes. A l'approche du comte, Thierry prit la fuite et se rendit au château de Gilbert de Duras, qui était son sous-avoué. Ce seigneur se mit à la tête d'un corps de troupes et se dirigea vers St Trond. Mais il ne put réinstaller l'abbé que dans le monastère ; la maison abbatiale était occupée par l'intrus qui s'y était retranché comme dans un fort, et se trouvait placé sous la garde de quelques soldats que lui avait laissés le comte. Il se croyait si sûr de sa position qu'il brava l'excommunication dont le frappa aussitôt Otbert, évêque de Liège. Sur ces entrefaites, l'empereur se rendant à Anvers pour y avoir une entrevue avec le comte de Flandre, vint à passer par St Trond et mit pied à terre à l'abbaye. Hériman ne put se refuser à lui céder l'appartement qu'il occupait, mais après le départ du monarque, lorsqu'il voulut y rentrer, il en trouva la porte gardée par des moines qui lui signifièrent énergiquement leur résolution d'en défendre l'approche à tout autre qu'à leur chef légitime. Des qu'Henri de Limbourg eut connaissance de l'affront fait à son protégé, il entra dans une grande fureur. Il donna à ses gens l'ordre de faire aux religieux une guerre d'extermination. Il alla plus loin ; plusieurs habitants de St Trond ayant embrassé la cause de Thierry et menacé de tuer Hériman, le comte porta un édit par lequel il condamna les uns à être pendus, les autres à avoir les yeux arrachés, le nez, les mains et les pieds coupés. A la nouvelle de ces sanglants projets, une terreur si profonde s'empara de la ville qu'Hériman fut remis sans difficulté à la tête de l'abbaye.

Tranquille de ce côté, le comte de Limbourg songea ensuite aux moyens d'arrondir ses Etats au préjudice des petits seigneurs, ses voisins. Il s'adressa, entre autre, à celui de Rolduc pour lui réclamer, on ne sait sous quel prétexte, le tiers de son pays. Cette réclamation fut naturellement repoussée. Henri se mit alors, suivant l'usage, à faire des courses sur les terres contestées, ruinant et brûlant les villages, saccageant les châteaux et les églises.

Nous arrivons à une série d'événements plus importants ; c'est avec l'empereur lui-même que va se mesurer le comte.

L'abbé de Pruim avait obtenu en donation la terre de Pruimsfeld, située dans la seigneurie de Rolduc. Henri forma des prétentions sur ce domaine. L'abbé qui savait à quel fougueux adversaire il allait avoir affaire, prit son recours vers l'empereur Henri IV, qui depuis longtemps voyait avec déplaisir l'audace et l'arrogance du comte de Limbourg. Un pareil vassal, qu'aucun frein ne semblait arrêter, était fort embarrassant pour un suzerain, dont le trône était sans cesse menacé par les factions, nées de ses démêlés avec les évêques à l'occasion de l'investiture des bénéfices. Il résolut donc de mettre un terme à l'épouvante qu'inspirait le sire de Limbourg à tous les seigneurs et à tous les prélats des bords de la Meuse et du Rhin. Il paraît, en outre, que l'empereur soupçonnait Henri de faire partie d'une conspiration tendant à lui substituer son fils Conrad. Quoi qu'il en soit, vers le milieu du mois d'avril 1101, ce monarque se mit en



marche pour venir assiéger le château de Limbourg. Il passa à Liège le jour de Pâques et le lendemain, ses troupes entrèrent sur les terres du comte. Il était suivi d'un grand nombre de prélats, de comtes et de margraves. Cependant Henri, renfermé dans sa forteresse, attendit bravement l'attaque de l'armée impériale, qui après avoir détruit sur la route plusieurs places fortes, arriva enfin sous les murs du Limbourg, autour desquels, à plusieurs mille toises à la ronde, s'élevait un rempart formidable d'hommes, de lances et de flèches.

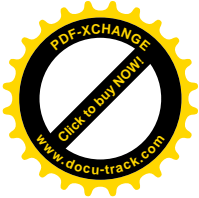
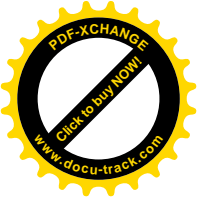
En présence d'un tel appareil, Henri comprit qu'il lui faudrait tôt ou tard capituler. Il ne voulut pourtant pas qu'on pût l'accuser de s'être rendu sans coup férir. Il résista donc pendant environ deux mois et avec tant d'énergie que ses ennemis eux-mêmes qualifièrent sa défaite d'honorable. Il est même permis de supposer qu'avant de se rendre il se sentait assez fort encore pour traiter avec l'empereur de puissance à puissance ; car la seule condition que celui-ci lui imposa fut de restituer aux églises et aux monastères qu'il avait maltraités, les biens dont il s'était emparé à leur préjudice. Quant à ses prétentions sur Pruimsfeld, une diète tenue à Cologne le condamna peu après à s'en désister. Il promit solennellement de se soumettre à cette résolution ; mais telle était la trempe de son caractère qu'il nia plus tard cet engagement, et sans l'indignation soulevée à ce sujet parmi tous les seigneurs de l'empire, il allait guerroyer de nouveau pour revendiquer la propriété de Pruimsfeld.

Godefroid de Bouillon, duc de Basse Lorraine, qui se connaissait en valeur, avait en partant pour la terre sainte à la tête de la première croisade, choisi Henri de Limbourg pour gouverner le duché pendant son absence. Ce fait, qui a été contesté, est d'autant plus vraisemblable qu'après la mort de Godefroid, l'empereur qui jusque là n'avait pas eu à se louer de la conduite du comte, lui donna cependant le gouvernement de la Basse Lorraine et celui du marquis d'Anvers. Ce choix eut lieu dans une diète tenue à Mayence aux fêtes de Noël de l'an 1101. Déjà possesseur de biens allodiaux considérables, Henri investi de deux gouvernements importants, se trouva dès lors un des plus puissants princes de l'époque. Bien des rois auraient baissé leur bannière devant la sienne.

Notons, avant d'aller plus loin, que c'est dans l'avènement d'Henri I au duché de la Basse Lorraine, qu'il faut chercher l'origine de la transformation du comté de Limbourg en duché. Les princes limbourgeois, quoique dépouillés du gouvernement de la Basse Lorraine, comme on le verra par la suite, n'en persistent pas moins à prendre le titre de duc, en y ajoutant le nom de leur seigneurie ; titre que les empereurs leur accordèrent tacitement, en les qualifiant de la sorte dans les chartes et diplômes qui les concernaient.

Henri de Limbourg, devenu le premier vassal de l'empire, devait être nécessairement entraîné dans le tourbillon soulevé en Allemagne à cette époque, par le pape et le fils de l'empereur Henri II, d'un côté et de l'autre, par le malheureux monarque. Il y joua en effet un rôle très important.

Jusqu'à l'avènement de Grégoire VII au pontificat, les prélats de l'Empire avaient toujours été nommés par les chanoines, dont le choix était soumis à l'approbation royale. Ils étaient au nombre de vassaux immédiats et rendaient en cette qualité hommage pour leurs fiefs. Grégoire VII, après diverses modifications qu'il fit subir à la constitution de l'Eglise d'Allemagne, décida que désormais les chefs des Eglises seraient nommés par lui, ou qu'il dirigerait les élections des chapitres. La souveraineté du tiers de l'Allemagne tombait ainsi au pouvoir de la papauté. Henri IV protesta contre cet ordre ; il continua de remplir les sièges



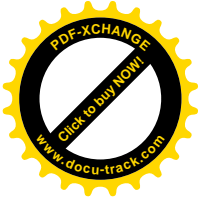
vacants dans la forme usitée. Les membres de son conseil furent excommuniés avec tous les évêques et abbés de sa création. Ces prélats, assemblés en synode, de leur propre autorité, ne craignirent pas de déposer Grégoire VII. Mais le pontife répondit à cet acte en lançant contre le roi les foudres du Vatican et lui fit donner un successeur * Henri IV de son côté nomma un nouveau pape. Il résultat du choc de ces mesures contraires, une foule d'événements dont le plus cruel pour le cœur du monarque fut la révolte de ses deux fils. L'aîné, Conrad, fut vaincu et mourut empoisonné. Le second, Henri, profita pour se révolter à son tour, de l'absence des principaux partisans de l'empereur qui étaient partis pour la croisade. Il fit savoir au pape Pascal II que son projet n'était pas de s'emparer du trône, mais d'amener son père à se réconcilier avec le saint-siège ; et il obtint ainsi de ce pontife d'être absous d'avance.

Une guerre impie s'engagea dès lors entre le père et le fils. La victoire se rangea du côté de l'usurpateur. Henri IV, après avoir séjourné quelques temps en Bohême, vint chercher un asile à Liège. L'évêque de ce diocèse montra le plus entier dévouement à celui qu'il n'avait cessé de regarder comme son suzerain. Ce fut là que le duc de Limbourg rendit visite au monarque malheureux et lui offrit l'appui de sa redoutable épée.

Fort de ces deux alliés, Henri IV se prépare à recommencer la guerre. Il se dirige jusqu'aux environs de Coblenz où il rencontre son fils qui lui fait faire des propositions de paix. L'empereur croyant que la voix de la nature a enfin subjugué l'âme de ce fils ingrat, se hâte de renvoyer son armée. Il est aussitôt arrêté et conduit dans une forteresse où on lui offre la liberté au prix de son abdication.

Il abdique mais n'obtient pas sa liberté. Il parvient à s'évader et se réfugie de nouveau à Liège, où Henri de Limbourg et la plupart des seigneurs de la Basse Lorraine se déclarent prêts à prendre sa défense. Des historiens prétendent que ce fut à Limbourg qu'il chercha cette fois un refuge. Ils rapportent que le duc se trouvant à la chasse, aurait fait rencontre d'un cavalier déguisé, escorté de quelques personnes et se dirigeant vers le pays de Liège. Il aurait fini par reconnaître le monarque proscrit et l'aurait conduit à son château. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, Henri de Limbourg réunit huit cents cavaliers et escorta l'empereur jusqu'à Cologne. Le rebelle vint aussitôt assiéger cette ville. L'empereur y eût été infailliblement pris s'il n'était parvenu à passer inaperçu à travers les rangs ennemis. En proie au désespoir le plus profond, il revint à Liège où il projeta de frapper un coup décisif. Dans ce but il adjura tous ses vassaux de former une ligue assez puissante pour faire triompher son bon droit. A cette nouvelle, son fils lui fit savoir que désirant enfin en venir à une réconciliation sincère, il se proposait de se rendre à Liège aux prochaines fêtes de Pâques (1105). L'empereur, soupçonnant que cette démarche cachait quelque perfidie, lui écrivit pour l'en détourner. Voyant qu'il persistait, et ne voulant pas rendre l'évêque victime de son hospitalité, il s'apprêta à quitter Liège ; mais Otbert et le duc de Limbourg s'opposèrent à son départ.

Henri IV ne s'était pas trompé sur les desseins de son fils. Le but de celui-ci était, en effet, de s'emparer de sa personne. Il avait même essayé de mettre le duc de Limbourg dans des intérêts. Ce seigneur avait feint d'embrasser son parti, dans le dessein de le perdre plus aisément. Le 22 mars, un corps de cavalerie est envoyé par le rebelle pour occuper le pont de Visé et lui assurer ainsi le passage de la Meuse. Dès que cette nouvelle parvint à Liège, Henri de Limbourg, Waleran son fils et Godefroid, comte de Namur, se mirent en marche. Waleran suivit la rive



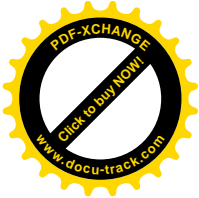
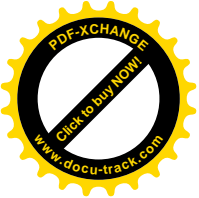
gauche de la Meuse et alla se poster en face du pont avec un corps de troupes peu considérable. Le duc et Godefroid s'étaient placés en embuscade pour soutenir cette avant-garde. L'usurpateur soupçonnant qu'il est joué par celui dont il comptait s'être fait un auxiliaire, se décide à ne pas hasarder le passage du pont. Il fait offrir à Walran un combat à forces égales. Celui-ci se met à la tête d'un peloton et se dispose bravement à passer sur l'autre rive. Mais, après un léger engagement, il simule une retraite. L'ennemi, pris au piège, entraîné par la chaleur de l'action, se met à poursuivre Walran et se voit bientôt enveloppé de tous côtés par le duc et le comte de Namur qui sortent de leurs retraites. Cinq cent cavaliers allemands trouvèrent la mort dans cette rencontre ; la plupart furent noyés dans la Meuse. Leur chef ordonna aussitôt la retraite de la grande armée avec laquelle il se préparait à fondre sur le pays de Liège.

L'empereur profite de cette victoire pour faire une seconde tentative sur Cologne. Plus heureux cette fois que la première, il s'empare de la ville et en chasse l'évêque, un des partisans de son fils. Il se propose de se servir de Cologne comme d'un point d'appui pour étendre ses conquêtes dans l'empire. Il la fait entourer d'ouvrages de défense. Les fortifications de Liège et de plusieurs autres places sont également augmentées et un nouvel appel est fait aux seigneurs de la Basse-Lorraine. Le fils de l'empereur adresse de son côté une circulaire aux princes de l'empire pour qu'il l'aident à tirer vengeance du duc de Limbourg et de l'évêque de Liège, et il les invite à se trouver à Wurtzbourg le 1^{er} juillet avec leurs troupes respectives**. En attendant, il ouvre à Worms, le jour de la Pentecôte, une diète dans laquelle il déclare le duc de Limbourg criminel de lèse-majesté et ennemi de l'Etat ; sa déchéance du duché de Basse-Lorraine y est également prononcée.

Cette diète se clôt par un nouvel appel aux armes.

Le 1^{er} Juillet arrivé, l'armée de celui qui du vivant même de son père s'était donné le nom d'Henri V, se rassemble aux environs de Coblenz ; vingt mille hommes en sont détachés pour aller investir Cologne. Le duc de Limbourg les oblige bientôt à en lever le siège. Ayant rassemblé de nouvelles troupes dans la Basse-Lorraine, il s'avancait vers les assiégeants qu'il se proposait de surprendre. Henri IV, informé de cette marche, et craignant d'être pris à dos par les assiégés, tandis qu'il livrerait bataille au duc Henri, prit le parti de lever son camp. Il se dirigea vers Aix-La-Chapelle, d'où il lança ses soldats sur le territoire du Limbourg qu'il fit ravager. Il paraît que dans l'une de ces expéditions il faillit tomber entre les mains du duc, qui était accompagné seulement de sept de ses gens. On n'a aucun détail à ce sujet.

La cause de l'empereur gagnait chaque jour du terrain, lorsque la mort le frappa. Il expira à Liège, après une courte maladie, le 7 août 1106, en s'écriant : « *Dieu des vengeances, vous vengerez ce parricide !* ». Otbert lui fit de splendides funérailles. Mais Henri V, devenu enfin légitime empereur, poursuivit son malheureux père jusque dans la tombe. Il se servit de l'excommunication lancée contre lui pour l'arracher du temple où il reposait et laissa pendant 5 ans son cadavre sans sépulture. Les princes qui avaient combattu Henri V s'empressèrent de lui faire amende honorable, dès qu' Henri IV eut cessé de vivre. Seul, le duc de Limbourg refusa de faire sa soumission au nouvel empereur. Ce trait d'audace fit la plus profonde sensation dans tout l'empire germanique. Henri V en éprouva un ressentiment si vif, qu'il promit de faire raser le château de l'insolent vassal, et d'attacher celui-ci, mort ou vivant, au sommet d'un chêne de la montagne pour le livrer en pâture aux corbeaux. Sans doute pour en arriver là, les difficultés lui parurent plus grandes, car il leva aussitôt une



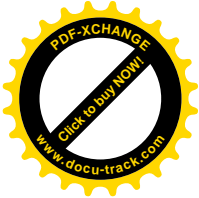
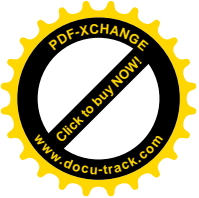
armée qu'on porte à cent mille hommes, avec laquelle il alla assiéger Limbourg. Le duc ne put résister longtemps à pareilles forces. L'exaspération d'Henri V devait être bien calmée après ce siège, car il laissa la forteresse debout et quant au duc, il se borna à l'envoyer prisonnier au château de Durbuy et à le dépouiller du gouvernement de la Basse-Lorraine qui fut conféré à Godefroid le Barbu, comte de Louvain.

Henri de Limbourg, captif, dépouillé de ses prérogatives et de ses biens, se décida enfin à se soumettre. Mais l'empereur ne tint aucun compte de cette résolution tardive. Il le fit transférer au château de Hildesheim, d'où peu après il parvint à s'évader. Le premier cri que devait pousser un pareil homme rendu à la liberté devait être un cri de guerre, sa première pensée une pensée de vengeance. Il n'avait ni vassaux ni hommes d'armes à son service, mais le prestige dont sa vaillance l'avait environné aux yeux des seigneurs de Basse-Lorraine, était tel que la plupart se montrèrent aussitôt prêts à marcher avec lui, et qu'en peu de temps il eut une nombreuse armée à sa disposition. Il commença par attaquer Godefroid le Barbu, possesseur de son duché, et parvint à s'emparer d'Aix-la-Chapelle, capitale de la Basse-Lorraine. Godefroid vint l'y surprendre. Ne s'attendant pas à cette attaque, il se vit obligé de prendre la fuite avec ses fils. Sa femme et plusieurs nobles de sa suite restèrent au pouvoir de l'ennemi. Godefroid, avec une courtoisie bien rare alors, renvoya la duchesse à son époux et n'exigea de ses autres prisonniers que d'entrer dans son parti. Si le résultat de cette guerre ne réalisa pas toutes les espérances de Henri de Limbourg, il n'eut pas moins lieu de s'en féliciter. A la suite d'entrevues qu'il eut avec l'empereur et Godefroid le Barbu, il survint un accommodement qui lui permit de rentrer en possession de son château et de son comté. Une fois replacé sur ce terrain, il profita des avantages qui venaient de lui être faits, pour renouveler ses prétentions sur la Basse-Lorraine. Godefroid le vainquit, et pour le punir de sa tentative, ne lui accorda la paix qu'à de très dures conditions, l'obligeant de lui céder une partie de ses possessions situées vers le couchant sur la rive droite de la Meuse. Le château de Daelhem y était compris. C'est ainsi qu'une portion de ce comté a passé aux mains des ducs de Brabant, de qui les comtes de Hostade le tinrent depuis un fief.

Henri de Limbourg, désormais impuissant contre Godefroid, ne put cependant se résoudre à rester inactif dans sa forteresse. L'abbaye de St Trond lui fournit l'occasion de sortir du repos auquel il était condamné.

Nous avons vu précédemment qu'en 1099, il avait chassé l'abbé choisi par les religieux et lui en avait substitué un autre de son autorité privée. Celui-ci se maintint pendant sept ans, jusqu'en 1106 où n'ayant plus pour lui l'épée de son protecteur, il dut céder la crosse abbatiale à Thierry. Mais Henri de Limbourg n'était pas homme à céder aussi facilement. Ne pouvant agir à force ouverte, il agit par la ruse. Dans le courant de l'année 1107 il obtint d'Adalbéron, chancelier d'Henri V, l'ordre de rétablir Hériman à la tête de l'abbaye de St Trond. Il se préparait à faire exécuter cet ordre, lorsque Thierry mourut. Dès lors Hériman put aller sans obstacle reprendre possession de son monastère. Mais il n'en jouit pas longtemps. Un autre abbé fut régulièrement nommé au grand dépit du duc, et l'intrus se vit contraint à Liège, dans une assemblée de prélats et de nobles, de demander pardon à l'empereur et de jurer que désormais il ne recourrait plus à la violence pour sortir de son humble condition.

La conduite qu'Henri V avait tenue avant son avènement, avait fait espérer au clergé qu'il serait plus soumis à l'Eglise. Mais devenu empereur, il se montra

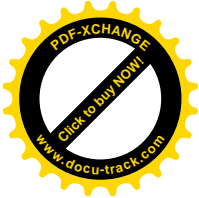
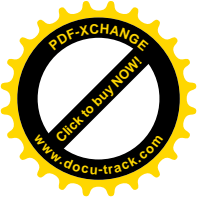


envers le saint-siège aussi peu respectueux que l'avait été son père. S'étant rendu à Rome pour s'y faire couronner, le pape s'y étant refusé, à moins qu'il ne renonçât à l'investiture des prélats, Henri s'empara du pontife et des cardinaux dans l'église même. Il tint le papa prisonnier pendant deux mois, au bout desquels celui-ci consentit seulement à le proclamer empereur des Romains. Ces premières dissensions entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel s'envenimèrent de plus en plus, et embrouillèrent de nouveau les affaires de l'Empire. Une ligue de grands vassaux, au nombre desquels se trouvait le duc de Limbourg, se forma contre Henri V. Comme l'archevêque de Cologne s'était mis à la tête des confédérés, l'empereur commence par assiéger cette place. Une première défaite ne le décourage pas. Il revient à la charge. Les assiégés se décident à faire une sortie. Henri de Limbourg prend le commandement de l'avant-garde et tombe sur l'armée impériale avec tant de promptitude et de vigueur qu'il la met en désordre et la force à battre en retraite. Cette lutte dura, avec une égale balance de succès et de revers, pendant plusieurs années encore. Enfin une diète eut lieu à Worms pour mettre fin à ces troubles et réconcilier le pape et l'empereur. Celui-ci, à bout de ressources, consentit pour obtenir la paix, à ce que l'investiture par l'anneau et la crosse fût laissée au saint-siège.

Ce fut la dernière guerre à laquelle prit part le duc de Limbourg. Il ne vit même pas l'accommodement qui s'ensuivit. Il termina sa laborieuse carrière dans le courant de l'année 1119. Il avait eu cinq enfants de son mariage avec Adélaïde de Badenstein en Bavière : deux fils et trois filles. Celles-ci firent toutes de belles alliances. L'une épousa Frédéric IV, comte palatin de Puthelendorf en Saxe ; la seconde Frédéric le Belliqueux, comte d'Ansberg et de Westphalie. La dernière fut mariée à Henri Ier, comte de la Roche et haut-avoué de l'abbaye de Stavelot. Quant à ses fils, la destinée de Waleran qui lui succéda est la seule qui soit bien connue. Henri, le second, occupa disent les uns, le siège épiscopal de Liège, de 1145 à 1164, sous le nom de Henri II ; d'autres, loin d'en faire un évêque, nous le montrent comme étant de souche des rois de Portugal, en le faisant épouser Thérèse de Castille, fille naturelle d'Alphonso VI roi de Léon de Castille. Il aurait obtenu la main de cette princesse par suite de services rendus à son père dans les guerres de ce monarque contre les Mores. Il paraît démontré cependant que le prince auquel il est fait ici allusion était fils d'Henri de Bourgogne. Enfin, on veut que le troisième fils du duc soit devenu la souche des comtes de Limbourg ou Limbourg en Franconie. Il aurait obtenu de son père les possessions que celui-ci tenait de sa femme dans ce pays.

* Il est peut-être intéressant de connaître l'appareil que mettait alors le saint-siège à l'excommunication des princes : on éteignait solennellement les cierges dans les églises ; le service divin était suspendu dans tout le royaume, ainsi que l'administration des sacrements ; on dépendait les cloches et l'on enterrait les statues des saints pour les préserver d'une atmosphère maudite ; les morts étaient jetés à la voirie sans cérémonie religieuse, le peuple était soumis au jeûne, forcé de laisser croître sa barbe et de porter le deuil ; tous les plaisirs étaient suspendus ; il était défendu de se visiter et même de se saluer. Tous ceux qui s'opposaient à ces mesures étaient excommuniés à leur tour.

** Voici la partie de cette circulaire qui se rapporte au combat de Visé : « *Comme nous approchions de Liège, où nous avons résolu de célébrer les Pâques, l'évêque et le duc Henri, de la fidélité et de l'attachement desquels nous avons conçu beaucoup de confiance, ont dressé des embûches à nos troupes et les ont attaquées à l'improviste, en on taillé une partie en pièces et ont forcé les reste à prendre la fuite. Nous avons autant de honte de dire quelle a été la perte que nos*



ennemis nous ont causés dans cette journée, que nous avons envie d'en tirer vengeance ».

IV

REGNE DE WALRAN II DIT LE PAIEN 1119-1139

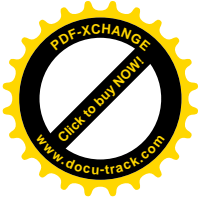
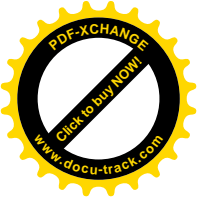
Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, Walran II, surnommé *Paien*, probablement parce qu'il ne reçut le sacrement de baptême que dans un âge assez avancé, ce qui se voyait encore à cette époque, avait eu déjà l'occasion de se signaler lorsqu'il prit possession du comté de Limbourg en 1119. Les événements se succédaient alors avec trop de rapidité pour qu'il ne trouvât pas bientôt le moyen de montrer dans tout son jour l'humeur belliqueuse qu'il tenait de son père.

L'évêché de Liège était devenu vacant par la mort d'Otbert. L'empereur Henri V en accorda l'investiture au vicaire général, Alexandre de Juliers. Cependant Frédéric, frère du comte de Namur, avait été nommé par le chapitre, et cette dernière élection aux yeux du saint-siège, était la seule valide. Chacun des deux contendants se créa un parti. Waleran II embrassa celui de Frédéric. Il en fut de même de Goswin, sire de Fauquemont, fils de Goswin Ier, qui n'avait occupé le château de Fauquemont (*Falconis mons*) que comme gouverneur et qui probablement en obtint la possession héréditaire avant de mourir.

Les partisans des deux évêques en virent aux mains. Ceux d'Alexandre furent battus et ce dernier forcé de se réfugier dans le château de Huy. Cette place fut assiégée et prise. Alexandre comprit qu'une lutte plus longue serait inutile et s'empressa de renoncer à ses prétentions sur l'évêché de Liège. Il devait cependant les renouveler bientôt. Frédéric étant mort empoisonné par ses ennemis, le 27 mai 1121, une partie des chanoines élurent Alexandre pour le remplacer. L'archevêque de Cologne annula cette élection et fut secondé par Waleran et Goswin. Du reste Alexandre finit en 1118 par occuper canoniquement le siège épiscopal de Liège.

La mort d'Henri V, qui arriva à Utrecht le 23 mai 1125, devait être pour Waleran le prélude d'une fortune nouvelle. Deux compétiteurs se présentaient pour succéder à l'empereur défunt qui ne laissait pas d'enfants : l'un était Lothaire, duc de Saxe, l'autre Conrad de Hohenstauffen. Grâce à l'appui que lui prêta l'archevêque de Mayence, Lothaire eut la majorité des voix et Conrad fut mis au ban de l'Empire. Il ne s'en fit pas moins couronner roi des Romains à Milan (1127). Mais les villes principales d'Italie s'étant constituées en république, ils s'aperçut qu'il n'avait acquis qu'un vain titre et il se réconcilia avec Lothaire qui en 1135, alla à Rome recevoir la couronne impériale des mains d'Innocent III.

Dans le conflit soulevé par les deux prétendants, Waleran s'était déclaré pour Lothaire, tandis que Godefroid le Barbu s'était rangé du côté de Conrad. Dès que le premier de ces princes fut affermi sur le trône, il dépouilla Godefroid du duché de la Basse-Lorraine et en investit le comte de Limbourg, qui obtint en même temps le marquisat d'Anvers.

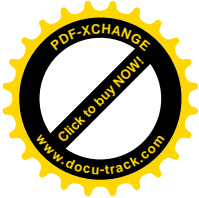


Il y avait là prétexte à une guerre et elle ne pouvait manquer d'éclater. Godefroid ne voulut tenir aucun compte de la décision de l'empereur et il annonça la volonté de se maintenir en possession de son duché. Waleran prit les armes et ramena facilement sous son autorité toute la Basse-Lorraine, excepté le Brabant où Godefroid continua à exercer le pouvoir ducal. Ni l'un ni l'autre cependant n'eut la paisible jouissance du pays soumis à sa juridiction. Ce n'étaient qu'attaques et représailles. Les nobles profitèrent de cette anarchie pour ne reconnaître aucune autorité. Ceux qui avaient des querelles particulières à vider se mirent bravement en campagne, et à côté de la guerre principale, il en surgit une foule d'autres sans liaison avec celle-ci.

Une circonstance vint cependant permettre à Waleran de prendre le dessus. Gilbert, comte de Duras, était le type de ces petits châtelains dont les exploits consistaient, en temps de guerre, à ravager le pays ennemi, et en de paix, à détrousser ceux qui approchaient de leurs manoirs. Il était sous-avoué de St Trond et profitait de cette qualité pour commettre toutes sortes d'extorsions au préjudice de l'abbaye de cette ville. Waleran le dénonça à l'évêque de Metz, à qui le monastère était soumis quant au temporel, et le fit déposséder par ce prélat. En même temps, Alexandre, évêque de Liège, apprenant que Gilbert s'était rendu coupable d'exaction à l'égard de marchands liégeois, le soumettait au jugement de la cour féodale, et celle-ci lui retirait le comté de Duras et un autre fief, qu'il tenait de l'église de Liège.

Gilbert se récria naturellement contre les deux décisions qui le dépouillaient et, trop faible pour s'en venger lui-même, il eut recours à Godefroid le Barbu. Le duc de Brabant ne voyant là qu'une occasion de se mesurer de nouveau avec Waleran de Limbourg, s'empessa de prendre fait et cause pour le Comte de Duras. Il marcha sur St Trond, dont les fortifications sont relevées à la hâte et que l'évêque de Metz place sous la protection de celui de Liège. Ne pouvant s'emparer de cette ville, Godefroid en ravage les alentours. Alexandre le déclare excommunié, lève les troupes pour les envoyer contre lui et en confie le commandement à Waleran qui les réunit aux siennes et va assiéger le château de Duras. Godefroid et le comte de Flandre, à qui il s'est allié, accourent pour défendre cette place. Waleran les empêche d'approcher de ses retranchements. Cependant l'époque de la moisson est venue ; les paysans non seulement voyaient leurs champs ravagés, mais ils n'avaient pas même la perspective de recueillir le peu d'épis que les pieds des chevaux auraient respectés. Leurs cris de détresse inspirèrent à Waleran la généreuse résolution de renoncer à son entreprise. Godefroid se dirige avec son armée jusqu'aux environs de Liège et envoie l'évêque un héraut d'armes, porteur d'un cartel par lequel il le provoque à un combat général en rase campagne. Waleran II accepte le défi au nom du prélat le 7 août 1130. La plaine de Wildre, près de Duras, est choisie de part et d'autre pour cet engagement. Les comtes de Limbourg et de Looz se préparent au combat par des jeûnes et des prières. Les deux armées se trouvent enfin en présence. Ce devait être un spectacle merveilleux que ces troupes rangées en bel ordre, ces fronts hérissés de lances, ce grand nombre de gentilshommes, montés sur des chevaux bardés de fers, et portant au-dessus de leurs cuirasses une magnifique cote d'armes, où brillaient l'or et l'argent, et les plus éclatantes fourrures, l'hermine, le vair et les plus riches couleurs, l'azur et l'écarlate ; et puis cette multitude de bannières dont le vent faisait onduler les larges plis ; enfin, dans l'armée brabançonne, dominant guidons et pennons et lances, l'étendard du duc Godefroid planté majestueusement sur un char traîné par quatre bœufs !

Le commencement de la bataille fut défavorable à Waleran ; la victoire semblait se



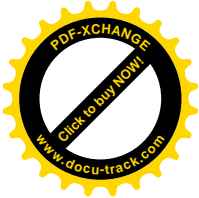
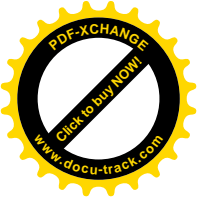
prononcer pour les Brabançons. Mais le duc fit de si courageux efforts qu'il parvint à la ramener de son côté. Godefroid battit en retraite laissant plus de 800 des siens sur le carreau. Une partie qui dut lui être extrêmement sensible fut celle de son riche étendard dont Waleran s'empara. Il le tenait de sa fille, la reine d'Angleterre, qui l'avait brodé. C'est à cette circonstance que la plaine où se donna dut d'être appelée *Standart*, nom qu'elle porte encore de nos jours.

Ce dernier échec engagea Godefroid à laisser en repos un rival qui lui avait donné tant de preuves de la supériorité de ses armes. Il parvint, d'un autre côté, à se réconcilier avec l'empereur Lothaire et avec l'évêque de Liège. Ce prélat le releva des censures prononcées contre lui et pardonna en même temps au comte de Duras. Il est à présumer que Waleran intervint dans ces divers arrangements et qu'il consentit à ce que Godefroid continuât à exercer la juridiction ducale dans ses Etats héréditaires, car le comte de Louvain persista à prendre le titre de duc de Basse-Lorraine.

Vers ce temps là, le Limbourg et les pays limitrophes furent mis en émoi par une aventure qui offre un trait de mœurs fort caractéristique. Parmi les industries qui dans la Basse-Lorraine avaient acquis une grande prospérité, se trouvait celle du tissage. La corporation des tisserands en devint extrêmement présomptueuse et voulut primer sur les autres. Elle s'était constituée en une espèce de féodalité industrielle qui mécontenta les masses. Un paysan de Cornelis-Munster résolut de rabaisser son orgueil, et pour cela inventa un moyen très original. Encouragé par des personnes puissantes, il construisit dans une forêt voisine un vaisseau monté sur des roues, gagna quelques tisserands et le leur fit traîner de ville en ville pour montrer aux populations que cette classe se jouait d'elles. Ce vaisseau se promena à travers une partie du Limbourg, du pays de Liège et du Brabant. Dans certaines localités les tisserands se virent contraints de faire eux-mêmes, nuit et jours, la garde auprès de ce symbole de vengeance populaire, autour duquel des milliers d'individus ne cessaient de danser en vociférant des injures et des menaces.

Après la mort de Lothaire, survenue le 11 septembre 1137, Conrad de Hohenstauffen monta sur le trône d'où il avait dû descendre dix ans auparavant. Son élévation à l'empire étant due presque exclusivement au clergé, il se trouva que plusieurs grands vassaux refusèrent de le reconnaître. Waleran de Limbourg, qui s'était prononcé contre lui lors de sa première élection, lui accorda cette fois son suffrage et le soutint de son épée. Il dut à ces marques de dévouement envers le nouvel empereur d'être maintenu dans le gouvernement du duché de Basse-Lorraine, sans cependant que Conrad se prononçât ouvertement entre lui et Godefroid le Barbu. Ce fut là le dernier acte important auquel participa sans doute Waleran, car l'histoire n'en fait plus mention qu'à l'époque de sa mort, arrivée dans le mois d'avril 1139, quoiqu'on lui assigne d'autres dates. A sa qualité de comte de Limbourg et de duc de Basse-Lorraine, il joignit celle de seigneur de Reifferscheid et de Wassenberg, d'avoué des abbayes de St Trond et de Duisbourg. A l'inverse de son père qui les avait dépouillés, il protégea une foule de monastères et leur fit des donations. Il aliéna une partie du terrain sur lequel fut bâtie, en 1134, l'abbaye d'Everbode et attacha ainsi son nom à la fondation d'un des établissements religieux les plus célèbres de Belgique.

Waleran II avait épousé Judith, fille de Gérard comte de Gueldre, qui après la mort de son époux, alla se fixer dans l'abbaye de Rolduc, où elle mourut en 1151. Ses ossements furent retrouvés en 1689. De ce mariage naquirent trois fils et deux filles. L'une, Béatrix épousa Rupert comte de Luxembourg, dont les descendants



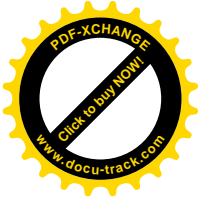
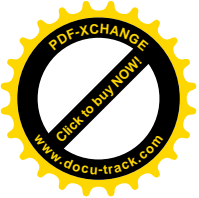
prirent le nom de Nassau, d'un château qu'ils possédaient. L'autre, Adélaïde, fut mariée à Eckbert comte de Tecklenbourg. Henri, l'aîné, succéda à son père. Gérard, le second, sire de Wassenberg, obtint ensuite la terre de Reifferscheid. Il est la souche des seigneurs de Salm-Reifferscheid. Disons en passant que cette famille est la seule en Europe dans laquelle se soit conservé, par les mâles, le sang des ducs de Limbourg. Waleran, troisième fils du duc, hérita du comté d'Arlon et mourut sans lignée en 1146.

V

REGNE DE HENRI II 1139 - 1167

L'avènement de Henri II devait être le signal de nouvelles guerres entre la maison de Limbourg et celle de Brabant. Godefroid II, fils du Barbu, avait épousé la belle-sœur de l'empereur Conrad. Celui-ci profita de la mort de Waleran II pour trancher les difficultés qui existaient au sujet de l'investiture du duché de la Basse-Lorraine, où ainsi qu'on l'a vu tantôt, il n'y avait pas d'unité dans le gouvernement. Godefroid II fut appelé à remplacer Waleran. Henri II, suivant en cela l'exemple que lui avait donné Godefroid le Barbu, refusa de se soumettre à la décision de l'empereur, et quoique les duchés ne fussent pas héréditaires alors, prétendit avoir le droit de succéder à son père. Voilà de nouveau une grande partie de la Belgique en émoi. Henri entre dans le Brabant, et selon la coutume d'alors, brûle les villages et foule les récoltes. Godefroid riposte en assiégeant St Trond. Il force cette ville à capituler, en chasse les partisans d'Henri, se fait garantir la fidélité de la population et se dirige ensuite vers Aix-La-Chapelle, dont il se fait ouvrir les portes ; il va s'asseoir sur le siège ducal, y rend pendant deux jours la justice, se fait prêter serment par les habitants et en oblige un certain nombre à se joindre à ses troupes. Aix-la-Chapelle était la capitale de la Basse-Lorraine : la question semblait donc formellement tranchée en faveur du duc de Brabant.

Il paraît qu'Henri de Limbourg ne se résigna pas facilement à laisser son adversaire en paix et qu'il fallut que Conrad lui promit de lui accorder un dédommagement. Cet empereur lui avait permis de s'emparer, comme à compte, d'une partie des biens de Goswin II, sire de Fauquemont, pour punir celui-ci des pillages qu'il commettait constamment au préjudice des habitants de la banlieue de Maëstricht, il en résulta entre ces deux seigneurs une guerre dans laquelle l'avantage demeura à Henri. Le château de Fauquemont fut pris et ruiné. Mais Godefroid II étant mort sur ces entrefaites, et l'empereur ne tenant pas l'engagement qu'il avait pris envers le duc, celui-ci unit ses armes à celles de Goswin, et entama une nouvelle lutte contre Godefroid III, encore enfant. Elle fut longue et ruineuse car elle ne se termina qu'en 1155, où Godefroid épousa Marguerite, fille d'Henri. Ce mariage était d'une excellente politique, il allait enfin mettre un terme à des prétentions qui avaient déjà fait couler tant de sang et qui selon toute probabilité, étaient sans cela destinées à se perpétuer. Henri de Limbourg, non seulement renonça pour toujours au duché de la Basse Lorraine, mais il consentit encore à ce que les fiefs et tous autres biens ressortissant à ce duché, dont il s'était emparé, retournassent après lui à son gendre. Il lui fit en outre don d'un alleu considérable, et lui transmit la haute avouerie de l'abbaye de Saint-Trond.



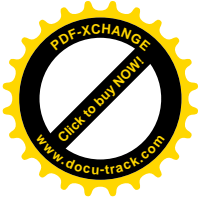
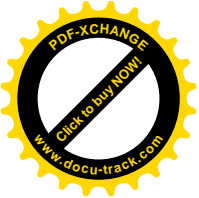
Ses dissentiments avec Godefroi III n'occupèrent pas tellement Henri II, qu'il ne pût intervenir en faveur de l'évêque de Liège, dans une guerre que fit à ce prélat, en 1151 ou 1152, Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg et de Namur, en restitution d'une somme d'argent qu'il avait prêtée au précédent évêque. Une grande bataille fut donnée dans la plaine d'Andenne. Les troupes Liégeoises, commandées par le duc de Limbourg et le comte de Duras, obligèrent celles du duc de Luxembourg à prendre la fuite. Mais, après cette victoire, elles se souillèrent par toutes sortes d'excès et de profanations ; la ville d'Andenne fut pillée et incendiée ; l'église ne fut pas plus respectée, et les religieuses du monastère se virent arracher leurs vêtements par ces forcenés.

Pendant la durée de ces débats, un grand intérêt religieux et social à la fois continuait à entraîner en Orient la plupart des princes de la chrétienté. Conrad, invité par Saint Bernard à prendre la croix, ne resta pas sourd à la voix du célèbre abbé de Cluny ; mais avant de se livrer à cette périlleuse entreprise, il voulut faire nommer son fils roi des Romains. Le couronnement eut lieu à Aix-la-Chapelle le 11 mai 1148. Henri de Limbourg y assista. L'empereur peu de temps après se mit en route pour la Palestine, suivi d'une armée qu'on porte à soixante et dix mille cavaliers et à un nombre immense de fantassins. Pourquoi le duc Henri ne fit-il pas partie de cette expédition ? Fut-il retenu par ses démêlés avec le duc de Brabant à qui son départ eut laissé le champ libre ? On l'ignore. Toujours est-il qu'une affreuse disette régnant en ce moment dans ses Etats, une grande partie de la population limbourgeoise alla grossir les rangs de l'armée impériale en marche pour la terre sainte.

Le duc de Limbourg paraît avoir été dans les meilleurs rapports avec l'empereur Frédéric Ier, surnommé Barberousse, et sans doute il l'accompagna lors de l'expédition qu'il fit en 1158 contre les républiques lombardes ; car il n'existe aucune trace de sa présence dans son duché pendant une période de cinq ans. On nous le montre même assistant à la célèbre diète de Roncali, où se fit un règlement relatif aux bénéfices des possessions usufruitaires devenues par l'hérédité de véritables fiefs. Frédéric, dans sa profonde admiration pour les anciens empereurs de Rome, ayant établi le droit romain, et ayant fait revivre les droits *régaliens* tombés en désuétude, souleva la colère du pape, qui mourut au moment de lui lancer les foudres de l'excommunication. Alexandre III fut élu à sa place par une partie des cardinaux, tandis que l'autre partie, dévouée à l'empereur, nomma successivement trois autres papes. Le duc de Limbourg et la plupart des prélats de l'Empire furent entraînés dans ce schisme, et ce qui le prouve quant à Henri II, c'est sa présence à la canonisation de Charlemagne, faite à Aix-la-Chapelle en 1165 par un des antipapes, sur l'ordre de Barberousse.

Une fédération s'étant formée en Italie contre l'autorité impériale, Frédéric entreprit une nouvelle expédition dans ces contrées. Il assiégea Rome et y installa son antipape qui le couronna pour la seconde fois. Le duc de Limbourg figurait parmi les seigneurs de sa suite. Une maladie pestilentielle s'étant répandue dans l'armée, l'enleva ainsi que l'évêque de Liège et une foule d'autres princes et prélats ; Frédéric revint en fugitif et n'arriva que difficilement en Allemagne.

C'était alors l'usage de faire bouillir, pour en détacher les chairs, les corps des personnages illustres morts de la peste dans des expéditions lointaines, lorsque leurs familles les réclamaient. Les restes de Henri II furent soumis à cette opération. Son squelette ramené par ses gens à la fin de l'année 1167, reçut la sépulture dans l'église de l'abbaye de Rolduc où reposait depuis plus de vingt



ans, Mathilde sa première femme, fille d'Adolphe, comte de Saffenberg. Sa seconde femme, Laurence, fille du comte de Flandre, dont il se sépara pour cause de consanguinité, eut encore deux maris, Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg, et Raoul 1er, sire de Péronne.

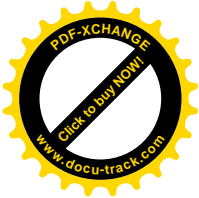
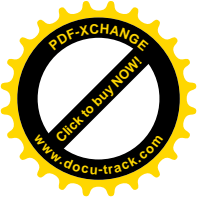
Henri de Limbourg ne laissa que deux enfants qu'il eut de sa première union ; Henri III son successeur et Marguerite, épouse de Godefroid III. C'est par son mariage avec Mathilde qu'Henri II unit le pays de Rolduc au duché de Limbourg. Cette seigneurie s'appelait auparavant Rode ; elle fut nommée dès lors Hertogenrode ou Rode le duc, nom qui par corruption s'est changé en celui qu'elle porte aujourd'hui. Le comte de Saffenberg fit en outre don à son gendre de l'avouerie de l'abbaye de Rolduc et de terres considérables situées en Hesbaye et dans l'archevêché de Cologne. La puissance des princes de Limbourg allait donc en grandissant, et par leurs conquêtes et par leurs alliances.

VI

REGNE DE HENRI III DIT LE VIEUX 1167 - 1221

Ce n'est qu'en 1172, par conséquent cinq années après son avènement au duché du Limbourg, qu'Henri III donna signe de vie. Restait-il inactif jusque là ? Ou ses actions parurent-elles de trop peu d'importance aux chroniqueurs pour qu'ils aient pris la peine de nous les transmettre ? L'histoire nous montre pour la première fois Henri III bataillant contre Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg et de Namur ; mais elle ne nous dit pas la cause de cette guerre. Il est permis de l'attribuer à quelque contestation au sujet du marquisat d'Arlon, dont le duc de Limbourg était propriétaire et qui touchait au comté de Luxembourg. Quoi qu'il en soit, nous voyons le duc entrer dans les possessions du comte, et y porter le pillage et l'incendie : c'était le prélude de toutes les guerres d'alors ; c'était le premier degré de l'échelle des vengeances seigneuriales. La cabane du serf renversée, venait le tour des châteaux. Plusieurs furent forcés par Henri. Le comte de Luxembourg, tout rude joueur qu'il était, se sentit incapable de tenir tête à son agresseur. Il appela à son aide Baudouin V, comte de Hainaut, son neveu qui lui amena des renforts considérables. Ces deux seigneurs se jetèrent sur le marquisat d'Arlon, où ils prirent leur revanche des dégâts commis par le duc dans le Luxembourg. Pas un village sur leur route qui n'eût à souffrir cruellement de ces représailles. Ils allèrent ensuite faire le siège du château d'Arlon où Henri III s'était retiré. Ce prince, se voyant cerné par des troupes nombreuses et bien pourvues de vivres, crut inutile de prolonger sa résistance au delà du dixième jour. Il s'obligea en capitulant, à restituer à Henri l'Aveugle les châteaux dont il s'était emparé et à le dédommager des pertes qu'il lui avait fait essuyer.

Ici encore nous perdons de vue le duc Henri III, pendant une période de plus de dix ans. Nous ne le retrouverons qu'en 1183 à Trèves, assistant comme marquis d'Arlon, fief relevant de cet archevêché, à l'élection d'un nouveau prélat, le titulaire étant mort le 23 mai de cette année. Henri III exerça sans doute une influence considérable sur l'assemblée car, contrairement à une résolution déjà arrêtée par un grand nombre de chanoine, son candidat, l'archidiacre Folmar, obtint la majorité des suffrages. L'empereur Frédéric 1er, contraire à ce choix, le déclara nul et décida qu'une nouvelle élection aurait lieu. Cette fois ce fut

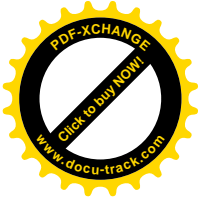
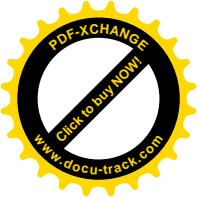


Rodolphe, prévôt de l'église métropolitaine qui l'emporta. L'empereur l'investit immédiatement du temporel de l'église de Trèves. Folmar en appela au pape qui maintint son élection. D'un autre côté, Frédéric émettant les mêmes prétentions à l'égard de son protégé, il en résulta un long schisme dont le duc de Limbourg fut ainsi la cause première. Cependant les princes et les prélats de l'empire, dans le but de faire leur cour à Frédéric, abandonnèrent le parti de Folmar. Le duc de Limbourg subit-il la même influence ? On ne le dit pas, mais on sait que Philippe, archevêque de Cologne, issu de la maison de Fauquemont, demeura fidèle à Folmar et sa persistance à ce sujet fut si grande que cinq ans après, Henri, roi des Romains, fils de Barberousse, tint à Coblenz une diète dans le dessein d'engager les seigneurs de la Basse-Lorraine à lui prêter leur concours pour punir l'archevêque de Cologne du peu de respect qu'il montrait à la volonté impériale, en soutenant un prélat que ce monarque avait refusé de reconnaître. Un refus unanime accueillit cette proposition. Philippe, de son côté, avait assemblé un concile provincial pour avoir un moyen de mettre l'église de Cologne à l'abri de toute agression de la part de l'empereur. Le duc de Limbourg, en sa qualité de vassal de cette église, figurait parmi ceux qui composaient ce concile ; il est permis peut-être de conclure de là, que pas plus que Philippe, il ne changea de sentiment à l'égard de l'archevêque de Trèves.

Ces querelles, d'une si mince importance en comparaison des grands événements qui s'accomplissaient en Orient, s'apaisèrent à la nouvelle de la destruction du royaume de Jérusalem et de l'enlèvement de la vraie croix par les infidèles. Une troisième croisade s'organisa. Frédéric Barberousse réunit une armée de nonante mille combattants, dont quinze mille étaient chevaliers et se dirigea vers l'Asie. A sa suite marchaient le duc de Limbourg et ses deux fils, Waleran et Henri. Waleran se signala surtout parmi les seigneurs belges qui avaient pris la croix. Nous n'entrerons pas dans le détail de ses exploits en terre sainte. Ce soin vient d'être rempli par l'auteur de *l'Histoire des Belges aux croisades*, et nous devons nous garder de détacher aucune figure de ce grand et poétique tableau.

Le séjour du duc de Limbourg et de son fils Henri en Palestine ne fut pas sans doute de longue durée car, tandis que Waleran était occupé à combattre les infidèles, nous voyons son père prendre ici l'épée pour défendre des intérêts d'une toute autre nature. Henri III, après la mort de son beau-frère Godefroid III, duc de Brabant, avait concédé la haute-avouerie de Saint-Trond au comte de Duras qui déjà en avait la basse-avouerie. Ce seigneur, atteint de la lèpre, et pour qui les avantages de la fortune étaient devenus sans prix, fit don de la presque totalité de ses biens à ses frères Conon et Pierre. Ceux-ci, n'ayant pas non plus d'enfants, prirent le parti de transmettre cet héritage à l'église de Liège, ne s'en réservant que la jouissance leur vie durant. L'évêque de Liège négligea non seulement les formalités qui devaient valider cette donation, mais contrairement aux conditions stipulées, il la céda à des tiers à prix d'argent. Conon et Pierre profitèrent de ces abus pour rentrer dans leurs droits. Le premier, qui possédait le château de Duras, l'avouerie de l'abbaye de Saint-Trond et d'autres fiefs du Limbourg, était à ces titres homme-lige du duc Henri III et tenu à l'hommage envers lui.

Il refusa néanmoins de lui rendre le service prescrit par les lois féodales ; et le duc, en vertu de ces mêmes lois, fit assembler une cour des pairs qui déclara Conon convaincu de félonie et déchu de tous les fiefs en question. Il se saisit même de sa personne et vendit en 1189, l'avouerie de Saint-Trond à Gérard, comte de Looz, qui lui en fit hommage et en prit aussitôt possession. Conon n'en

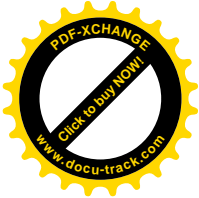
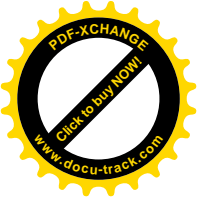


persista pas moins à se considérer comme propriétaire de l'avouerie de Saint-Trond et du comté de Duras et en cette double qualité, le vendit à Henri Ier, du de Brabant, moyennant huit cents marcs d'argent. Remarquons que ces propriétés, achetées par des princes, à des seigneurs qui n'y avaient plus aucun droit, propriétés dont l'acquéreur ne parvenait à se mettre en possession qu'après de longues et sanglantes luttes, sont un des traits qui dénotent le mieux jusqu'à quel point l'instinct de la guerre travaillait alors la société.

Le duc de Brabant commença son plan de campagne par la reconstruction des murailles du château de Duras, et par l'envoi de cette place d'une forte garnison et de beaucoup de vivres. Il voulait qu'elle fût pour le comté de Looz un perpétuel sujet d'inquiétude. Il lève ensuite une armée qu'on porte à soixante mille fantassins et sept cent cavaliers, passe par une partie de ce comté, où ses soldats commettent d'affreux excès, et vient porter le siège devant Saint-Trond où se trouvaient le comte Gérard et le duc de Limbourg qui était accouru au secours de ce seigneur. La ville était défendue par trois cents chevaliers, autant d'écuyers et environ vingt mille fantassins, plus les habitants favorables au comte de Hainaut, parent allié du comte de Looz, consentit à faire une diversion en sa faveur. Il entra dans le Brabant, resté sans défense, et pour grandir le péril aux yeux d'Henri Ier et lui faire abandonner les sièges, il crut ne devoir rien respecter. En effet, à la nouvelle de ces dévastations, le duc de Brabant s'empressa de regagner ses Etats. Il fut convenu ensuite entre lui et le comte de Looz que ce dernier garderait l'avouerie de Saint-Trond jusqu'au remboursement d'une somme de 800 marcs qu'il remit à Henri Ier. Cet arrangement laissait la question pendante entre les ducs de Limbourg et le Brabant. Ils finirent néanmoins par s'entendre au sujet de cette haute avouerie de Saint-Trond, qui comme on pu le voir, avait déjà été le prétexte de bien des troubles. Henri III reconnut que son père l'avait assignée en dot à Marguerite sa sœur, lors du mariage de cette princesse avec le duc Godefroid, et qu'ainsi il avait eu tort de l'aliéner en faveur du comte de Duras. Il la résigna donc entre les mains de l'évêque de Metz dont elle relevait ; l'évêque la remit en fief au duc de Brabant, qui à son tour la rétrocéda à son oncle Henri de Limbourg. Un fait dont il serait intéressant de connaître la cause, mais qu'aucun monument ne nous explique, c'est la cession faite en 1191 par le duc de Limbourg à celui de Brabant, non seulement de ses alleux d'Arlon et de Rolduc, mais encore de tout ce qu'il possédait héréditairement entre la Meuse, le Rhin et la Moselle. Henri de Brabant lui rendit ces terres à titre de fiefs et y joignit ce que sa mère lui avait légué, ainsi qu'une partie du comté de Daelhem, tout cela sous l'obligation de l'hommage et du service. Par le même acte les deux ducs s'engageaient à se prêter une mutuelle assistance contre leurs ennemis respectifs, sans être tenus toutefois de manquer à la fidélité qu'ils devaient à l'empereur et à l'empire. Les prédécesseurs d'Henri III, dans leurs longs débats avec les ducs de Brabant, avaient su se maintenir sur le pied de l'égalité avec ces princes, et voilà ceux-ci devenus suzerains du Limbourg !

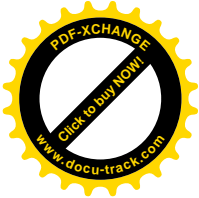
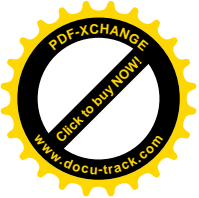
Henri III ne le cédaient cependant en magnanimité à aucun de ses ancêtres, nous en avons pour preuve la manière dont il se conduisit envers son neveu Albert de Louvain, élu évêque de Liège, et l'attitude hostile qu'il prit en cette occasion vis-à-vis de l'empereur Henri VI lui-même.

L'évêché de Liège étant devenu vacant le 5 août 1191 à la mort de Raoul de Zeringen, les électeurs se réunirent dans cette ville le 8 septembre suivant pour procéder au remplacement de ce prélat. Deux concurrents étaient en présence, le prévôt Albert de Rhetel, parent du comte de Hainaut, soutenu par ce seigneur,



et Albert de Louvain, chanoine de la cathédrale, frère du duc de Brabant et neveu d'Henri de Limbourg. Ces deux princes parvinrent à faire élire leur parent, au grand mécontentement du comte de Hainaut. Recours de chaque parti vers l'empereur, qui après avoir cité les deux compétiteurs à une diète à Worms, à laquelle assista le duc de Limbourg, finit par déclarer que l'élection lui était réservée, et éleva sur le siège épiscopal Lothaire, comte de Hostade, prévôt de Bonn et possesseur de plusieurs bénéfices. Le clergé Liégeois protesta énergiquement contre cet abus de pouvoir. Albert de Louvain, de son côté en appela au saint-siège. Lothaire néanmoins, escorté de troupes nombreuses, prit possession de l'évêché et des places fortes qui en dépendaient. Appuyé par le comte de Hainaut, il se fit reconnaître par tous les vassaux de l'église de Liège, excepté les ducs de Limbourg et de Brabant, qui refusèrent de lui prêter hommage. Albert prit le parti de se rendre lui-même à Rome pour expliquer sa cause au pape. Le pontife, non seulement confirma son élection, mais l'éleva au cardinalat. Albert, de retour auprès du duc de Brabant, vit l'empereur menacer ce prince des plus grands maux s'il n'expulsait son frère de ses Etats. Il se retira volontairement auprès du duc de Limbourg, son oncle, qui retranché dans sa forteresse, pouvait impunément braver la colère de l'empereur, comme déjà ses aïeux l'avaient fait. Henri III fit le meilleur accueil au prélat proscrit et le conduisit le long des fortifications de son château, pour lui prouver qu'il était là parfaitement à l'abri de la haine de ses persécuteurs. Mais Albert ne séjourna que peu de temps chez son oncle. Comme l'archevêque de Reims avait reçu du pape mission de le sacrer, il partit pour cette ville, accompagné du duc de Limbourg, qui par là rompait ouvertement en visière à l'empereur. Henri III fit les honneurs de la cérémonie du sacre, et celle-ci terminée, il prêta avec plusieurs seigneurs, l'hommage à Albert pour les terres qu'il tenait de l'église de Liège. Puis il assista comme simple spectateur à un tournoi que des chevaliers français donnèrent en l'honneur du nouvel évêque. Il y fut accueilli avec la courtoisie due à un prince aussi justement célèbre, et par sa naissance et par sa valeur. Un rude réveil l'attendait au milieu de ce divertissement. Un exprès lui apporta d'horribles détails sur les vengeances que l'empereur exerçait à Liège contre les partisans de son neveu. Plusieurs seigneurs français, remplis d'une généreuse indignation, s'empressèrent de lui offrir le secours de leurs bras. Il quitta en toute hâte Reims où il laissa Albert. On n'a aucun détail sur ce qui se passa à son retour entre lui et l'empereur. Peut-être partagea-t-il le sort du duc de Brabant. Ce seigneur fut contraint de renoncer à la fidélité qu'il avait jurée à son frère et de faire à genoux l'hommage à Lothaire de Hostade.

Pendant ce temps le malheureux Albert continuait à résider à Reims et vivait dans l'isolement et la pauvreté. La pureté de sa vie, l'élévation de son caractère lui avaient gagné tous les cœurs. Ses ennemis redoutaient l'effet de cette sympathie presque universelle. Ils résolurent de se défaire de lui. Les misérables chargés de cette sanglante mission, après avoir gagné sa confiance et son amitié, en profitèrent pour l'attirer dans un piège où ils l'égorgerent. La complicité de l'empereur, de Lothaire et de son frère Thierry, comte de Hostade et de Daelhem, était évidente. Ainsi l'opinion publique à Liège, se prononça-t-elle si sévèrement sur le compte de l'usurpateur du siège épiscopal, que celui-ci prit le parti de se retirer à la cour d'Henri VI. Le duc de Limbourg, celui de Brabant et plusieurs autres seigneurs parents ou alliés de la victime, se donnèrent rendez-vous dans les environs de Cologne pour se concerter sur les moyens de tirer de ce meurtre une éclatante vengeance. Le duc de Limbourg émut profondément l'assemblée par la manière dont il retraça l'odieuse conduite de l'empereur en cette circonstance. Il fit ensuite entendre un cri de révolte qui trouva un puissant écho parmi un grand nombre de seigneurs de la basse et même de la haute Allemagne.

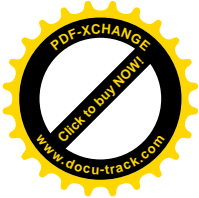
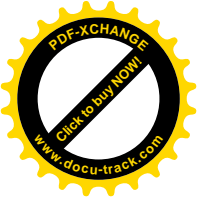


Il s'agissait de remplacer l'empereur déclaré félon et indigne de régner, par Henri 1er duc de Brabant. Ce prince et le duc de Limbourg se décidèrent à donner l'exemple et à ouvrir les hostilités. Au commencement de l'année 1193, ils envahirent le comté de Hostade, prirent et ruinèrent la plupart des châteaux qui s'élevaient sur cette seigneurie. Comme toujours, ce furent les malheureux campagnards qui eurent le plus à souffrir de ces luttes où il ne s'agissait cependant ni d'eux ni de leur misérable condition.

En présence de la confédération formée par les ducs de Limbourg et de Brabant dans le dessein de le détrôner, l'empereur éprouva une inquiétude assez vive pour sentir le besoin de chercher un puissant allié. Il tourna les yeux vers Philippe-Auguste, roi de France, et afin de gagner ses bonnes grâces, il s'engagea à lui livrer Richard Cœur de Lion, qu'il tenait prisonnier au mépris des lois de la chevalerie et des droits garantis aux croisés. Qu'auraient pu les confédérés si ces projets d'alliance s'étaient accomplis ? Ils coururent au-devant du danger, en entrant dans les vues des princes restés neutres et qui leur offraient d'intervenir auprès de l'empereur pour amener une réconciliation. Henri VI eut à Coblenz une entrevue avec le duc de Limbourg et les autres membres de la famille d'Albert. Il leur jura qu'il était innocent du meurtre dont on l'accusait, et promit de punir les assassins réfugiés dans ses Etats. Pour mieux cimenter cette paix, il combla de largesses Henri III, qui assista ensuite à la diète tenue à Worms, où il devait être traité de la rançon de Richard Cœur de Lion. Le monarque anglais sensible au zèle qu'il y montra pour le rendre à la liberté, lui fit afin de s'attacher plus étroitement, une pension annuelle à titre de fief, et l'obligea ainsi à le défendre contre le roi de France pendant un certain temps.

Lothaire de Hostade, excommunié par le pape, s'était vu forcé de renoncer à l'évêché de Liège. Une des conditions de la paix conclue entre l'empereur et Henri de Limbourg, avait été que ce seigneur remplirait lui-même le siège vacant, pourvu que son choix eût l'assentiment du chapitre. Un de ses fils, nommé Simon, quoique âgé de seize ans à peine, était sous-diacre et chanoine de la cathédrale Saint-Lambert. C'était un jeune homme de belle figure et de taille élevée, fait pour manier la lance plutôt que pour tenir la crosse. Son père jeta les yeux sur lui et parvint à le faire élire, en octobre 1193. Il redevenait par là un des seigneurs les plus puissants de l'empire. Henri de Brabant craignit même un instant qu'il ne conçût la pensée de rentrer en possession du duché de la Basse-Lorraine. L'empereur ne vit pas non plus sans déplaisir l'élection du prince évêque, auquel pourtant il ne refusa pas l'investiture, et Simon de son côté ne négligea rien pour se le rendre favorable. Toutefois, quoiqu'il parût bien établi sur son siège, sa nomination amena une série d'événements qui occupent une place importante dans l'histoire du prince limbourgeois.

Baudouin V, comte de Hainaut, ennemi de la maison de Limbourg, avait éprouvé un grand dépit à la nouvelle de l'avènement de Simon, et lorsque les vassaux de l'église de Liège virent prêter foi et hommage au nouvel évêque, non-seulement il s'y refusa, mais il engagea quatre archidiacres à en appeler au pape pour faire casser l'élection. Tant de malveillance avait inspiré à Henri III un vif désir de se venger. L'occasion s'en présenta bientôt. Baudouin était neveu de Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg et de Namur. Ce dernier, séparé depuis longtemps de sa femme, Agnès de Gueldre, et qui était sans enfants, avait à plusieurs reprises fait donation de ses domaines au comte de Hainaut, en récompense des services qu'il en avait reçus dans sa guerre contre les ducs de Limbourg et de Brabant. Mais, peu de temps après, il s'était réconcilié avec Agnès et en 1186, contre toute attente, il en avait eu une fille qui fut appelée

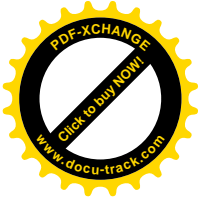
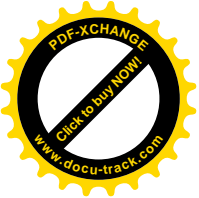


Ermesinde. L'acte de donation, par ce fait, se trouva annulé. Baudouin, déçu dans son espoir, n'en revendique pas moins, du consentement de l'empereur, la possession du comté de Namur. Un accommodement intervint entre l'oncle et le neveu au mois de juillet 1190. Henri l'Aveugle eut bientôt à se repentir des concessions qu'on lui avait arrachées, et il recourut au duc de Limbourg et à ses fils Waleran, Simon et Henri pour rentrer, avec leur appui, dans l'intégrité de ses Etats. Ces seigneurs ayant aussitôt rassemblé leurs hommes d'armes, se dirigèrent vers le comté de Namur de concert avec les autres alliés d'Henri l'Aveugle. Leur passage, comme il arrivait toujours à cette époque, fut marqué par toutes sortes d'excès. Ils allèrent camper près du village de Neuville sur la Mehaigne, où Baudouin accourut pour leur livrer bataille. Leur armée comptait vingt mille fantassins, quatre cents chevaliers et autant d'écuycers, tandis que celle de Baudouin s'élevait tout au plus, à la moitié de ce nombre. Le combat fut extrêmement meurtrier en août 1194. C'étaient les chevaliers, ces hommes armés de pied en cap, montés sur des chevaux bardés de fer comme eux, qui décidaient alors la victoire. Il était difficile de les tuer, à moins qu'on ne les assommât. Mais aussi une fois désarçonnés et renversés de leurs chevaux, il leur était impossible de se relever, embarrassés comme ils l'étaient de leurs armures. C'est ainsi sans doute que le duc de Limbourg et son fils Henri tombèrent entre les mains de Baudouin, resté maître du champ de bataille. Les deux prisonniers, conduits dans le Hainaut à la suite du vainqueur, eurent pour résidence, le père le château d'Ath et le fils celui du Quesnoy. Grâce à l'intervention du duc de Brabant, leur détention ne fut pas de longue durée. Ce seigneur, qui avait eu précédemment des démêlés avec Baudouin, changea en traité de paix la trêve qu'il avait conclue avec lui. Le duc de Limbourg et son fils Henri, compris dans la convention, furent mis en liberté sur parole, après avoir donné pour otages deux membres de leur famille.

A peine le duc de Limbourg était-il rentré dans ses Etats, que les quatre archidiacres envoyés en députation auprès du saint-siège en revenaient porteurs d'un ordre du pape qui annulait l'élection de Simon. Mais, comme les villes et les forteresses du pays de Liège étaient occupées par des troupes limbourgeoises, on fut obligé de désigner Namur pour y procéder à un nouveau choix, et l'assemblée porta ses suffrages sur Albert de Cuyck.

Simon, fort de l'appui de son père et de ses frères, répondit à ce défi par des persécutions contre les artisans de son compétiteur. Baudouin de Hainaut, l'éternel ennemi de sa famille, se posa en protecteur d'Albert. Il le conduisit à Huy et l'installa dans cette ville dont il assiégea le château avec plus de quarante mille hommes. Simon et son père se préparaient à fondre sur lui, lorsque le duc de Brabant, voyant les proportions que prenait cette guerre, résolut d'intervenir comme arbitre et parvint à la faire cesser, par un arrangement qu'il proposa et qui fut accepté de part et d'autre. Les villes et les forteresses de l'évêché furent partagées entre lui et Baudouin et tenues sous le séquestre pour être remises à celui des concurrents en faveur duquel le pape se prononcerait définitivement.

Simon et Albert de Cuyck partirent pour Rome pendant le carême de l'année 1195, afin de soumettre leur différend au saint-siège. Les historiens ne sont pas d'accord sur la sentence qui intervint. Les uns veulent que l'élection de Simon ait été infirmée de nouveau et qu'il ait obtenu en compensation le titre de Cardinal ; les autres prétendent que le souverain pontife, se montrant disposé à lui donner gain de cause, ses ennemis l'empoisonnèrent. Toujours est-il qu'il mourut dans le courant d'avril, et qu'Albert de Cuyck prit alors sans difficulté possession de l'évêché de Liège. Le duc de Limbourg seul persista longtemps à ne pas



reconnaître l'antagoniste de son fils.

Les chroniqueurs contemporains nous parlent, sans en indiquer la cause, de démêlés survenus vers cette époque entre les ducs de Limbourg et de Brabant ; mais, quoique prêts à agir vigoureusement l'un contre l'autre, ils n'en vinrent cependant pas aux mains. Le duc de Brabant et ses alliés, les comtes de Flandre et de Hainaut, s'étaient avancés jusqu'aux environs de Maëstricht. A l'aspect d'une armée si formidable, le duc de Limbourg, qui n'était appuyé que par le comte de Gueldre, n'osa accepter la bataille et s'empessa de se réconcilier avec son neveu.

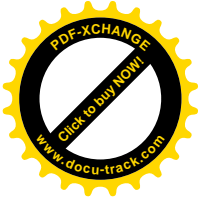
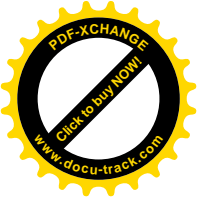
L'Europe se préparait à une quatrième croisade. Le duc Henri III s'était engagé à en faire partie, et le pape à sa demande, l'en avait ensuite dispensé sous la condition de fonder un établissement religieux. Remarquons, en passant, que c'est à cette occasion que fut bâtie la belle abbaye du Val-Saint-Lambert, sur la Meuse, au dessus-de Liège. Waleran, qui déjà s'était croisé une première fois, prit encore part à cette nouvelle expédition et ne s'y distingua pas moins que dans la précédente.

Nous arrivons à une période d'épouvantable anarchie. Nous allons voir deux princes se disputant l'empire, le duc de Limbourg passant tour à tour de la bannière de l'un sous celle de l'autre, et l'un de ses fils se prononçant pour celui des deux compétiteurs contre lequel combattent son père et ses frères.

Henri VI qui, de son vivant, avait fait couronner Frédéric son fils, âgé seulement de trois ans, étant mort, et les droits du jeune empereur n'ayant pas été reconnus, Philippe de Souabe son oncle, et Othon de Brunswick, appuyés l'un par l'archevêque de Mayence, l'autre par celui de Cologne, se firent proclamer en même temps. Le duc de Limbourg avait figuré au nombre de partisans d'Othon, tandis que Waleran s'était attaché à la fortune de Philippe, au nom duquel même il gardait la ville d'Aix-la-Chapelle, et dont il avait obtenu en récompense le château fort de Bernstein. Othon, qui voulait se faire couronner selon l'usage, résolut d'assiéger Aix-la-Chapelle. La résistance fut d'abord extrêmement vive ; mais Waleran, qui n'avait qu'une poignée d'hommes à sa disposition, finit par capituler et paraissant vouloir profiter de cette circonstance pour se rapprocher de son père, passa au service d'Othon. Celui-ci, maître d'Aix-la-Chapelle s'y fit sacrer solennellement en présence d'un nombre considérable de seigneurs parmi lesquels nous remarquons le duc de Limbourg et ses fils Henri, Waleran et Frédéric.

Philippe de son côté, avait des partisans non moins puissants et non moins nombreux ; et la lutte en devait être d'autant plus longue et plus acharnée.

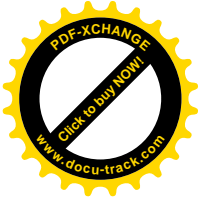
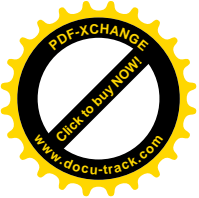
L'histoire assigna à Waleran de Limbourg un rôle important dans cette guerre désastreuse, et c'est comme on le verra par la suite, une des figures les plus grandes et les plus caractéristiques que nous présente le moyen âge. On vient de lui voir abandonner la cause de Philippe pour celle d'Othon. Ce revirement ne devait pas être le seul. L'archevêque de Cologne, qui connaissait son ambition, crut d'une bonne politique de faire démolir le château de Bernstein, qui pouvait devenir aux mains de son possesseur une arme dangereuse pour la sûreté de l'Etat. Waleran, afin de se venger du prélat allié d'Othon, se rejeta vers Philippe et de concert avec lui, alla porter le meurtre et l'incendie sur les terres de l'archevêque. Othon crut devoir user de représailles envers les partisans de son ennemi, et marcha sur la Saxe, où il s'empara de plusieurs places. Philippe alors



accourut à sa rencontre avec Waleran, et cette expédition eut cela de remarquable qu'Henri de Limbourg, faisant partie de l'armée d'Othon, les deux frères se trouvèrent obligés de se combattre l'un l'autre.

Le pape, longtemps indécis entre les deux compétiteurs, ayant fini par se prononcer en faveur d'Othon, Waleran saisit ce prétexte pour abandonner de nouveau le parti de Philippe, dans lequel sa retraite jeta la plus grande confusion. Il paraît que dès ce moment, il ne cessa de montrer le dévouement le plus sincère aux intérêts d'Othon ; car c'est ce que l'on peut conclure de la lettre de félicitation qu'il reçut du pape, ainsi que son père et son frère Henri, dans le courant de l'année 1204 « *Nous approuvons, dit le pontife, en faisant en Dieu l'éloge de votre persévérant dévouement, et trouvons agréable que vous soyez toujours fidèlement et constamment attaché à notre très cher fils, l'illustre roi Othon, élu empereur des romains, et lequel nous nous proposons d'inviter à recevoir au temps convenable la couronne impériale, et que vous lui accordiez votre secours et votre faveur. Vous témoignant donc notre reconnaissance pour ce dévouement, nous vous avertissons et vous exhortons avec plus d'attention et vous mandons, par ces lettres apostoliques, que nonobstant le serment que vous auriez peut être fait au duc de Souabe, lequel, après avoir rejeté ce prince, nous cassons, vous assistiez fortement et puissamment le roi susdit, et que vous engagiez à la fidélité envers lui tous vos parents et amis, afin que par là vous méritiez plus abondamment nos bonnes grâces* ». Le pape termine cette lettre en cherchant à réfuter les allégations de ceux qui l'accusaient d'avoir, en proclamant Othon, empiété sur le droit des princes de l'empire.

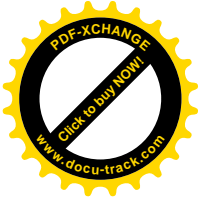
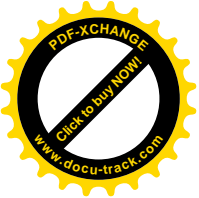
Innocent III fit les mêmes instances auprès de la plupart des grands vassaux qui s'étaient prononcés pour Othon, ce qui n'empêche pas que de nombreuses défections vissent éclaircir les rangs de ses alliés. Le duc de Brabant et l'archevêque de Cologne furent du nombre des transfuges. Comptant sur l'appui de l'archevêque, Philippe conçut le projet d'aller se faire couronner par lui à Aix-la-Chapelle. Othon, dès qu'il en fut informé, marcha sur cette ville accompagné du duc de Limbourg et de ses fils, pour empêcher son adversaire d'y faire son entrée. Mais Philippe l'avait prévenu, et la cérémonie du couronnement eut lieu. La déchéance de l'archevêque et son excommunication en furent la suite. Les habitants de Cologne, prévoyant que les amis du prélat, pour le venger, ne manqueraient pas d'attirer quelque danger sur leur ville, en confièrent la défense au duc de Limbourg. Ils ne s'étaient pas trompés dans leur conjecture. Philippe ne tarda pas à venir les assiéger. Othon s'était retiré dans leurs murs ; l'intrépide Waleran lui ayant conseillé de tenter une sortie, il s'ensuivit un engagement terrible dans lequel le prince limbourgeois se distingua par un trait de bravoure qui jeta un nouveau lustre sur son nom. Henri de Kalentin, un des maréchaux de l'armée de Philippe, avait juré de ne diriger ses coups que sur le duc de Brunswick. Se trouvant face à face avec lui, il parvint à le renverser de son cheval, le saisit corps à corps et s'apprête à le percer de son épée. Waleran s'aperçoit à temps du danger que court le roi. Il vole à son aide, se précipite sur Henri, des mains duquel il l'arrache grièvement blessé, et se voit encore obligé de le défendre contre une foule de soldats accourus au secours du maréchal (1205). Ce trait d'audace découragea Philippe, qui ne jugea pas à propos de prolonger le siège. Cependant, l'année suivante, ce même prince sous les murs de la même ville, devait voir le différend se vider. Les historiens assignent au duc de Limbourg une large part dans le dénouement de ce grand drame ; mais ils sont loin de s'accorder sur la loyauté de sa conduite. Quelques-uns rapportent qu'Othon étant sorti de Cologne pour livrer bataille à son ennemi, qui était venu l'y assiéger, le duc de Limbourg, à qui il avait confié le commandement de ses



troupes, les entraîna dans une embuscade où elles furent entourées et battues. Suivant d'autres, placé en présence de Philippe, au lieu de le combattre, il se serait laissé corrompre et lui aurait rendu les armes. Quoi qu'il en soit, Waleran du moins ne se laissa pas cette fois entraîner dans la défection dont on accusa son père. Car nous le voyons accompagner Othon en Angleterre lors du voyage qu'y fit ce prince pour demander secours au roi Jean sans Terre, son oncle.

Othon, vaincu et abandonné de la plupart des siens, consentit enfin à déposer une couronne pour laquelle tant de sang avait coulé. Mais il était dans sa destinée de la reprendre encore. Philippe, assassiné le 12 juin 1208, un an après l'abdication de son rival, lui en facilita les moyens. Cependant le saint-siège, qui l'avait soutenu jusque là avec tant de zèle, venait de changer de politique à son égard ; le pape s'était déclaré contre lui et en le voyant chercher à étendre en Italie les droits de l'empire au détriment des siens, il en était venu jusqu'à l'excommunier : alors ce fut le jeune Frédéric, nommé roi des Romains du vivant d'Henri VI, son père, qui fut appelé au trône impérial. Le nouveau compétiteur d'Othon s'éleva bientôt à un haut degré de puissance en s'alliant avec Philippe-Auguste. Othon, pour contre balancer les avantages de cette alliance, ne trouva rien de mieux que d'attirer dans son parti les grands vassaux de l'empire, et à cet effet, il convoqua à Cologne une assemblée à laquelle se trouvèrent le duc de Limbourg, le comte de Flandre et les députés envoyés par Jean, roi d'Angleterre. Comme il agissait pour lui de frapper un coup décisif, les seigneurs qui refusèrent de lui prêter aide et assistance furent menacés des plus terribles vengeances. C'est ainsi que le comte de Gueldre vit ses Etats ravagés et la ville de Ruremonde réduite en cendres. L'évêque de Liège, pour éviter le même sort, consentit à laisser l'empereur passer librement sur ses terres ; mais, pour parer à toute éventualité, il tâcha de mettre Waleran dans ses intérêts, en lui faisant don de trois villages à titre de fiefs héréditaires. Waleran toutefois fut obligé de rester neutre, occupé qu'il était en ce moment à revendiquer le comté de Namur en faveur d'Ermesinde, fille d'Henri l'Aveugle, qu'il venait d'épouser en secondes noces. Othon réunit son armée aux environs de Maastricht et se dirigea de là sur Valenciennes, où les confédérés s'étaient donné rendez-vous pour envahir la France. Les forces combinées du roi d'Angleterre, des ducs de Brabant et de Limbourg, des comtes de Flandre et de Hollande, etc. s'élevaient à plus de cent cinquante mille hommes. Le contingent du duc de Limbourg était de sept à huit cents cavaliers environ. Un cavalier était ordinairement suivi de son écuyer, de son page, son valet et plusieurs archers tant à pied qu'à cheval. C'était donc à peu près dix mille hommes qu'Henri III fournissait à l'armée confédérée.

La bataille s'engagea au hameau de Bouvines, entre Lille et Tournay. Le duc de Limbourg y déploya la plus grande valeur. On prétend même, sans que ce soit pourtant bien établi, qu'il commandait avec le duc de Brabant, le peloton qui s'avança jusqu'à Philippe-Auguste, le renversa de son cheval, le foula aux pieds et l'eût infailliblement pris, mort ou vif, si des chevaliers français, voyant l'étendard royal s'agiter en signe de détresse, ne fussent accourus en grand nombre au secours du monarque. Henri III se tint constamment aux côtés d'Othon pendant tout le combat. Après la fuite de cet empereur, lorsqu'un miracle seul pouvait rendre la victoire aux confédérés, il persista à tenter de nouveaux efforts. Sa bannière fut une de celles qui restèrent le plus longtemps debout sur ce champ d'horrible carnage, où plus de trente mille hommes de son parti avaient trouvé la mort. *« Et fut tueries sy horrible, dit un vieux chroniqueur, qu'on ne vous le pourroit représenter par escript... finalement l'effusion de sang fut sy grande, et l'exécution de la bataille tant cruelle, qu'il n'y avoit cottes d'armes, caparaçon, harnois de cheval, enseigne, guidon ny autre devise de qui*



on püst reconnoître les couleurs... et estoient les soldats sy meslez les uns avec les autres que l'on ne les eust seu discerner sans leurs cris, les uns réclamants Flandre, Hainaut, Allemagne, Brabant, Lembourch, Angleterre, les autres France, etc. » (27 juillet 1214).

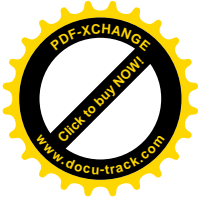
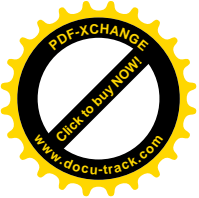
Othon vaincu se vit, à son retour en Allemagne, abandonné de la plupart de ses partisans ; mais, retranché dans Cologne, il n'eut qu'à se louer du duc de Limbourg et de ses fils qui continuèrent à le défendre courageusement contre son heureux rival, déjà reconnu par tous les grands vassaux de la haute Allemagne. Frédéric s'avancait à la tête d'une nombreuse armée pour porter le dernier coup à son compétiteur. Waleran et le comte de Juliers, trop faibles pour lui livrer bataille, se contentèrent de lui dresser des embûches sur sa route et le privèrent d'un de ses principaux alliés, le duc de Bavière, qu'ils enfermèrent dans le château de Niedecken, au pays de Juliers. Waleran, voyant ensuite que Frédéric avait le dessein de s'emparer d'Aix-la-Chapelle, se jeta dans cette place et la défendit avec tant de vigueur que, malgré sept blessures qu'il reçut dans une sortie, il le força d'en lever le siège. Frédéric fit alors retomber toute sa colère sur le Limbourg, où comme le dit Méliart, l'historien de Huy, ses soldats *« escorchèrent et dévorèrent le pauvre paysan qui ne pouvoit mais des passions de leurs seigneurs »*.

Le duc, épuisé et se sentant incapable de résister plus longtemps, se mit volontairement à la merci de l'empereur, en attendant qu'il pût lui donner des otages. Frédéric, qui avait passé la Meuse pour se porter sur le Brabant, ayant également obtenu la soumission d'Henri Ier, repassa cette rivière et vint assiéger le château de Fauquemont, appartenant alors à Waleran, qui en avait hérité de Goswin IV, son beau-frère, mort sans enfants. Fauquemont, apparemment, était une place bien forte, puisque là encore, comme devant Aix-la-Chapelle, l'empereur échoua complètement et consentit à une trêve. Mais le comte de Juliers, le seul allié qui restât à Waleran, ayant fait sa soumission, ce dernier fut également obligé de rendre les armes à Frédéric, qui avait eu en lui, comme on pu le voir, un adversaire redoutable.

Cette lutte si longue, si acharnée, où brillèrent de tant d'éclat les armes de la maison de Limbourg, approchait de son terme. Les derniers partisans d'Othon s'étaient réfugiés à Cologne et à Aix-la-Chapelle. Frédéric ayant convoqué, au mois de mai 1215, une diète à l'effet de réduire ses deux villes, elles n'attendirent pas pour se rendre, qu'on les y contraignit, et elles ouvrirent leurs portes au nouvel empereur qui se fit couronner à Aix-la-Chapelle. Le duc de Limbourg et Waleran furent au nombre des grands qui assistèrent à la cérémonie du sacre.

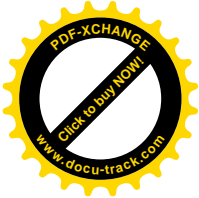
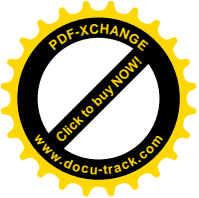
Pour ne pas interrompre le récit des faits qui signalèrent l'intervention d'Henri III et de ses fils dans les troubles de l'empire germanique au commencement du XIII^e siècle, nous avons laissé jusqu'ici de côté quelques événements auxquels nous allons revenir.

Othon, comte de Gueldre, avait eu des démêlés avec le duc de Brabant. Un arrangement survint ; mais Othon n'y ayant aucun égard, Henri Ier marcha contre lui et le fit prisonnier. Thierry, comte de Hollande, avait pris parti pour le comte de Gueldre. Le duc de Brabant, dans les Etats duquel Thierry avait fait irruption, appela à son aide le duc de Limbourg, le comte de Flandre etc. livra bataille à son nouvel adversaire, près de Heusden, et le fit également prisonnier (1202). Thierry ne recouvra la liberté, moyennant une forte rançon, que pour revenir peu de temps après mourir dans ses Etats. Sa femme, voulant exclure de la régence



Guillaume, seigneur de Frise, frère du défunt, se hâta de marier Ada, sa fille unique, au comte de Looz. La noblesse se montre hostile à ce seigneur et déféra la souveraineté à Guillaume. Celui-ci s'empara de sa nièce et l'envoya prisonnière en Angleterre. Louis de Looz et sa belle-mère en appelèrent à l'évêque d'Utrecht, qui leur accorda sa protection et leur donna, sous la garantie du duc de Limbourg et autres seigneurs, l'investiture des fiefs que le comte de Gueldre avait tenus de l'église d'Utrecht. Une confédération, à la tête de laquelle se plaça le duc de Limbourg, se forma pour arracher à Guillaume la couronne comtale de Hollande. Les premières attaques des confédérés eurent un plein succès, et Guillaume fut contraint de chercher une retraite en Zélande. Mais les nombreux témoignages de sympathie qu'il y reçut de plusieurs nobles hollandais, l'engagèrent à reprendre les armes pour reconquérir ce qu'il avait perdu. Le duc de Limbourg fut envoyé, comme le plus expérimenté des membres de la confédération, à l'effet de reconnaître la position qu'occupait le seigneur de Frise. Là où il ne croyait rencontrer que quelques bandes de marins et de paysans poussés par un aveugle patriotisme, il vit une armée nombreuse et bien organisée, et pensa sans doute que, dans une telle occurrence, il était plus prudent de négocier que de combattre. Guillaume déclara avec fermeté qu'il n'entendait à aucun arrangement. Cette extrême assurance ne fit que rendre plus vives les appréhensions du duc de Limbourg. Aussi, de retour au camp des alliés, s'empressa-t-il de battre en retraite avec ses troupes, en engageant les autres seigneurs à suivre son exemple, ce qu'ils firent. En présence de cette désertion générale, force fut au comte de Looz d'abandonner la Hollande à son ennemi. Des reproches de lâcheté et de trahison furent à ce sujet adressés au duc de Limbourg. Son courage avait éclaté en trop d'occasion pour que le premier de ces reproches fût fondé ; quant au second, il serait peut-être justifié par la conduite qu'il tint plus tard envers le même comte de Looz, à la bataille de Steppes. Au reste, la légende qui aime à chercher dans des prédictions ou des apparitions surnaturelles, l'explication des faits historiques restés obscurs pour la raison humaine, nous montre le comte de Looz averti longtemps d'avance de la perfidie dont le duc de Limbourg devait se rendre coupable envers lui dans la guerre de Hollande. Nous lisons dans la vie de Sainte Christine, racontée par les Bollandistes, que le comte de Looz, couché sur un carreau dans son palais, s'entretenait avec le duc de Limbourg et un autre seigneur, quand Christine entra brusquement et lui cria « *Malheureux que vous êtes ! avec quelles gens vous entretenez-vous à cette heure ? le voyez-vous, celui-là même qui agit avec vous en ami, et qui s'apprête à vous trahir ?* ». Le perfide entendit ces paroles, ajoute le légendaire, et après un moment de silence, essaya de déguiser la vérité par ses discours, mais l'événement justifia la prédiction.

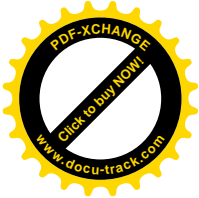
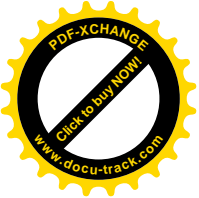
L'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont, était entré dans les desseins du pape contre l'empereur Othon, en publiant la déposition de ce monarque prononcée par le saint-siège. Waleran s'était promis de venger de cet acte hostile le prince auquel il s'était dévoué. Il profita de la guerre que le duc de Brabant faisait à Hugues, au sujet des terres de Moha et de Waleffe, pour joindre ses armes à celles d'Henri 1er. Liège, pendant six jours, fut en proie à une horrible consternation, qui ne se termina que par un immense incendie où une partie de la ville fut enveloppée. L'évêque qui s'était retiré à Huy, rentra dans son palais, après le départ du duc et de Waleran, et s'apprêta aussitôt à venger ses sujets des maux qu'ils avaient soufferts. Il se créa de puissants alliés, fit sonner la cloche du ban pour rassembler les Liégeois sous leurs drapeaux, et suivi d'une nombreuse armée, se dirigea vers le Brabant. A son approche, Henri 1er parut saisi de crainte et proposa d'entrer en arrangement. Hugues y consentit, et le traité conclu, revint à Liège après avoir congédié ses troupes. Le duc de Brabant,



en feignant de vouloir la paix, n'avait eu d'autre but que d'amener ce résultat. Ayant assemblé ses forces en toute hâte, il se mit en marche pour fondre sur son ennemi désarmé, et arriva devant Tongres où il ne parvint à entrer qu'en escaladant les murailles. Cependant les malheureux habitants se réfugient dans l'église de la collégiale et opposent aux Brabançons une résistance désespérée. Henri Ier ne quitte cette ville qu'après y avoir mis le feu. De là il se dirige vers Liège où il voit que tout se prépare pour une héroïque défense. Hugues de Pierrepont avait appelé tous les vassaux de l'Eglise. Le duc de Limbourg, qui en cette qualité, était obligé de lui porter secours, fit son entrée avec Waleran par la porte des Arches. Il n'amenait que peu de monde à sa suite et rien en lui annonçait l'ardeur qui animait les autres vassaux. Arnould, bâtard de Fauquemont, l'accompagnait. Henri Ier posté au village de Xhendremaele, en apprenant que l'armée liégeoise s'est mise en mouvement, se replie sur la Warde de Steppes. Le lendemain matin, Hugues débouche dans cette plaine où la bataille ne tarde pas à s'engager. Louis, comte de Looz, est de tous les seigneurs réunis sous l'étendard de Saint-Lambert, celui qui se signale par les actions les plus éclatantes. Deux fois renversés de cheval, il se relève plus terrible. Son bouillant courage lui occasionne une troisième chute. Foulé aux pieds par les Liégeois qui le prennent pour un ennemi, il voit leurs dagues tournées contre sa poitrine. Il parvient à se faire reconnaître ; mais pendant que, confondu dans la mêlée, il attend qu'on lui amène un autre cheval, le duc de Limbourg profitant de sa disparition : *« mes amis, s'écrie-t-il, pourquoi demeurer ici ? fuyez au plus vite, car nous allons tous être déconfits ; l'évêque, notre seigneur, et le comte de Looz sont morts. Sauvons-nous, pardieu ! car nous serons tous occis »*. Le comte de Looz furieux, à ce cri d'alarme, remonte à cheval, se dresse sur ses étriers, et d'une voix éclatante, s'adressant au perfide allié de Hugues : *« Tu mens, faux, traître et parjure : je suis ici vivant sur mon destrier, et monseigneur est au fort de la bataille où il combat vaillamment »*. Le duc de Limbourg pâlit à ces mots, en voyant tout à coup surgir devant lui la figure menaçante du comte ; soit crainte, soit honte, il prend la fuite à travers champs entraînant après lui ses gens et ceux du comte Louis. La victoire n'en resta pas moins aux Liégeois (13 octobre 1213). Quelques semaines après, les ducs de Brabant et de Limbourg traversaient, sans cortège, les parvis de la cathédrale de Saint-Lambert, et au milieu de l'église, en présence des chanoines et des principaux chevaliers du pays, faisaient amende honorable et donnaient le baiser de paix à l'évêque et au comte de Looz. Humiliés, mais non abattus par cette dégradante cérémonie, ces deux princes se concertèrent bientôt pour une nouvelle lutte contre l'évêque, dont avec l'appui de l'empereur Othon, ils s'étaient promis de partager les Etats. Mais la défaite de Bouvines vint mettre obstacle à leurs projets de vengeance.

Waleran, après la bataille de Steppes, fut appelé en Angleterre par le roi Jean. Le duc son père s'était aussi, peu auparavant, rendu auprès de ce monarque et en avait reçu les largesses. La lettre d'invitation qui lui fut adressée en date du 24 mai 1212, nous est restée, et témoigne de la haute considération dont jouissait la maison de Limbourg à la cour d'Angleterre. Voici cette pièce :

« Le roi à son cher ami le duc de Limburic. Nous vous remercions de ce que vous avez fait porter à notre connaissance par le comte de Boulogne, savoir : que pour le cas où nous vous rendrions le fief que notre frère Richard vous avait conféré, vous seriez d'intention de venir à même fin envers nous et notre service, ainsi que de nous prêter, comme à un seigneur lige, hommage pour ce fief envers et contre tous. Sachez donc que nous recevrons avec plaisir votre service et votre hommage, et que vous accordant pleinement nos bonnes grâces, nous vous rendrons le fief en question, parce que, aimant beaucoup votre alliance et votre amitié que nous trouvons agréable, nous désirons diriger nos affaires par votre

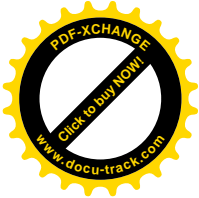
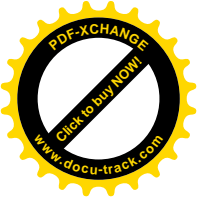


conseil. Mais, cette chose demandant une grande diligence, et tout délai pouvant lui être préjudiciable, nous vous mandons que vous rendiez, sans retard auprès de nous en Angleterre, afin qu'à l'aide de Dieu, elle soit aussi honorable qu'utile à l'un et à l'autre de nous, et qu'elle puisse être fidèlement conduite au terme désiré. Votre arrivée ici nous sera d'autant plus agréable que nous désirons plus vivement vous voir et nous entretenir avec vous, quand même il ne se traiterait aucune affaire entre nous ».

Jean sans Terre était depuis quelques années en grave dissidence avec le saint-siège, qui avait mis ses Etats en interdit. D'un autre côté, les grands du royaume conspiraient contre lui, et le peuple lui avait plus d'une fois montré qu'il était prêt à se mettre à la disposition de ceux qui voudraient délivrer l'Angleterre de son joug. L'affection de ses sujets lui faisant défaut, il cherchait à appuyer son trône sur des armes étrangères. C'est pour ce motif qu'il invita Waleran de Limbourg à venir auprès de lui et à lui amener neuf cavaliers bien armés, c'est-à-dire une centaine d'hommes.

La mort d'Othon et la reconnaissance de Frédéric II par les derniers alliés de son rival avaient enfin pacifié l'Empire. Le duc de Limbourg, en bonne harmonie avec tous ses voisins, mais affaibli par l'âge, ne s'occupait plus que d'exercices de piété et de mériter l'indulgence du souverain juge devant lequel il allait être appelé à comparaître. Au milieu de ce calme presque universel, Waleran avait trouvé le moyen de faire encore parler de lui. Il était impossible à cette rude nature d'homme de guerre, de vivre dans une oisive tranquillité. A défaut de ces mêlées sanglantes au milieu desquelles il aimait tant à se précipiter, il cherchait à user son activité dans des luttes particulières. Acteur dans un grand nombre d'événements, il devait avoir beaucoup de haines à satisfaire, et il saisissait les intervalles de paix pour vider ces sortes de différends. Aussi l'histoire nous le montre-t-elle déployant aussi souvent son courage indompté, en champ clos contre un seul champion, qu'en rase campagne contre des armées entières. Mais des traits de bravoure qu'on cite de lui, le plus chevaleresque, sans contredit, est celui que nous allons rapporter. Se trouvant à Mayence, dans le courant de l'année 1218, Waleran entendit un sire de la Marck se livrer, en présence de l'archevêque et de plusieurs nobles de la basse Allemagne, à des insinuations malveillantes sur sa conduite dans une guerre à laquelle il avait participé. Il ne manqua pas de relever cet outrage avec son énergie habituelle. Il soutint que de la Marck en avait menti, et le provoqua à un de ces duels judiciaires si fréquents alors dans l'empire germanique, et dont la première condition était qu'un des champions devait y trouver la mort. Il fut décidé par les témoins que le combat aurait lieu à Wurtz bourg. Il existait dans cette ville une lice expressément établie par une ordonnance de Frédéric Barberousse, et qui avait ses règlements particuliers. C'était une arène close dont ne pouvait approcher que les femmes mariées et les hommes en état de majorité, parce que les choses qui s'y accomplissaient étaient toujours graves et solennelles.

Waleran s'était depuis longtemps acquis une grande réputation de témérité, de force et d'adresse. Aussi de nombreux représentants de la noblesse belge et allemande se trouvèrent-ils à Wurtz bourg au jour fixé pour le combat. Les deux adversaires, armés de toutes pièces, furent mis en présence. La lance en arrêt et le coutelas au côté, ils se précipitèrent l'un sur l'autre et se portèrent de terribles coups. Des moines, suivant l'usage, montés sur une estrade, chantaient pendant le combat les prières de la mort sur un cercueil ouvert pour recevoir le vaincu. Waleran *besogna dextrement* : un quart d'heure ne s'était pas écoulé que les religieux recevaient le cadavre du sire de la Marck, percé de plusieurs larges



blessures. Le triomphe du Limbourgeois fut d'autant plus éclatant, ajoute le chroniqueur qui nous rapporte ce fait, et son bon droit sembla d'autant mieux établi, que les armes de son antagoniste ne parvinrent pas à faire la moindre entaille à sa peau, et que pas une goutte de son sang ne rougit le sable de l'arène.

Le vieux duc Henri III, inactif depuis longtemps, termina sa carrière dans la première moitié de l'année 1221. Sa dépouille mortelle fut déposée à côté de celle de ses prédécesseurs, dans l'église de Rolduc. Ce fut Engelbert, archevêque de Cologne, qui l'inhuma et chanta l'office des morts, en présence d'un grand nombre de seigneurs des contrées voisines, des fils du défunt et de ses sujets.

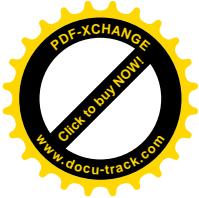
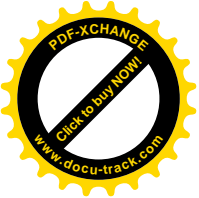
Henri III avait épousé une princesse du nom de Sophie, que l'on croit être la fille de Simon Ier, comte de Saarbruck. Il en eut une nombreuse progéniture. Trois de ses fils descendirent avant lui dans la tombe : Simon, évêque de Liège ; Henri, sire de Wassenberg, qui devait succéder à son père mais qui mourut sans laisser d'enfants mâles, antérieurement à l'année 1215 ; et Frédéric, mort vers 1212, en ne laissant aussi que des filles. Ceux qui lui survécurent sont Waleran, que nous allons voir occuper le trône ducal, et Gérard qui hérita du chef de son frère Henri, de la seigneurie de Wassenberg. Quant à ses filles, on lui en donne quatre : deux dont l'origine est bien contestées, Mathilde et Judith, femme de Goswin IV, sir de Fauquemont. Les deux autres sont Isalde, épouse de Thierry Ier, seigneur de Heinsberg, et Marie qui épousa Godefroid de Louvain, un des fils de Godefroid III, duc de Brabant.

Parmi les établissements religieux fondés par Henri III dans les dernières années de sa vie, nous mentionnerons surtout la belle abbaye du Val-Dieu qui, aujourd'hui encore, s'élève dans une des plus riantes vallées de l'ancien comté de Daelhem.

VII

REGNE DE WALERAN III 1221 - 1226

Waleran, avant de prendre possession du duché de Limbourg, était déjà maître de plusieurs seigneuries considérables, entre autres, de celles de Rolduc et de Montjoie. Nous avons vu aussi qu'à la suite de son mariage avec Cunégonde, fille de Goswin III, sire de Fauquemont, il avait hérité des biens de son beau-frère, Goswin IV, mort sans enfant. Waleran devenu veuf en l'an 1214, se maria avec Ermesinde, fille d'Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg et de Namur. Cette princesse avait, comme nous l'avons dit, été mariée d'abord à Thibaut de Bar, dont elle avait eu une fille. Waleran lui apporta en douaire le marquisat et le château d'Arlon, que lui avait concédé son frère et qui ne rentrèrent plus dans la maison de Limbourg. Il s'engagea à respecter les privilèges et les libertés des Luxembourgeois et à ne vendre ni aliéner aucune partie de l'héritage de sa femme. En contractant cette union il avait eu un motif secret qu'il ne tarda pas à faire connaître. Nous avons parlé de la cession de biens faite au comte de Hainaut par Henri l'Aveugle, et de l'acte par lequel celui-ci se rétracta, lors de la naissance d'Ermesinde. Nous avons vu comment, après une bataille gagnée par Baudouin V, le comté de Namur était resté à ce seigneur, qui le donna ensuite à Philippe son fils. Après la mort d'Henri l'Aveugle, l'empereur disposa du comté



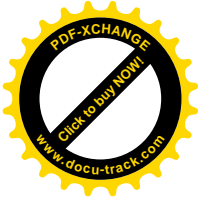
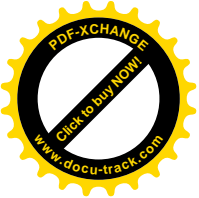
de Luxembourg en faveur de son frère Othon, de sorte qu'il ne resta à Ermesinde que quelques biens allodiaux. Thibaut de Bar racheta le Luxembourg, et ayant attaqué Philippe, comte de Namur, il obtint par un traité conclu en 1199, la partie de cette province située sur la rive droite de la Meuse. Philippe, à sa mort, laissa ses Etats à sa sœur Yolande, femme de Pierre de Courtenay, qui en vertu du principe qu'on avait fait prévaloir à l'égard d'Ermesinde, n'était pas non plus apte à succéder. Waleran saisit ce prétexte pour revendiquer le comté de Namur. Il l'envahit dès l'année 1214, y fit construire un fort pour s'y retrancher au besoin et assiégea successivement les châteaux de Bouvignes et de Namur. L'issue de cette expédition lui fut fatale ; repoussé de devant de ces deux places, il voulut repasser la Meuse sur le pont de Dinant ; ce pont se rompit et entraîna dans sa chute la plus grande partie de son armée, qui périt dans le fleuve. Il paraît que deux ans plus tard il tenta une seconde expédition qui ne fut pas plus heureuse que la première ; quelques sièges de châteaux peu importants, pris et repris, en furent tout le résultat. On pense bien que, devenu duc de Limbourg, Waleran ne manqua pas de renouveler les prétentions auxquelles il avait déjà renoncé deux fois. Mais, ayant embrassé le parti de l'évêque de Metz contre les habitants de cette ville, qui s'étaient révoltés, on présume que cette guerre l'affaiblit au point de le contraindre à conclure en 1223, avec le comte de Namur, sous la médiation de l'archevêque de Cologne, un traité rédigé sur des bases analogues à celui de 1199. Ainsi, tant de sang versé de part et d'autre, tant de places assiégées, tant de campagnes sillonnées par des armées ennemies, n'avaient abouti qu'à maintenir les choses dans l'état où elles étaient depuis un quart de siècle.

Après avoir aidé le comte de Gueldre dans la guerre qu'entreprit ce seigneur pendant l'été 1224 contre l'archevêque d'Utrecht, pour venger ses vassaux des avanies qu'ils en avaient éprouvées, Waleran se rendit avec son fils Henri et son frère Gérard à la diète solennelle convoquée à Bardewick, pour y travailler avec Henri VII, roi des Romains, et son conseil, à la délivrance de Waldemar II, roi de Danemark, que le comte de Schwerin avait enlevé au retour d'une partie de chasse et qu'il tenait en prison depuis un an. Les trois princes accompagnèrent ensuite Henri VII à Toul et assistèrent à l'entrevue qu'y eut ce monarque avec Louis le Gros, roi de France, dans le but de confirmer la convention faite entre Frédéric II et Philippe-Auguste, et par laquelle l'empereur s'était engagé à n'entrer avec l'Angleterre dans aucune alliance préjudiciable aux intérêts de la France.

Comme nous l'avons fait remarquer déjà, guerroyer était un besoin impérieux pour Waleran. L'inactivité lui pesait, il fallait l'air des batailles à cette rude poitrine couverte d'acier. Aussi le retrouvons-nous dans le courant de l'année 1225, mêlé à la guerre que fit naître la mort de Gertrude, fille du comte Albert de Moha. On prétend d'un côté, qu'il réclamait pour lui une partie du riche héritage de Gertrude, et de l'autre qu'il ne prenait part à cette guerre qu'à titre d'allié du comte de Linange, époux de cette princesse.

Mais le règne de Waleran devait surtout être marqué par les divisions qui s'élevèrent entre lui et Engelbert, archevêque de Cologne, et qui préludèrent aux plus tragiques événements.

Il avait fait construire, avant l'élection d'Engelbert, un château sur le territoire de l'archevêché ; il était assez commun alors de voir, sous prétexte de droits d'avouerie qu'ils avaient sur certains districts, les seigneurs élever des forteresses sur des biens-fonds appartenant aux églises. Un décret de l'empereur Frédéric II avait interdit ces sortes de constructions. Engelbert, en vertu de ce décret,

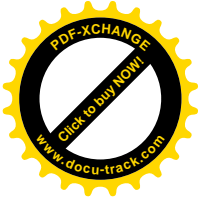
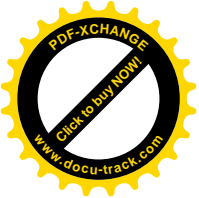


exigea de Waleran qu'il démolit le château qu'il avait fait bâtir sur les terres de l'archevêché, et sur son refus d'obéir, le fit brûler et détruire de fond en comble. Démolir le manoir d'un chevalier était l'un des plus sanglants outrages qu'on pût lui faire. Il équivalait à lui jeter un gant à la figure, à souiller son blason, ou à briser son épée. De là une haine implacable entre Engelbert et la maison de Limbourg, haine que le prélat ne tarda pas à envenimer encore. Henri, fils aîné de Waleran, avait épousé vers l'année 1248, Irmengarde, fille unique d'Adolphe, comte de Berg, dont l'héritage par conséquent, devait à sa mort entrer dans la maison de Limbourg. L'archevêque, frère du comte, dans le dessein d'empêcher que cet héritage n'échût à ses ennemis, essaya de faire annuler, pour cause de parenté, le mariage de sa nièce avec Henri, et n'ayant pu y réussir, prétendit lui-même à la succession de son frère. Waleran repoussa cette prétention. Mais l'archevêque, chef du conseil de l'empire et très puissant en cette qualité, réussit après deux années de contestations, à l'emporter sur son rival, qui fut obligé de consentir à ce qu'Engelbert jouît sa vie durant du comté de Berg. Seulement l'archevêque s'engagea à payer à Henri une redevance annuelle, avec promesse de lui laisser à sa mort les biens qu'il lui avait disputés. Le sort voulut qu'il les lui laissât plus tôt qu'il ne s'y attendait.

Une des deux filles que Waleran avait eues de son premier mariage, avait épousé Frédéric d'Altena, comte d'Isenberg. Frédéric, haut-avoué de l'abbaye d'Essen affectait, paraît-il, une grande malveillance pour cet établissement religieux, et l'abbesse en avait à plusieurs reprises, fait ses plaintes à l'archevêque. Celui-ci qui était parent de Frédéric, l'avait admonesté d'abord avec douceur ; puis s'apercevant que ses remontrances n'étaient pas écoutées, il l'avait menacé de le destituer de sa charge. Frédéric jura d'en tirer vengeance. Ayant appris qu'Engelbert devait se rendre à Schwelm, pour y faire la dédicace d'une église, il projeta soit de le tuer, soit simplement de s'emparer de sa personne. Il alla, suivit de vingt-cinq cavaliers, s'aposter dans une forêt que devait traverser l'archevêque. On ignore si le prélat, qui n'avait qu'une faible escorte, opposa quelque résistance à son ennemi ; tout ce qu'on sait, c'est que son corps fut trouvé percé de quarante-sept coups de dague, au milieu de la route, où il resta tandis que le comte avec sa bande, s'empressait de regagner le château d'Isenberg. La dépouille de la victime fut relevée la nuit et déposée dans une abbaye voisine, d'où elle fut transférée à Cologne.

Le duc de Limbourg, à cette nouvelle, profita du trouble qu'elle avait fait naître dans l'empire, pour envoyer son frère Gérard et son fils Waleran assiéger un château que l'archevêque avait fait construire aux frontières du Limbourg, à peu de distance de Rolduc. Ce fort, désigné sous le nom de Valence, nom qui se retrouve dans celui du hameau de Wilnus, capitula après quatre jours de siège et fut entièrement ruiné. Les Limbourgeois regardaient cette construction comme un affront pour eux et comme un danger pour la sûreté de leur pays. Aussi, des bandes nombreuses de paysans armés de piques et de massues, aidèrent-elles à le démolir.

Le clergé de Cologne, vivement indigné en apprenant que le duc de Limbourg avait détruit Valence, craignant qu'il n'osât davantage et voyant les habitants de Cologne en proie à l'anarchie, se hâta de procéder à l'élection d'un nouvel archevêque, et le 15 novembre, Henri de Molenarck, prévôt de Bonn, fut promu à cette haute dignité. A peine élu, il jura solennellement de poursuivre à tout prix et de punir rigoureusement les assassins de son prédécesseur. Et, comme s'il eût voulu laisser indirectement percer ses soupçons, il refusa séance tenante, de donner à Waleran et à son fils Henri l'investiture des fiefs qu'ils tenaient de



l'église de Cologne. Il se hâta ensuite de se rendre à Francfort auprès d'Henri VII, pour lui demander les moyens de tenir le serment qu'il venait de faire. Une diète, assemblée à la hâte prononça la proscription de Frédéric d'Isenberg, déjà excommunié ; ses biens furent confisqués et ses vassaux déliés de leur serment. Ces mesures ne frappaient pas seulement le coupable, elles atteignaient sa femme et ses enfants, qui se voyaient ainsi complètement déshérités.

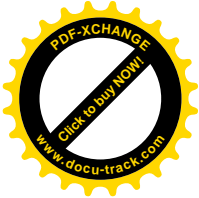
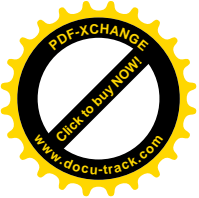
L'archevêque s'empressa de faire exécuter le décret de la diète, ordonna à tous les vassaux de son église de se réunir comme pour une croisade, et une armée nombreuse se mit en marche vers le château d'Isenberg, situé à trois lieues de Coblenz, sur la Lenne et qui, au siècle dernier appartenait à la famille de Chimay. Cette armée sema partout deuil et l'épouvante, avant d'arriver sous les murs de la place qu'elle venait assiéger. Les historiens ne sont pas d'accord sur le résultat de cette expédition. Selon les uns, la comtesse seule se trouvait à Isenberg avec ses enfants, lorsque les cris féroces mêlés au choc des armures lui annoncèrent le danger qui la menaçait. Le château cependant était en très bon état de défense, mais la garnison quoique nombreuse, aurait éprouvé une si grande terreur à l'approche des assiégeants, qu'elle aurait cédé sans combattre. Il n'aurait été fait aucun mal à la comtesse, qui se serait retirée chez son frère Henri de Limbourg. Suivant une autre version, Marguerite n'était plus au château d'Isenberg quand on vint l'assiéger ; Frédéric s'y trouvait encore. Il se défendit en désespéré, mais ne crut pas prudent d'attendre le moment fatal et prit la fuite. Ses frères Guillaume et Godefroid le remplacèrent dans le commandement de la garnison, qui obligée enfin de se rendre, périt en partie sous la roue, en partie par le fil de l'épée.

Le comte Frédéric, dont la tête était mise à prix et que menaçait un supplice ignominieux, se hâta de passer les frontières de l'empire. Il ne pouvait trouver grâce que devant une seule autorité ; celle qui tient en réserve un pardon pour le repentir sincère. Il se rendit à Rome pour y faire pénitence et y solliciter son absolution du pape. Sa mère l'accompagna, ainsi que deux de ses frères, Thierry évêque de Munster, et Engelbert, évêque d'Osnabrück, que l'on avait accusés de complicité avec lui. La décision du souverain pontife est restée un mystère. Frédéric, après un assez long séjour dans la ville sainte, se décida à la quitter pour venir demander au duc de Limbourg un asile dans son château, dont le pont-levis s'était abaissé déjà pour plus d'un proscrit.

Il s'était déguisé en marchand, et accompagné de deux valets, il était arrivé sans encombre jusqu'à Liège ; mais là il eut le malheur d'être reconnu par quelqu'un qui l'avait vu à Rome. Nous avons dit qu'une récompense avait été promise à celui qui le livrerait mort ou vif. Il se trouva un chevalier assez lâche pour chercher et mériter cette prime sanglante. Il avait nom Baudouin de Geneffe. Soit qu'il se fut lié récemment avec Frédéric, ou qu'il l'eût connu auparavant, il l'invita à un banquet et c'est à sa table même que le perfide l'arrêta et le fit charger de chaînes. Il le conduisit à Visé où il le remit entre les mains du comte de Gueldre, avoué de l'archevêché, dont il reçut pour prix de son infâme trahison, la somme de deux mille cent marcs.

Un sort affreux attendait le malheureux comte d'Isenberg à Cologne, où il arriva le 10 novembre 1226..

Conformément à la sentence rendue par le roi des Romains lui-même, il fut d'abord lié sur un cheval et promené par les rues de la ville, au milieu des injures et des cris de la multitude. Ce supplice n'était qu'un faible prélude à celui qui se

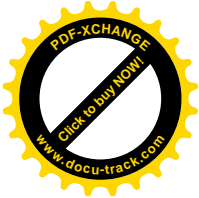
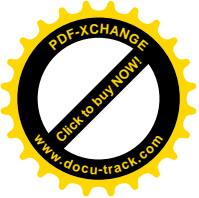


préparait. Trois jours après, il fut conduit devant la porte de Saint-Severin. Le bourreau l'étendit par terre et lui rompit à coups de cognée les bras et les jambes en seize endroits différents. Le patient, dans un horrible état de mutilation, fut placé sur une roue couverte de plomb, qu'on éleva sur un tas de pierres. C'est là qu'il devait rester et souffrir jusqu'à ce que mort s'ensuive. Frédéric, en attendant le moment fatal si lent à arriver montre un stoïcisme, une résignation sublimes, invoquant sans impatience, sans colère, le pardon de ses fautes, et conjurant les assistants de mêler leurs prières aux siennes. Ce n'est que le lendemain au matin que finirent ses tortures et qu'il expira. Les habitants de Cologne entonnèrent aussitôt un *Te Deum* autour de son cadavre. Leur rage était si grande qu'ils prétendirent conserver comme un monument la butte sur laquelle il avait rendu le dernier soupir, et qui subsista en effet jusqu'en 1473, où Charles le Téméraire, à son entrée dans l'électorat de Cologne, ordonna de la faire disparaître. La providence, en permettant à la malheureuse comtesse d'Isenberg de mourir un peu auparavant, voulut sans doute lui éviter la douleur d'apprendre et l'arrestation et le supplice de son mari. La mère du condamné fut moins heureuse. Des historiens nous la font voir auprès de la roue où allait expirer son fils, soutenant son courage et par le récit d'un songe qu'elle avait autrefois, lui montrant que sa destinée était dans les décrets de la Providence. Elle avait rêvé, étant enceinte de Frédéric, que des corbeaux dévoreraient un jour les entrailles de son enfant.

Outre les quatre frères de Frédéric, d'autres seigneurs furent accusés de complicité et dans le meurtre d'Engelbert. Excommuniés et mis au ban de l'empire, on les admit ensuite à présenter leur défense dans une assemblée de prélats et de vassaux de l'archevêché. Aucun d'eux, paraît-il ne fut inquiété après la mort du comte, et parmi les suspects, contre lesquels les poursuites furent dirigées, nous ne voyons ni le duc de Limbourg, ni aucun de ses fils, quoiqu'une rumeur vague les accusât d'avoir été les moteurs du crime. Waleran III, au contraire, continua à être parfaitement accueilli à la cour d'Henri VII, qu'il suivit même dans le voyage que ce monarque fit en Italie, à la demande de son père, l'empereur Frédéric II.

Cette expédition devait clore l'existence si remplie et agitée de Waleran III. Il mourut entre le 23 mai et le 2 juillet 1226. Un chanoine de Rolduc avait rapporté quelque temps auparavant, qu'en célébrant une messe pour le repos de l'âme d'Engelbert, ce prélat lui était apparu pendant le saint sacrifice, et lui avait annoncé comme prochaine la fin de ceux qui avaient participé à son assassinat. Gérard étant mort un mois après l'archevêque, et Waleran ayant suivi de près son frère dans la tombe, tandis que deux de ses fils étaient gravement malades, la coïncidence de tous ces faits ne manqua pas de frapper le vulgaire, et de fortifier les soupçons qui planaient sur la maison de Limbourg.

L'église de l'abbaye de Rolduc, ce Saint-Denis des princes limbourgeois, reçut la dépouille de Waleran III. Une tombe, surmontée de sa statue, y fut élevée en son honneur. Elle existait encore en 1687, mais comme le temps l'avait considérablement endommagée, les religieux en firent construire une autre exactement pareille et y transportèrent les ossements du duc ; seulement la première faisait saillie sur les dalles, au lieu que la nouvelle fut placée plus bas que le sol et recouverte d'un treillis. On reproduisit sur cette dernière, qui se voit encore aujourd'hui, l'inscription qui décorait l'ancienne et dont voici la traduction : « *Waleran, fils du duc Henri, a été si grand par ses vertus que le trône impérial n'a point eu de prince qui lui fût égal. Il était duc de Limbourg, marquis d'Arlon et comte de Luxembourg* ».



Ermesinde survécut longtemps à son époux. Elle ne mourut qu'en 1247, et gouverna le Luxembourg jusqu'à cette époque.

Waleran avait eu quatre enfants de son premier mariage : Henri, son successeur, Waleran qui épousa Isabelle, fille d'Ermesinde et de Thibaud de Bar, et qui hérita de la seigneurie de Fauquemont ; Mathilde, mariée à Guillaume III, comte de Juliers, et Marguerite, la malheureuse épouse de Frédéric d'Isenberg.

De sa seconde femme il eut : Henri, dit Le Blond, qui hérita du comté de Luxembourg ; Gérard, seigneur de Durbuy, de Roussy, de Villance ; et Catherine, mariée à Mathieu II, duc de Lorraine.

Waleran III est donc le fondateur de la maison de Limbourg-Luxembourg, qui comme le remarque un ancien historien, a été une des plus célèbres et des plus puissantes de l'Europe. En effet, elle a donné quatre empereurs à l'Allemagne, dont trois rois de Bohême et un de Hongrie, six reines, dont une impératrice d'Occident, et plusieurs princesses qui ont illustré les maisons auxquelles elles se sont alliées. Indépendamment de ses domaines dans les Pays-Bas, elle possédait en Allemagne les duchés de Silésie et de Gallicie, les marquisats ou margraviats de Moravie, de Brandebourg et de Lusace, et en France plusieurs duchés, pairies, comtés, vicomtés et autres seigneuries. Elle y a aussi obtenu plusieurs des grandes charges de la couronne, celles de connétable, de colonel général de l'infanterie, de grand chambellan, de grand bouteiller, sans parler d'un grand nombre de chevaliers des ordres du roi. Nous pouvons citer parmi les maisons de France qui descendent de la famille de Limbourg-Luxembourg, celles de Ligny et de Saint-Pol, de Brienne, de Piney, de la Chapelle, de Fiennes, de Martignes et de Montmorency. Elle a également compté parmi ses membres des électeurs ecclésiastiques, d'autres illustres prélats, et même des personnages canonisés.

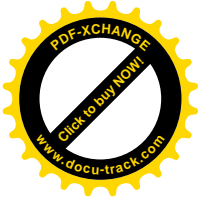
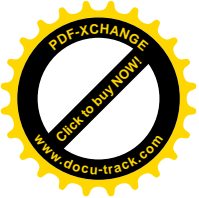
C'est par Henri le Blond, fils aîné de Waleran III et d'Ermesinde, que se propagea la ligne directe, ou impériale et royale, éteinte dans sa descendance masculine en 1457, par la mort de l'empereur Sigismond. Henri le Blond porta dans la maison dont il fut la souche, les armes de Limbourg *, auxquelles seulement, en sa qualité de puîné de cette famille, il ajouta pour brisure des burelles d'argent et d'azur que ses descendants firent disparaître au XIV^e siècle, lors de l'extinction du dernier membre de la ligne aînée des princes limbourgeois.

* Les armes de la maison de Limbourg étaient d'argent à un lion rampant de gueules, armé, lampassé, couronné d'or, ayant la queue fourchue et passée en sautoir.

VIII

REGNE DE HENRI IV
1226 -1247

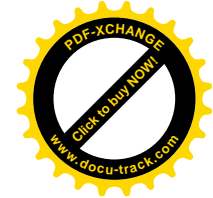
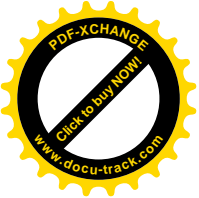
Henri IV plaçait sur sa tête la couronne ducale au milieu de circonstances qui exigeaient de sa part une grande prudence et une grande fermeté. Appelé à la succession de son père au mois de mai ou de juin de l'an 1226, il avait vu, sans



pouvoir l'empêcher, l'atroce exécution de l'époux de sa sœur. Il se serait mis, en intervenant pour s'y opposer, en hostilité avec l'empereur, et il aurait accepté une espèce de solidarité dans le meurtre de l'archevêque, qui avait soulevé l'indignation de l'Allemagne entière. Mais s'il lui fut impossible de sauver le comte d'Isenberg, ou même d'adoucir la rigueur de son sort, il n'en prit que plus chaudement la défense de ses enfants, héritiers d'un nom qui pouvait devenir injure pour eux, s'ils ne s'efforçaient de le réhabiliter.

Au nombre de vassaux de l'église de Cologne, qui s'étaient joints à l'armée du nouvel archevêque pour détruire les places fortes du comté d'Isenberg, se trouvait Adolphe, comte de Marck. Ce seigneur, frère de celui que Waleran avait tué en combat singulier, ne craignit point, quoique cousin germain de Frédéric, de s'approprier la plus grande partie de ses dépouilles, au préjudice des faibles orphelins que tout semblait accabler à la fois. Le duc de Limbourg qui avait donné asile à ses neveux et nièces, au nombre de cinq, en appela à la loyauté, à l'humanité du comte lui-même, pour en obtenir la restitution des biens qu'il détenait si injustement. Son appel ne fut pas entendu. Il espéra que le recours au glaive lui réussirait mieux, et il s'allia avec le comte de Tecklenbourg, frappé d'excommunication pour avoir donné l'hospitalité à Frédéric, et avec deux autres seigneurs, ennemis de son adversaire et de l'archevêque de Cologne. Tandis que ses alliés envahissaient les Etats de la Marck d'un côté, il se porta de l'autre, à la tête d'une armée nombreuse et accompagné de son frère Waleran, sire de Fauquemont, vers la Lenne, où il fit construire, sous le nom de Nouveau Limbourg, un château pour y tenir garnison et se mettre en mesure de harceler sans cesse son ennemi. Tout ce que nous savons de cette guerre, sur laquelle l'histoire ne nous a laissé aucun détail, c'est qu'il y fut blessé, et qu'appelé ailleurs par de plus graves intérêts, il en laissa la direction à Waleran et à Thierry son neveu, fils aîné de Frédéric. Nous devons cependant présumer qu'elle dura fort longtemps ; car il n'intervint de traité entre les parties belligérantes que le 1^{er} mai 1243. Les enfants du comte d'Isenberg recouvrèrent par ce traité une partie de la succession de leur père ; l'autre demeura au comte de la Marck. Thierry par reconnaissance pour le duc de Limbourg, lui remit le château de Neu-Limbourg et ses dépendances, pour les tenir de lui à perpétuité en fief mouvant du comté de Berg. Thierry finit par abandonner le nom de son père et prit celui de comte de Limbourg, qu'il garda jusqu'à sa mort en 1297, et qui resta à ses descendants. Ceux-ci se divisèrent en deux branches. L'une, appelée *Hohen-Limbourg*, qui s'éteignit au commencement du XVI^{ème} siècle, l'autre *Limbourg-Stirum*, qui existe encore de nos jours.

Lors de son second couronnement, l'empereur Frédéric II avait fait vœu d'aller en personne au secours des chrétiens de la terre sainte. Après de longs délais qui avaient attiré sur lui l'anathème du pape, il se décida enfin, dans le courant de l'année 1227, à accomplir son vœu. Le duc de Limbourg partit à sa suite après avoir remis le gouvernement de ses Etats à Waleran I^{er}, sire de Fauquemont, son frère. Cette croisade, l'une des plus intéressantes par la multiplicité et l'importance des événements qui la signalèrent, donna l'occasion au duc de Limbourg de s'élever à un haut degré de puissance. L'empereur, tombé malade à Brindes, où devait avoir lieu l'embarquement général, après avoir précédemment confirmé le duc Henri dans tout ce que ses prédécesseurs avaient tenu en fief direct de l'empire, lui donna le commandement en chef de l'armée des croisés et le chargea de la conduire à sa destination. Dans la lettre par laquelle il lui confie cette mission, ainsi que dans d'autres pièces de la même époque, il appelle constamment Henri IV « son cher parent ». Par quel lien le duc de Limbourg tenait-il à la famille impériale ? L'histoire n'en dit rien. Nous

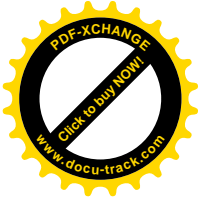
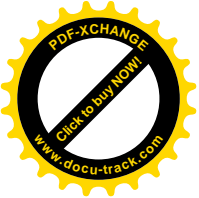


n'insisterons point sur la part qu'il prit à cette croisade, réservant à nos lecteurs le plaisir de lire dans leur ensemble les exploits où brillèrent nos aïeux dans les guerres saintes, et pour lesquels nous les renvoyons à l'ouvrage que nous avons cité.

Frédéric II était revenu en Europe, chargé d'un surcroît d'anathème de la part du saint-siège. Les foudres de l'Eglise l'avaient poursuivi jusqu'en Syrie, et maintenant il se voyait attaqué dans ses Etats par une armée de croisés que Grégoire IX avait levée contre lui. Le traité qu'il avait fait avec le sultan Malek-al-Kamel, et qui laissait aux infidèles la jouissance du temple de Jérusalem, avait surtout excité l'indignation du chef de la chrétienté. Un des membres du sacré collège, le cardinal Othon, avait été envoyé en Allemagne en qualité de légal du saint-siège, pour y susciter des ennemis à l'empereur et les engager à lui donner pour successeur un prince de la maison de Saxe. Othon, pendant son séjour à Liège, ayant voulu établir sur le pied de l'égalité le revenu de toutes les prébendes, le clergé fut si irrité qu'il en appela au préfet impérial de la ville d'Aix-la-Chapelle, qui s'empressa de se rendre à Liège et obligea le légat et l'évêque de se retirer à Huy. Liège fut frappée d'interdit par Othon. Henri, roi des Romains, mal informé des faits, et qui savait seulement que le légat du papa avait été reçu à Liège, en conçut un tel ressentiment qu'il envoya un corps d'armée pour saccager la ville. L'officier qui en était chargé s'avancait pour remplir sa terrible mission, lorsque le duc de Limbourg, revenu depuis peu dans ses Etats, conçut la généreuse pensée de sauver les Liégeois du malheur qui les menaçait. Il courut au-devant de l'envoyé du roi, lui représenta que le ministre du saint-siège, loin d'avoir été bien accueilli par les habitants de Liège, avait au contraire été forcé de fuir leur ville ; il en apporta pour preuve l'interdit qui pesait sur eux, protesta de leur dévouement à l'empereur, et grâce à lui, des paroles de paix succédèrent à ces menaces de vengeance (1229).

Depuis la mort cruelle de Frédéric d'Altena, il existait une haine sourde entre le duc de Limbourg et Henri de Molernarck, archevêque de Cologne. Il ne fallait qu'une occasion pour se traduire en une guerre acharnée. Cette occasion se présenta au moment où la réconciliation de l'empereur avec le pape allait permettre aux seigneurs qui avaient embrassé l'un ou l'autre parti, de vider leurs querelles particulières, suspendues depuis trois ans. Le supérieur de l'abbaye de Siegburg, au comté de Berg, qui sans doute avait quelque motif de craindre Henri IV, conclut avec lui en 1229, une convention par laquelle il s'engageait, ainsi que son chapitre, à le reconnaître pour avoué, mais sous certaines conditions. Il devait d'abord obtenir de l'archevêque et des dignitaires de son clergé, qu'ils laissassent aux religieux de Siegburg la liberté de nommer un avoué de leur choix et, ce point obtenu, déclarer hautement que c'était par la libre volonté des cessionnaires que l'avouerie lui était conférée, comme autrefois aux ancêtres de sa femme, et non à titre de propriété héréditaire. Le duc, en revanche, promettait que ni lui ni ses alliés n'inquiéteraient l'abbaye en aucune manière.

Henri de Molernarck repoussa les propositions du duc de Limbourg, prétendant que lui seul avait le droit d'avouerie. Le recours à la force était inévitable. L'archevêque se procura des alliés, et fit avec eux, le 23 octobre 1230, un traité en vertu duquel ils s'obligeaient à lui fournir, un mois après, deux cents hommes chacun, moyennant la somme de quatorze cents marcs d'argent. Le duc, de son côté, appela des auxiliaires, entre autre le duc de Brabant. Mais les deux armées, quoique de force égale, évitèrent de se rencontrer, se bornant à abattre, à incendier des villages, à saccager des villes, à forcer des châteaux. Tel était le caractère de ces guerres privées, d'autant plus désastreuses que tout le poids en



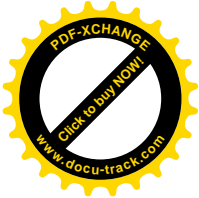
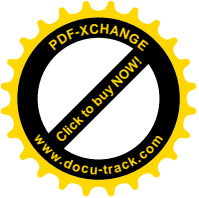
retombait sur les populations inoffensives et désarmées, auxquelles la moindre plainte, le moindre murmure étaient interdits sous peine des traitements les plus barbares. Qui sait de quels épouvantables désordres le droit d'avouerie de l'abbaye de Siegburg n'aurait pas été la cause, si Henri, roi des Romains, ne les avait prévenus, en ordonnant aux partis de déposer les armes et de conclure un traité qui, sans doute, laissa l'avouerie au duc de Limbourg, puisque les comtes de Berg en ont joui sans difficulté et sans interruption depuis lors.

Mais les princes de la maison de Limbourg et l'archevêque conservaient des ressentiments trop profonds pour demeurer longtemps en paix. Aussi à peine furent-ils débarrassés de la présence du roi des Romains, appelé en Italie par son frère, qu'ils s'adressèrent de nouvelles provocations. On n'en connaît ni la cause ni les suites. On sait seulement que Waleran, seigneur de Fauquemont, frère d'Henri IV, montra dans cette circonstance une valeur digne de son père, et que l'archevêque de Cologne garda un long souvenir de la terreur que ses armes y répandirent (1232). Toutefois, comme nous retrouvons Henri IV, Waleran et le prélat, réunis à la cour du roi des Romains le 18 mars 1234, on en peut conclure qu'en ce moment ils avaient fait trêve à leurs inimitiés.

A l'époque où les haines privées et les guerres particulières étaient le plus envenimées et enfantaient le plus d'excès, l'Eglise parvenait quelquefois à en arrêter les cours, en offrant un plus noble but à l'esprit guerrier et entreprenant des seigneurs. Une croisade avait été décrétée en 1234 par le saint-siège, et le duc de Limbourg avait reçu de Grégoire IX une lettre qui l'invitait à y prendre part. Cette croisade n'eut pas lieu, mais le pontife fut plus heureux dans celle qu'il fit prêcher en Allemagne, vers le même temps, contre les Stadinges, petit peuple de race frisonne qui, dans un pays pauvre, au bord de l'Océan, ayant conservé ses anciennes mœurs et ses anciennes lois, se refusait à payer les dîmes et à permettre la construction de châteaux forts sur son territoire. La noblesse, sous la conduite d'Henri Ier, duc de Brabant, s'empressa de marcher contre ce peuple qui fut exterminé, mais non sans s'être longtemps et courageusement défendu. Adolf, fils aîné du duc de Limbourg, participa aussi à cette croisade contre les Stadinges, et malgré son extrême jeunesse, y déploya un zèle qui lui valut, de la part de l'archevêque de Brême, un cadeau précieux : c'était, dit-on, le bassin dans lequel Jésus-Christ avait lavé les pieds de ses disciples. Le transport de cette relique dans la résidence du jeune prince limbourgeois eut lieu avec un grand cérémonial.

Henri IV fut chargé peu de temps après par Frédéric II, d'une mission extrêmement honorable. L'empereur, veuf depuis quelques années, avait sollicité et obtenu la main de la sœur d'Henri III, roi d'Angleterre, et le mariage avait eu lieu par procuration. Ce furent les ducs de Limbourg et de Brabant, et l'archevêque de Cologne, que l'on mit à la tête de la députation chargée d'aller chercher la future impératrice. Ils furent traités à la cour d'Angleterre avec une magnificence digne du prince qui les recevait et de celui dont ils étaient les représentants. De retour en Allemagne, ils assistèrent aux noces qui eurent lieu à Worms le 20 juillet 1235.

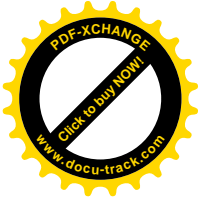
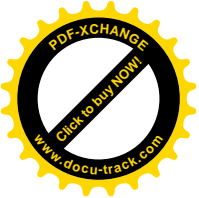
Ce n'était pas le premier voyage d'outre-mer qu'eût fait le duc de Limbourg. Trois ans auparavant il avait obtenu du roi d'Angleterre un passeport pour aller visiter le tombeau de Saint-Thomas de Cantorbéry, objet alors d'une grande vénération, où les princes les plus puissants de la chrétienté se rendaient en pèlerinage. Ce fut au moins le prétexte du voyage d'Henri IV ; mais il est plus vraisemblable que son principal but était de nouer, à l'exemple de ses prédécesseurs, des relations



intimes avec le monarque anglais.

Waleran 1er, sire de Fauquemont, était l'image de son père, l'invincible Waleran III ; d'une haute stature comme lui, ce qui le fit surnommer le Long, comme lui il s'était distingué par sa bravoure dans tous les combats auxquels il s'était trouvé ; comme lui encore, il était toujours prêt à saisir les moindres prétextes pour jeter le gant et courir sus aux seigneurs de son voisinage. L'an 1235, des contestations s'étant élevées entre une partie de ses sujets et les habitants de la ville de Theux, à propos de bois sec à recueillir dans une forêt, il y intervint de la manière la plus funeste pour ces derniers. Theux, alors beaucoup plus considérable qu'il ne l'est de nos jours, fut pris et livré aux flammes, le 24 septembre. Le principal motif de Waleran pour se livrer à ces excès, était de tirer vengeance de certains torts qu'avait eus envers lui Jean II, d'Aps, évêque de Liège, dont la juridiction s'étendait sur le pays de Franchimont. L'évêque crut devoir user de représailles, et à la tête d'un corps de Liégeois, non seulement il ravagea la seigneurie de Fauquemont, mais encore il fit incendier les villes de Durbuy et de Bastogne, appartenant au comte de Luxembourg. On veut même que le duché de Limbourg ait également souffert de la colère de l'évêque. Henri IV, dans ce cas aurait été d'un caractère bien pacifique, puisque loin de montrer au prélat le moindre ressentiment personnel, il alla le trouver pour l'engager à suspendre les hostilités, lui promettant d'amener son frère à un arrangement. En effet, la veille de la fête de Saint-Lambert en 1237, un traité fut conclu entre le prélat et lui, agissant au nom de Waleran, dont il s'engageait à obtenir le consentement dans certain délai, à défaut de quoi il promettait de payer à Jean d'Aps la somme de mille marcs, ou de lui en donner l'équivalent en propriétés. Il consentit en outre à aider l'évêque contre son frère, dans le cas où celui-ci viendrait à manquer à l'engagement pris en son nom.

D'après ce que nous avons dit du caractère de Waleran, il était probable que la caution du duc de Limbourg ne tarderait pas à être gravement compromise, et que ce prince aurait à se repentir de son dévouement fraternel. Le sire de Fauquemont avait d'abord cherché à entrer en guerre avec le comte de Luxembourg, en lui disputant des biens dont il jouissait depuis la mort de leur père. La crainte que lui inspirèrent les puissantes alliances du comte fit renoncer à ses prétentions. Il songea alors à occuper ailleurs ses armes, et attaque de nouveau l'évêque de Liège. Possesseur du château de Poilvache, situé sur la Meuse près de Dinant, il s'y était réfugié pour être plus à portée de nuire à son ennemi. Souvent au point du jour, les paisibles habitants de la vallée entendaient retentir le son du cor, et voyant une armée défiler à travers les sentiers de la montagne, portant l'effroi de village en village, jusqu'aux portes de Liège, et ne rentrer qu'au milieu de gémissements et de malédictions. Jean d'Aps, sensible aux plaintes de ses sujets, et rempli d'ailleurs d'indignation contre le prince qui le bravait aussi audacieusement, se décida dans le mois de février 1238, à faire le siège de Poilvache. Il s'allia, entre autres, avec les comtes de Looz et de Flandre, dont le dernier lui amena un grand nombre de troupes avec des machines destinées à battre en brèche les murs de la place. Waleran n'ignorait pas qu'il avait affaire à un ennemi trop irrité pour en espérer aucun quartier en cas de défaite. Aussi se défendit-il avec une vigueur qui déconcerta les assiégeants. L'on était à la fin avril et le prince limbourgeois, du haut de ses créneaux, continuait à promener un regard dédaigneux et plein d'assurance sur l'armée ennemie qu'il voyait à ses pieds se consumer en efforts impuissants. Le prélat cependant avait juré de ne quitter Poilvache qu'après s'en être rendu maître ; mais peut-être déjà il se repentait de son serment, lorsque la mort vint le surprendre le 30 avril ou le 2 mai. Waleran, à cette nouvelle, résolut de profiter du

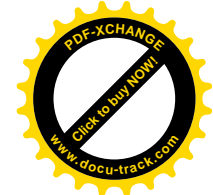
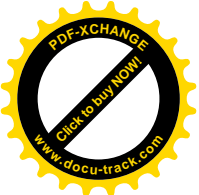


désordre qui devait régner parmi les assiégeants pour fondre sur eux à l'improviste. Ils n'attendaient pas qu'il arrivât jusqu'à eux, et à son passage sur la Meuse, il les vit se débandant et prenant la fuite en toute hâte.

La mort de l'évêque de Liège, en le délivrant d'une guerre, lui fournit bientôt l'occasion d'en entreprendre une autre. Les électeurs assemblés le 25 juin 1238, pour désigner un successeur à Jean d'Aps, s'étaient comme toujours, partagés en deux camps. Les uns avaient nommé Guillaume de Savoie, frère du comte de Flandre, les autres avaient fait choix d'Othon, comte d'Eberstein, prévôt de Maëstricht et d'Aix-la-Chapelle et chanoine de Saint-Lambert. Le pape se prononça pour Guillaume de Savoie, qui déjà avait l'administration de plusieurs évêchés ; mais l'empereur soutenait vivement le parti d'Othon, auquel l'attachaient des liens de parenté ; il l'avait même fait installer par son fils Conrad, élu roi des Romains après la mort d'Henri VII. Comme le comte de Flandre parcourait l'évêché dans l'intention de contraindre les nobles à soutenir la cause de son frère, Frédéric II écrivit aux ducs de Limbourg et de Brabant pour les engager à agir de leur côté contre les partisans de Guillaume. Ces deux seigneurs se trouvant alors retenus par d'autres affaires, comme on le verra plus bas, ce fut Waleran qui se chargea de répondre à l'appel jusqu'au moment où celui-ci, ayant appris que Guillaume venait de mourir en Italie, retira ses troupes du territoire de Liège, où leur présence n'avait plus aucun motif.

Waleran, libre de ce côté, alla rejoindre son frère et le duc de Brabant, qui en ce moment faisaient une guerre acharnée à Conrad de Hostade, successeur d'Henri de Molenarck dans l'archevêché de Cologne. Il est impossible de bien déterminer la cause de la querelle survenue entre ces seigneurs et le prélat. Il est des historiens qui prétendent que Conrad attaqua le duc de Brabant dans le but de revendiquer sur lui le château de Daelhem, domaine de sa famille, dont Henri Ier s'était emparé vers 1229, sous prétexte d'insultes que lui avait faites Lothaire, comte de Hostade. Il aurait donc assiégé ce château, mais la résistance de la garnison aurait été si vigoureuse que l'archevêque, désespérant du succès et voyant d'un autre côté le duc de Brabant s'avancer vers lui, aurait pris la fuite pour regagner ses Etats ; selon d'autres chroniqueurs, ce fait serait entièrement controuvé. Conrad n'aurait pu faire valoir des prétentions sur le château de Daelhem, attendu que dans ce temps-là cette place appartenait à sa famille, et ne tomba dans les mains du duc de Brabant qu'à la suite de la guerre dont nous parlons. Quoi qu'on doive penser de ces deux versions, après une trêve conclue en octobre 1238, les deux partis reprirent les armes avec une nouvelle fureur et se causèrent réciproquement les plus considérables dommages. Au reste, on ne connaît d'une manière précise aucune opération de cette guerre, si ce n'est que les ducs de Limbourg et de Brabant et le sire de Fauquemont firent une tentative sur Cologne, et qu'ayant été repoussés par les habitants, ils s'en vengèrent en désolant toutes les campagnes d'alentours. Cet état de choses dura jusqu'en 1240, où il y fut mis un terme par un traité dans lequel, pour mieux cimenter la paix, on stipula qu'Adolphe, fils aîné du duc de Limbourg, épouserait une sœur de l'archevêque et que Thierry II, comte de Hostade, neveu du prélat, s'unirait à une des filles de Waleran. Quand au duc de Brabant, il refusa de se dessaisir du château de Daelhem, sur lequel même il renouvela d'anciennes prétentions ; et comme Thierry II persistait à revendiquer la possession de cette propriété de ses aïeux, le duc lui proposa une indemnité qu'il accepta, et moyennant laquelle il transmettait ses droits à la maison de Brabant, qui dès lors devint maîtresse d'un important comté au cœur même du Limbourg.

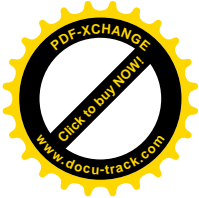
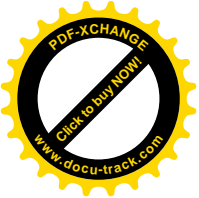
Le repos ainsi rendu aux princes limbourgeois ne fut pas de longue durée, et de



nouvelles dissensions entre le saint-siège et Frédéric II les appelèrent bientôt à cette vie active qui semblait inhérente à leur mâle et vigoureuse nature.

Frédéric II, depuis son retour de Jérusalem, avait profité du temps pour accroître sa puissance en Italie. Grégoire IX craignait que cette augmentation de l'influence impériale ne plaçât le saint-siège dans une espèce de dépendance du pouvoir temporel, crut arrêter Frédéric en le frappant de nouveau d'excommunication et en déliant ses vassaux du serment de fidélité. L'empereur, par représailles, publia contre le pape un manifeste d'une extrême virulence, où il cherchait à faire de sa cause celle de tous les souverains. Mais Louis IX, roi de France et Henri III, roi d'Angleterre, les plus capables de le secourir, étaient animés de sentiments trop pieux pour s'engager dans une guerre contre le pape, et pour s'allier avec un prince généralement considéré comme le plus dangereux ennemi de la religion. La lutte resta renfermée dans ses premières limites. Grégoire IX pensa que le moyen le plus sûr de ruiner les affaires de Frédéric II, était de lui donner un rival auquel se rattacheraient les princes mécontents, et ceux en qui il existerait des scrupules religieux, il invita donc les grands vassaux de l'empire à se choisir un autre empereur. Mais le plus grand nombre rejeta ces ouvertures. Parmi ceux qui montrèrent le plus de dévouement à Frédéric II, figurent en première ligne le duc de Limbourg et son frère Waleran de Fauquemont. C'est ce qui résulte d'un diplôme de ce monarque, daté de Lodi, du mois d'avril 1244, et dans lequel il leur donne, en même temps qu'à quelques autres seigneurs, un témoignage éclatant de sa haute satisfaction. *« Nous avons considéré, est-il dit dans cette pièce, la fidélité et l'attachement sincères qu'ont eus jusqu'ici pour nous et pour l'empire les ducs Henri de Brabant, Mathieu de Lorraine et Henri de Limbourg, les comtes Othon de Gueldre, Arnould de Looz et Guillaume de Juliers, ainsi que les barons Waleran de Limbourg et Henri de Heinsberg, nos princes et nos fidèles qui sont comme les bijoux de notre couronne ; nous avons encore considéré comme ils désirent demeurer constamment dévoués à notre Majesté ainsi qu'à notre fils Conrad, élu roi des Romains et héritier du royaume de Jérusalem, et ce tant pour notre honneur que pour la conservation de notre couronne et de notre auguste dignité ; c'est pourquoi nous leur promettons fidèlement que nous les maintiendrons dans leurs droits, et si quelqu'un présumait de les violer, et se refusait à préparer selon les lois ou par voie d'accommodement le tort qu'il leur aurait fait, nous les aiderons de toutes nos forces jusqu'à pleine et entière satisfaction. Nous promettons pareillement aux mêmes princes et nobles de l'empire que, si nous faisons la paix avec le pape Grégoire, nous les y ferons entrer et que nous aurons soin d'y garantir leur honneur et leurs avantages comme les nôtres mêmes. De plus, si à l'occasion des services qu'ils nous auront rendus, il souffriraient quelque dommage, nous les en indemniserons selon notre pouvoir et ne les abandonnerons point dans les événements fâcheux qui pourraient leur arriver »*. L'empereur terminait ce diplôme par une importante concession. Il déclarait que son intention était que les princes qui s'y trouvaient désignés restassent libres de faire ou de ne pas faire le service au delà des Alpes.

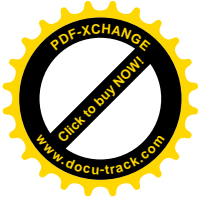
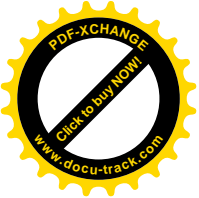
Si les seigneurs laïques de l'empire avaient généralement cru devoir rester fidèles à Frédéric II, il était dans l'ordre des choses que les prélats se déclarassent contre lui. Parmi ceux qui prirent, en cette circonstance, le parti du saint-siège, on comptait surtout Conrad, archevêque de Cologne, et Sigefroid, archevêque de Mayence. Le duc de Limbourg et Waleran eurent mission de les surveiller et de les contenir. Le 11 septembre 1241, le roi des Romains écrivit au duc, *fideli et consanguineo suo*, pour nous servir de ses expressions, en le priant d'empêcher l'archevêque de Cologne de construire, comme il se proposait de le



faire, une forteresse près de Remagen. Les deux prélats ne s'en tinrent pas à des simulacres d'hostilités. Ils prirent bientôt ouvertement l'offensive contre l'empereur, en envahissant suivis d'une nombreuse armée, les domaines dépendant de sa couronne, où tout fut mis à feu et à sang. Le duc et son frère leur répondirent en se livrant contre leurs propriétés et celles de leurs sujets à des excès plus grands encore, s'il est possible. Plusieurs engagements avaient eu lieu déjà entre eux et les deux archevêques, lorsque après les Pâques de l'année 1242, ils se livrèrent une bataille sanglante où l'avantage resta aux princes de Limbourg, et qui pourtant fut pour eux la cause d'un grand deuil : l'intrépide Waleran, âgé de 46 ans à peine, trouva la mort à l'instant même où ses ennemis prenaient la fuite et où l'archevêque de Cologne, blessé grièvement, tombait entre les mains du comte de Juliers. Une rançon de mille marcs et la promesse de n'inquiéter ni les parents ni les alliés du vainqueur, telles furent les conditions auxquelles Conrad de Hostade recouvra la liberté. Il ne tarda pas à en faire usage pour se venger du prince qui l'avait tenu captif et, s'étant ligué avec le duc de Brabant et d'autres seigneurs il attaqua le comte de Juliers. Le duc de Limbourg refusa de prendre aucune part à cet acte de vengeance particulière ; il n'y intervint plus tard que comme médiateur.

Sur ces entrefaites, le pape Grégoire IX était mort de chagrin, en apprenant que l'empereur s'était emparé de la flotte qui portait les prélats, convoqués en concile, pour annoncer sa déposition. Innocent IV, successeur de Grégoire, ne se croyant plus en sûreté en Italie, passa en France et fut reçu à Lyon par ordre de saint Louis. Il y convoqua un autre concile, où le 7 juillet 1245, Frédéric II excommunié de nouveau, fut dégradé de l'empire et dépouillé du royaume des Deux Siciles. Les électeurs ayant aussitôt été invités par le pontife à nommer un autre empereur, le choix des archevêques tomba sur Henri Raspon, Landgrave de Thuringe. Raspon, dans le but d'affermir son trône, offrit à un grand nombre de seigneurs laïques, attachés jusque là à l'empereur légitime, de fortes sommes d'argent pour les engager à entrer dans ses intérêts. Innocent IV de son côté, ne négligeait rien pour la défense de son protégé. Aussi plusieurs défections furent-elles la conséquence de ces manœuvres. Le duc de Limbourg conserva-t-il à Frédéric II cette vieille fidélité qui lui avait valu d'être cité, dans un diplôme de ce monarque, comme le modèle de tous les grands vassaux de l'empire ? Il ne résulte d'aucun acte, qu'il ait personnellement pris parti pour l'anti-César. Mais nous voyons Adolphe de Limbourg, son fils, au nombre des seigneurs de la basse Allemagne qui se dévouèrent à Henri Raspon. Conrad, roi des Romains, ayant le 10 août 1246, attaqué le compétiteur de son père dans les environs de Francfort, Henri remporta une victoire, dont on fait honneur au jeune prince limbourgeois, qui commandait le gros de sa cavalerie. On voit encore Adolphe l'aidant à faire le siège d'Ulm, où comme on sait Raspon fut tué le 17 février 1247, d'un coup de flèche qui le perça au cœur. On ne saurait dire si, dans ces circonstances, Adolphe de Limbourg agit d'après sa propre impulsion, ou s'il ne fut que le mandataire de son père. Quoi qu'il en soit, Henri IV devait être trop âgé alors pour participer par lui-même aux événements qui agitaient l'empire. La date de sa mort, qu'on rapporte au 25 février 1247, autorise du moins à le croire. Ses cendres furent déposées dans l'église de l'abbaye d'Altenberg, qui depuis servit aussi de lieu de sépulture à sa femme. Henri IV n'eut d'Ermengarde que deux enfants : Adolphe et Waleran. Chose étrange et que rien ne saurait expliquer, ce fut le cadet qui hérita du duché de Limbourg ; Adolphe n'eut en partage que le comté de Berg, où il fut la lige d'une nouvelle dynastie qui s'éteignit, précisément un siècle après, dans la personne de son petit-fils.

A cette époque les populations de certaines parties de la Belgique avaient



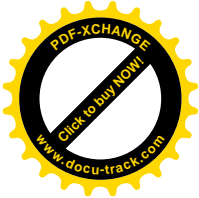
fortement entamé le code des droits seigneuriaux ; les communes donnaient de jour en jour plus d'étendue aux chartes qui consacraient leurs privilèges ; mais le Limbourg, nous l'avons fait observer en commençant, dépourvu de villes importantes et gouverné par des princes qui ne connaissaient que la guerre, restait enveloppé dans les liens de la plus complète servitude. Henri IV, cependant paraît avoir eu quelques vellétés de faire des concessions à ses sujets. Nous voyons au moins qu'il accorda une charte d'immunités à la ville ou au bourg de Remagen, et les franchises des villes aux habitants d'autres fiefs qu'il possédait sur les bords du Rhin. Un grand nombre d'établissements religieux furent enrichis par ce duc, qui pourtant, consacra tout son règne à soutenir un monarque excommunié et à combattre des princes ecclésiastiques. Les idées de ce temps admettaient ces contradictions. Détrousser des voyageurs et fonder des monastères, piller des villes et doter des abbayes, étaient choses qui marchaient de pair chez la plupart des seigneurs.

IX

REGNE DE WALERAN IV 1247 - 1279

La mort d'Henri IV ayant, comme on vient de le voir, suivi de quelques jours celle de l'usurpateur Henri Rapson, Waleran IV recueillit l'héritage paternel dans un moment où l'Allemagne allait devenir encore une arène ouverte à toutes les haines, à toutes les vengeances, à toutes les ambitions. Aussi l'histoire de Waleran IV se rattache-t-elle presque entièrement à celle de l'empire de cette époque.

Guillaume II, comte de Hollande, cousin de Waleran IV et neveu d'Henri II, duc de Brabant, fut jugé par le saint-siège digne de revêtir la pourpre impériale, quoiqu'il ne fût âgé que de vingt ans. Il fut élu le 3 octobre par un grand nombre de prélats et de princes de la basse Allemagne, au nombre desquels se trouvèrent Waleran et Adolphe de Limbourg, qui comme les autres électeurs, fournirent des troupes au nouveau monarque pour résister à Conrad et soumettre les villes dévouées à Frédéric II. Ainsi nous les voyons l'un et l'autre avec l'évêque de Liège, Henri de Gueldre, et le duc de Brabant, sous les murs de Keyzerswerd, dont Guillaume fit le siège pendant le cours de l'hiver suivant. Le roi se porta ensuite, toujours accompagné de ces deux princes, devant Aix-la-Chapelle, dont la possession lui était d'autant plus précieuse que son couronnement devait y avoir lieu. La garnison et les habitants se défendirent avec tant d'énergie que tout l'été se passa en attaques infructueuses. D'abondantes pluies étant tombées au commencement de l'automne, les assiégeants se proposèrent d'en tirer parti pour inonder la place, et ayant à cet effet, intercepté par une digue de quarante pieds de hauteur toutes les eaux qui en sortaient, ils la réduisirent à capituler le 18 octobre 1248, après une résistance de six mois. Le lendemain Guillaume y fut couronné par l'archevêque de Cologne. Il avait, pendant le siège, échappé à un grand danger : comme il était à dîner dans sa tente avec plusieurs seigneurs, un détachement de la garnison s'avisait de faire une sortie. Il n'en fut prévenu que lorsqu'il était trop tard pour se préparer à se défendre. Déjà une nombreuse cohorte le cernait ; il allait être fait prisonnier, lorsqu'un cavalier suivi de quelques autres, arriva jusqu'à lui, mit en fuite les assaillants et fendit le crâne à un officier qui avait mis la main sur la personne du roi. Ce cavalier, c'était Adolphe de Limbourg.



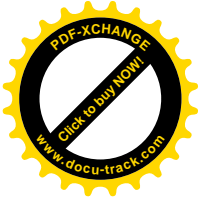
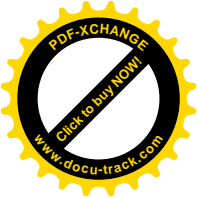
Guillaume de Hollande récompensa généreusement Waleran IV et son frère de l'appui qu'ils lui avaient prêté. Adolphe en obtint la confirmation de tous les droits coutumiers et autres, dont avaient joui ses prédécesseurs au comté de Berg. Waleran, qui lui avait fait une avance de douze cents marcs, en reçut pour gage la ville de Duisburg que ses ancêtres avaient possédée et qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il était du reste peu de seigneurs qui ne profitassent des troubles de l'empire pour augmenter leur puissance. Frédéric et ses compétiteurs, dominés par les circonstances, abandonnèrent à leurs adhérents une grande partie des domaines de la couronne et les autorisèrent à construire des châteaux forts, qui devinrent de nouveaux centres de brigandages et de rapines.

Au milieu de ces désordres, tandis que les populations tremblantes ne savaient de quel côté tourner les regards pour implorer une protection que les lois ne leur offraient plus, et que les villes situées sur le Rhin s'unissaient pour protéger leur commerce, pour assurer la paix et la prospérité publiques, en jetant les bases de la célèbre ligue hanséatique, le duc de Limbourg s'engageait vis-à-vis des commerçants de plusieurs parties de la Belgique et des contrées rhénanes, en échange de certaines redevances, non seulement à leur procurer la libre circulation à travers ses Etats, mais encore à leur garantir la sûreté des chemins dans les pays situés entre le Rhin et la Meuse. Pour s'expliquer cet engagement, il faut savoir que les ducs de Limbourg, depuis qu'ils avaient été gouverneurs de la basse Lotharingie, avaient conservé certaines prérogatives attachées à leur titre, entre autres celle de rendre la justice et de maintenir la paix publique dans les seigneuries comprises entre les deux fleuves que nous venons de nommer.

Frédéric II, mort en 1250, Conrad son fils, semblait plus préoccupé de conserver le royaume de Sicile, que de disputer l'empire à son compétiteur. Waleran II était constamment resté fidèle à la fortune de Guillaume. Nous le retrouvons encore dans deux circonstances marquantes, lui prêtant son appui, au double titre de guerrier et de négociateur.

Les comtes de Hollande avaient reçu la Zélande en fief mouvant du comté de Flandre. Guillaume prétendit s'exempter de tout hommage envers la souveraine de ce comté, Marguerite qui à son tour lui fit pareil refus pour les fiefs qu'elle tenait de l'empire. Elle fut déchue de ces fiefs dans une diète tenue à Francfort, et un des fils nés de son premier mariage, Jean d'Avesnes, en reçut l'investiture à sa place. Elle revendiqua ses droits par le voie des armes. Guillaume sortit victorieux de cette lutte ; mais la comtesse n'en finit pas moins par avoir gain de cause, quoique la mort de Conrad, arrivée en mai 1254, eût en quelque sorte légitimé le jeune empereur. Le défaut d'argent était venu arrêter Guillaume au milieu de ses succès. Il se proposa d'en obtenir d'Henri III, roi d'Angleterre, et préluda à cette demande en sollicitant pour un de ses frères la main d'une princesse anglaise. A ce sujet il envoya près d'Henri III une ambassade à la tête de laquelle fut placé le duc de Limbourg. Cette démarche n'ayant pas réussi, Guillaume laissa Marguerite en repos (1255).

Adolphe de Limbourg, pendant que son frère soutenait ainsi les intérêts de l'empereur, conspirait contre la vie de ce monarque. Adolphe et l'archevêque de Cologne avaient irrité le légat du pape en Allemagne. Ayant l'un et l'autre sollicité à diverses reprises des fiefs relevant de l'empire, et s'étant vus déboutés de leurs demandes par Guillaume, qui subissait l'influence de l'agent du saint-siège, ils en éprouvèrent un si vif ressentiment que, l'empereur et le légat se trouvant à Neuss vers le milieu de l'année 1254, ils cherchèrent à les faire périr en mettant le feu,



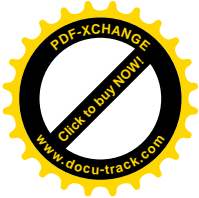
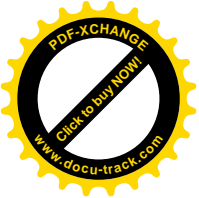
pendant la nuit, à la maison où ils étaient logés. L'attentat ne leur réussit pas, mais leur haine ne tarda point à être satisfaite en partie. En janvier 1256, Guillaume échappé au feu, périssait par l'eau, enseveli sous les glaces d'un marais de la Frise.

Vers ce temps, Walleran IV fut appelé à défendre ses sujets contre un ordre religieux, célèbre dans les annales du monde.

Antérieurement à son règne il s'était établi dans le Limbourg deux commanderies, l'une de chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, l'autre de chevaliers du Temple. Les premiers avaient obtenu de l'un de ses prédécesseurs, on ne sait lequel, une habitation dans le village de Mechelen avec la jouissance de l'église du lieu. Quant aux Templiers, ils avaient des établissements dans le comté de Daelhem, dans la commune de Baelen et dans la forêt de Hertofen-Wald. Leur nom se retrouve aujourd'hui encore dans les traditions locales, et sur les ruines qui jonchent le sol de ces contrées. Waleran IV avait contribué à la fondation d'un troisième ordre du même genre, celui des chevaliers Teutoniques, installés vers 1240 à Fouron-Saint-Pierre. Cette seigneurie, placée sous la dépendance immédiate de l'empire, avait alors pour châtelain le chevalier Daniel qui, étant entré dans cet ordre, lui céda tous les biens qu'il possédait au comté de Daelhem, et obtint des ducs de Limbourg et de Brabant qu'ils renoncassent à tous les droits qu'ils pouvaient avoir sur ces biens. Fouron-Saint-Pierre devint ainsi la propriété du baillage de l'ordre Teutonique, qui existait jadis dans le pays, sous la dénomination de *Vieux Joncs*. Ces religieux donnèrent bientôt au duc de Limbourg l'occasion de se repentir de l'octroi qu'il leur avait fait.

Les chevaliers Teutoniques avaient conquis récemment la Prusse, le Courlande, la Livonie et la Samogitie. Ils se considéraient comme les promoteurs et les soutiens du christianisme dans le nord, et en étaient devenus extrêmement orgueilleux. Ceux de Fouron-St-Pierre firent non seulement sentir les effets de leur arrogance aux habitants de cette seigneurie devenus leurs sujets, ils se permirent encore de maltraiter ceux du duché de Limbourg ; ils s'enhardirent même jusqu'à s'emparer de biens appartenant à une corporation religieuse établie à Henri-Chapelle. Waleran IV menaça de les punir des désordres qu'ils excitaient dans ses Etats. Comme ils avaient fait un couvent du château précédemment occupé par Daniel, en en laissant toutefois subsister les fortifications, ils crurent que le duc de Limbourg hésiterait à venir les y attaquer, et bravèrent ses menaces. Waleran se rendit à Fouron-St-Pierre avec mille hommes de troupes et s'appretait à forcer leur asile, lorsque voyant que sa résolution était bien arrêtée, ils se présentèrent devant lui dépouillés de leurs armes et tenant chacun un crucifix à la main. Ils promirent sous serment d'exécuter ce que Waleran leur prescrivit. Mais comme le duc allait se retirer, un trait parti de leurs rangs, faillit percer sa cuirasse. Waleran se saisit du coupable et le fit mettre à mort dans la cour même de la commanderie. Ses compagnons, qu'il regardait comme ses complices, furent obligés de lui payer un tribut en argent et il leur fut interdit pendant six mois de se montrer armés à l'extérieur. L'archevêque de Cologne approuva la conduite du duc de Limbourg à l'égard de ces soldats anachorètes, généralement vus de mauvais œil par l'autorité ecclésiastique.

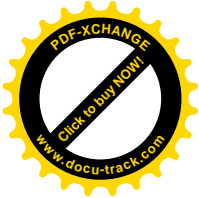
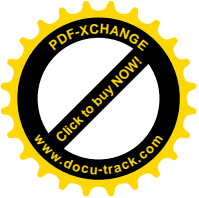
Après la mort de Guillaume de Hollande, une année s'écoula avant que le trône impérial fut occupé. Les vassaux ne demandaient pas mieux que de prolonger un interrègne favorable à leur omnipotence. Aussi cette période fut-elle marquée par des actes d'atrocité tels que l'histoire en a peu de semblables à enregistrer.



Le haut clergé comprit tous les dangers que courraient les biens de l'Eglise si cette anarchie venait à se prolonger. *« on fit, dit un historien moderne, une espèce de compromis par lequel on convint d'élire un étranger, et le choix dirigé par l'archevêque de Cologne, tomba sur Richard, duc de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre. Il ne s'agissait plus pour cette élection d'une assemblée générale du peuple, ni même de celle de tous les vassaux ecclésiastiques ou laïques. On vit paraître pour la première fois les sept électeurs, dont le droit ne fut contesté ni par la nation privée d'organe, ni par les autres princes qui paraissent avoir attaché peu d'importance à cette prérogative. Sous les rois franks ou carlovingiens, certaines fonctions auprès du souverain étaient attribuées à différents vassaux et étaient devenues héréditaires avec les fiefs. Les titulaires prétendirent dès lors qu'à eux seuls appartenait le droit d'élire les empereurs. C'étaient les trois archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves, comme chanceliers des royaumes d'Allemagne, d'Italie et de Bourgogne ; le comte Palatin du Rhin, comme écuyer tranchant ; le roi de Bohême, comme échanson ; le duc de Saxe comme maréchal, et le margrave de Brandebourg, comme chancelier de l'empire. Richard distribua 7000 marcs entre ces électeurs, et fut proclamé roi de l'Allemagne le 13 janvier 1257. L'archevêque de Trèves n'étant pas satisfait de sa part, élu de son côté Alphonse, roi de Castille. Personne ne pensait au petit-fils de Frédéric II, Conradin, d'abord parce qu'il était d'une famille proscrite par le saint siège et ensuite parce qu'on ne voulait pas d'un prince dont on s'était partagé les dépouilles ».*

Aussitôt que l'élection fut terminée, une députation fut envoyée auprès de Richard pour l'en informer et l'engager à se faire sacrer. A la tête de cette députation se trouvaient l'archevêque de Cologne, et un duc dont l'histoire ne dit pas le nom, mais qui fut certainement Waleran IV. Ses voyages en Angleterre, où il avait dû faire connaissance avec le duc de Cornouailles, le désignaient naturellement pour cette mission, et d'autant plus que des cinq seigneurs de la basse Allemagne revêtus du titre de ducs, trois s'étaient prononcés pour Alphonse de Castille. Waleran IV assista ensuite au couronnement de Richard, qui eut lieu le 17 mai suivant dans la ville d'Aix-la-Chapelle.

Adolphe de Limbourg et Conrad de Hostade, archevêque de Cologne, étaient alors les deux princes les plus turbulents de l'empire. Tantôt alliés, tantôt ennemis, leurs inimitiés comme leurs alliances mirent longtemps en combustion l'archevêché et les contrées limitrophes. Déjà peu après la mort de Frédéric II, le prince limbourgeois avait prêté son appui au prélat, contre les habitants de Cologne, soulevés à l'occasion d'empiètements faits sur leurs privilèges. Conrad avait fait investir la ville pour leur couper les vivres ; mais Thierry, sire de Fauquemont, fils de Waleran Ier, de concert avec son frère Winand, avait réussi à les délivrer. Les Coloniens, enflés de succès, passent le Rhin et vont porter le pillage et l'incendie dans les domaines d'Adolphe de Limbourg au comté de Berg. Cet état de choses s'aggrava au point que les deux partis sentirent le besoin de nommer des arbitres qui en avril 1252, parvinrent à les mettre d'accord. Dans la seconde moitié de l'année 1254, Adolphe vint encore au secours de l'archevêque dans la guerre que celui-ci eut à soutenir contre une ligue formée dans le dessein d'abattre son orgueil, et à la tête de laquelle s'était mis Simon de la Lippe, évêque de Paderborn. Le 14 août, un combat extrêmement meurtrier eut lieu près de Dortmund. Grâce à la valeur et à l'habileté du prince limbourgeois et du comte de la Marck, l'armée de Conrad, dont ils avaient le commandement, remporta une victoire complète, à la suite de laquelle Simon de la Lippe, fait prisonnier, resta deux ans captif. A la fin de la même année, Adolphe tourna ses armes contre celui à qui elles avaient été jusque là d'un si grand secours. Adolphe qui avait



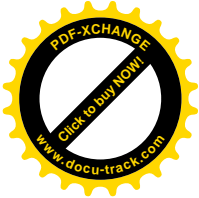
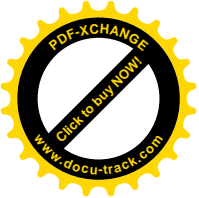
épousé la sœur de Conrad, avait vu avec dépit que le dernier comte de Hostade eût fait donation de cette seigneurie à l'église de Cologne. Il en avait été de même de Waleran de Juliers, marié aussi à une proche parente du prélat. Ces deux seigneurs se réunirent pour attaquer l'archevêque et se précipitèrent sur ses possessions avec une telle fureur que les églises et les monastères même furent saccagés, les religieux obligés de prendre la fuite, et le service divin suspendu dans la plupart des lieux où se portèrent leurs pas. Dans l'arrangement intervenu le 18 décembre, nous voyons les biens que les comtes de Hostade avaient tenus en fief des ducs de Limbourg, adjugés à Waleran de Juliers ; quant à Adolphe, nous ne savons quels avantages matériels il retira de cette guerre qui lui valut d'être censuré par le pape Alexandre IV.

Les dissensions qui déjà avaient existé entre l'archevêque et les habitants de Cologne se reproduisirent dans le courant de l'année même où Richard fut élu empereur. La rébellion des Coloniens avait pris cette fois un caractère si grave que Conrad se vit forcé de réclamer l'assistance de Waleran et d'Adolphe de Limbourg, ainsi que celle du comte de Juliers, leur neveu. Ces puissants renforts lui permirent de dompter ses sujets et de leur rendre plus lourds que jamais le poids du joug qu'ils avaient voulu secouer. Ce fut sans doute par suite de ces mesures réactionnaires, que les habitants de Cologne cherchèrent, quatre ans plus tard, à mettre Waleran IV dans leurs intérêts, en lui accordant le droit de bourgeoisie pour lui et ses héritiers. L'influence de certaines villes avait alors tellement grandi que les seigneurs les plus puissants considéraient comme une faveur d'être inscrits au nombre de leurs citoyens. Il en était même qui abandonnaient leurs châteaux pour aller s'établir dans ces villes. Le droit dont nous parlons, fut conféré à Waleran, à condition qu'il protégerait les habitants de Cologne à l'égal de ses propres sujets, qu'il défendrait leurs privilèges, coutumes et libertés envers et contre tous, et qu'en cas de guerre, il leur fournirait neuf chevaliers et quinze écuyers bien armés. Par contre, les Coloniens s'engageaient à lui payer cents marcs d'argent annuellement, à lui garantir ainsi qu'à ses sujets, toute sûreté à Cologne, et à l'assister également contre ses ennemis, quels qu'ils fussent, en lui fournissant vingt-cinq patriciens bien armés (11 juin 1264).

Le but que s'étaient proposé les Coloniens, en faisant ces conventions, ne fut pas atteint. Le prélat, à l'autorité duquel ils avaient voulu opposer une digue, mourut le 18 septembre de la même année et fut cinq jours après, remplacé précisément par un prince de la maison de Limbourg.

Waleran Ier, sire de Fauquemont, avait laissé quatre fils ; Thierry, son successeur ; Waleran, héritier de la seigneurie de Poilvache ; Winand, seigneur de Montjoie ; et Engelbert, archidiacre de Liège, puis prévôt de la cathédrale de Cologne. C'est ce dernier qui fut appelé à occuper le siège archiepiscopal après la mort de Conrad de Hostade, son parent. A peine fut-il élu, qu'il se montra d'une hauteur qui ne démentait pas son origine, et son avènement fut signalé par des mesures qui firent prévoir à ses sujets qu'ils auraient à renouveler sous lui les luttes qu'ils avaient soutenues contre son prédécesseur. Bientôt une première levée de boucliers de leur part força le nouvel archevêque à réclamer l'intervention des princes de sa famille, Waleran IV, malgré l'engagement qu'il avait pris de défendre les habitants, vint au contraire réprimer leur rébellion, accompagné du sire de Fauquemont et du jeune comte de Berg, son neveu. Cette pacification, fruit de la contrainte, ne pouvait être durable. Des circonstances plus graves allaient rappeler le duc à Cologne.

Les bourgeois s'étaient aperçus que Thierry de Fauquemont introduisait presque

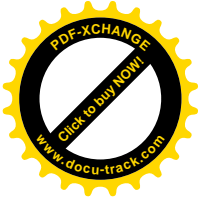
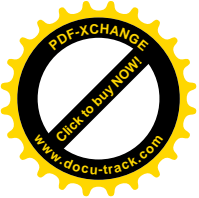


journallement dans leur ville, de petits pelotons de soldats qui déjà formaient un noyau assez considérable. Souvent ils l'avaient soupçonné d'exciter son frère à molester ses sujets, pour qu'il en résultât des troubles dont il pût faire son profit. Ils résolurent d'aller au-devant du danger. Ils choisirent le moment où l'archevêque tenait sa cour de justice, pour se saisir de lui et de son frère. Cet acte de violence fit une telle impression dans la basse Allemagne, que trente-huit évêques, princes et seigneurs, et à leur tête le duc de Limbourg, accoururent à Cologne pour travailler à la délivrance des prisonniers, qui toutefois ne recouvrèrent la liberté que vingt jours après, et sous certaines conditions dont plusieurs amis du prélat, le duc de Limbourg entre autres, se rendirent garants. Aussitôt que le pape Urbain IV eut appris tous ces faits, il excommunia les Coloniens et déclara Engelbert et ses cautions dégagés de promesses qu'ils n'avaient pas faites en pleine liberté. La discorde, un instant assoupie se réveilla bientôt. Engelbert, Waleran IV et Adolphe de Berg, entreprirent de faire le siège à Cologne. Ils avaient compté sur un succès facile. Des partisans qu'ils avaient dans la place, après avoir mis le feu à une tour pour y attirer les bourgeois, devaient au moment du trouble, ouvrir les portes à l'archevêque et à ses alliés ; mais, comme tout restait parfaitement calme, ceux-ci comprirent que leurs émissaires n'avaient pu réussir et ils se retirèrent. Des arbitres ayant ensuite été nommés parvinrent, en 1265, à rétablir la paix entre le peuple et Engelbert. Les Coloniens n'en demeurèrent pas plus tranquilles ; le duc de Limbourg, on ne sait plus à quel sujet, les attaqua aussitôt qu'ils furent libres du côté de leur archevêque, et que ce n'est qu'après s'être réciproquement harcelés pendant 10 années de suite, qu'ils entrèrent en arrangement le 27 mars 1267, et renouvelèrent leur alliance conclue six ans auparavant, alors que Waleran IV fut inscrit au nombre des bourgeois de la cité.

Le duc avait sans doute espéré que cette fois la bonne harmonie entre Engelbert et ses sujets ne serait plus troublé, et qu'il ne se verrait plus dans l'alternative de manquer à ses engagements envers les Coloniens, ou de trahir ses devoirs de famille. Il s'était trompé. Il lui était réservé de voir de nouveaux troubles éclater entre les Coloniens et leur archevêque, et d'être pendant plusieurs années encore, un des principaux acteurs de ce drame sanglant.

Une des clauses de la paix de 1265 avait été que le magistrat aurait le pouvoir de lever certains impôts pour éteindre les dettes de la ville. Cette mesure fit des mécontents qui se rangèrent du côté de l'archevêque. Le comte de Juliers, avoué de l'église de Cologne, appelé pour rétablir la concorde, joua un rôle tout contraire. Il s'unit aux magistrats, les encouragea à mettre dans leur parti les comtes de Berg, d'Isenberg et de Mérode, en leur conférant le droit de bourgeoisie et en leur promettant une rente annuelle ; il s'assura de plus le concours de différents évêques. Engelbert de son côté s'étant allié avec le duc de Limbourg, Thierry de Fauquemont, d'autres seigneurs et encore quelques prélats, se hâta de prendre l'offensive en envahissant le duché de Juliers, où il se livra à toutes sortes d'excès. Mais le duc se met à sa poursuite, l'atteint le 14 décembre 1267, lui livre bataille, met son armée en déroute et le fait lui-même prisonnier. Les habitants de Cologne furent bien vengés de leur archevêque, par la manière humiliante et barbare dont il fut traité par le comte ; il se vit enfermé comme un oiseau de proie dans une cage de fer, suspendue aux créneaux du château de son vainqueur, qui bien que frappé pour ce fait, des foudres du Vatican, ne rendit sa victime à la liberté qu'en avril 1271, et au prix d'une immense rançon.

Le duc de Limbourg, pendant cette longue et dure captivité, n'était pas demeuré

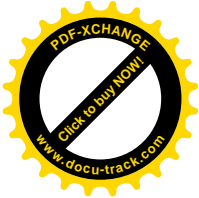
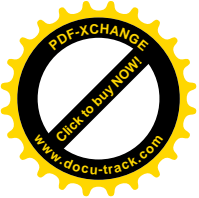


insensible à l'infortune de son cousin. Il faillit même payer cher le dévouement qu'il lui montra. L'histoire ne nous dit pas s'il attaqua le comte de Juliers pour le forcer à lâcher sa proie, mais elle nous fournit des détails intéressants sur une tentative qu'il fit pour s'emparer de Cologne, sur laquelle comptait le géôlier de l'archevêque, et dont la possession, aux mains de Waleran IV, eût peut-être rendu le comte moins inexorable à l'égard d'Engelbert.

Quelques personnes bannies de la ville par suite de leurs rapports avec l'archevêque, étaient parvenues à y fomenter une conspiration en sa faveur. Mais, comme il fallait des renforts aux conjurés de l'intérieur pour exécuter leur projet, le duc de Limbourg se chargea de leur en fournir. Une voie souterraine avait été creusée à proximité de l'une des portes et devait lui permettre de pénétrer secrètement dans la ville. Accompagné des sires de Fauquemont et de Heinsberg, il se met en route par une nuit très sombre et arrive sous les murs de Cologne, sans que rien ait trahi sa marche. Les trois princes, suivis de leurs hommes d'armes, se hasardent à entrer dans le souterrain et, l'ayant traversé sans obstacle, se croient déjà maîtres de la place. Ils s'apprêtaient à ranger leurs troupes en bataille, lorsqu'un homme qui les avait aperçus fit tout à coup retentir le cri d'alarme. Le peuple fut debout en un instant et se mit en état de défense. La plupart des conjurés, voyant que tout était découvert, abandonnèrent le duc de Limbourg, qui livré à ses propres forces, n'en fit pas moins bonne contenance. Ce n'est qu'après avoir vu Thierry de Fauquemont tomber mort à ses côtés et plus de la moitié de ses troupes taillée en pièces, qu'il fut fait prisonnier dans un fossé où il s'était retranché, en avant du souterrain par lequel il avait pénétré dans la ville. Cet événement se passa dans la nuit du 15 octobre 1268, date du jour où l'on célèbre à Cologne la fête des saint Mores. Le bruit s'était répandu que ces guerriers martyrs s'étaient montrés sous les murs de la ville au moment où le duc de Limbourg s'avavançait pour s'en emparer, et qu'un de ses alliés, le comte de Clèves, les avait vus distinctement. La découverte du complot passa donc pour un avis du ciel et les habitants résolurent d'en perpétuer le souvenir ; la porte Saint-Ulric par laquelle le duc de Limbourg était venu pour les surprendre fut murée, et une croix de grande dimension élevée sur le lieu du combat. Tous les ans, le 15 octobre, des cierges brûlaient dans l'église Saint-Géréon, où se voyait un tableau dans lequel ces faits étaient représentés.

Grâce à l'intervention de plusieurs seigneurs, parents ou vassaux de Waleran IV, sa captivité ne se prolongea pas au delà du 28 janvier de l'année suivante. Il résulte d'une charte portant cette date et signée entre autre, par le comte de Luxembourg, Adolphe, comte de Berg, Guillaume, comte de Juliers, Thierry de Heinsberg, Gérard de Luxembourg, sire de Durbuy, Werner de Mérode et Alexandre burgrave de Limbourg, que les juges, les échevins et le conseil de Cologne avaient mis en liberté le duc de Waleran et l'avaient confié à la garde de ces seigneurs jusqu'au deuxième dimanche de carême, ou jusqu'au terme que les citoyens trouveraient convenable de fixer ensuite. Les signataires faisaient, par contre, serment d'obliger le duc à venir se constituer prisonnier au jour prescrit, et de l'empêcher dans l'intervalle de rien faire de préjudiciable à la ville de Cologne. Ils s'engageaient de plus, envers les habitants, dans le cas où ces obligations ne seraient pas remplies, à leur payer solidairement dix mille marcs et de se livrer comme otages jusqu'à parfait paiement. Ils promettaient même de ne se faire relever de leur serment ni par le pape ni par qui que ce soit, et renonçaient d'avance à recourir à aucun des moyens que pouvait leur fournir le droit civil ou canon pour se soustraire à leurs engagements.

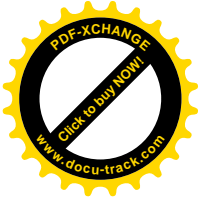
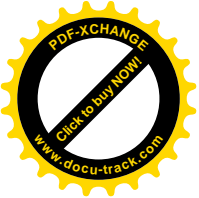
Trahir la foi solennellement jurée, se jouer de la confiance de ses garants, étaient



choses jugées moins sévèrement que de nos jours, dans un temps où la force seule faisait loi, où l'honneur consistait à ne pas broncher dans les combats en champ clos ou en plaine. Aussi le duc de Limbourg refusa-t-il de reprendre les chaînes dont il était délivré. On ignore les causes et le résultat de ce refus ; mais on sait que quelques-uns des seigneurs qui s'étaient portés caution pour lui, se montrèrent fidèles à leur parole et payèrent la somme convenue ou se constituèrent comme otages. Ce ne fut qu'en 1273 qu'une transaction eut lieu entre la ville et Waleran IV. Le duc renonça aux cent marcs qu'il recevait annuellement, promit de ne rien entreprendre contre les habitants, et jura sur le crucifix d'observer toutes les dispositions du nouveau traité. Deux ans auparavant, Engelbert s'était réconcilié avec ses sujets. Il leur avait promis non seulement de jeter le voile de l'oubli sur la mort de Thierry de Fauquemont, son frère, mais encore de les défendre au besoin contre le fils de ce prince, et les parents des autres chevaliers qui avaient succombé dans la même affaire.

Par les détails dans lesquels nous sommes entrés sur les troubles de l'archevêque de Cologne pour montrer qu'elle part y prit Waleran IV, on a pu voir que l'élection de Richard n'avait pas rétabli l'ordre dans l'empire. Quelques princes d'ailleurs continuaient à considérer Adolphe de Castille comme le légitime empereur, quoiqu'il ne se fût jamais montré en Allemagne. Quant à Richard, il n'y avait fait que de rares apparitions. Cependant, se trouvant veuf, il résolut de s'allier à une princesse appartenant à la nation dont il était censé être le souverain. Béatrix, fille de Thierry de Fauquemont, était renommée par la pureté de l'élévation de son âme, ainsi que par les grâces de sa personne. Richard, dans un voyage en Allemagne, au commencement de l'année 1269, avait entendu parler de cette princesse, orpheline depuis peu, et avait cherché l'occasion de la voir. L'impression qu'elle fit sur son cœur fut si vive qu'il résolut de partager la couronne impériale avec elle. Au mois de juin, les voûtes du palais de Kaiserlautern, où s'étaient réunis la plupart des grands vassaux, retentissaient au bruit des fêtes données à l'occasion du mariage de Richard de Cornouailles, empereur des Romains, avec Béatrix de Fauquemont. Les deux époux quittèrent l'Allemagne peu de temps après pour se rendre à la cour d'Angleterre, dont Béatrix devint un des plus beaux ornements. Richard ne jouit pas longtemps du bonheur qu'il avait trouvé dans cette union. Il mourut le 2 avril 1272, laissant un riche douaire à sa veuve, qui ne tarda pas à voir sa main recherchée par une foule de gentilshommes appartenant aux premières maisons d'Angleterre ; mais elle refusa leurs hommages pour rester fidèle à la mémoire du prince qui avait fait un si grand honneur à la maison de Fauquemont, et qui n'avait cessé de lui donner des preuves de l'amour le plus tendre. Elle resta cependant à Londres où elle ne fit plus que traîner une vie faible et languissante jusqu'à la mort, qui l'enleva prématurément le 17 octobre 1277. Ses cendres furent déposées auprès de celles de son époux, dans l'église des frères mineurs, à Oxford.

Après la mort de Richard, les électeurs de l'empire demeurèrent plus d'un an sans lui donner un successeur, mais enfin, pressés par le pape Grégoire X, ils nommèrent le 29 septembre 1273, Rodolphe comte de Habsbourg et de Hesse. Quelques-uns néanmoins, et parmi eux Engelbert, avaient projeté d'élire Ottocar ? roi de Bohême. L'archevêque se rendit même auprès d'Ottocar pour lui proposer la couronne, démarche désapprouvée par la majorité des électeurs, qui ne voulaient pas d'un empereur à qui ses Etats patrimoniaux assureraient une trop grande prépondérance. Il est probable que Waleran IV accompagna Engelbert dans ce voyage, à cause des relations qu'il avait eues précédemment avec le roi de Bohême, auquel il avait prêté en 1274, le secours de ses armes contre le roi de Hongrie.



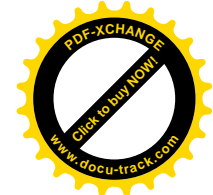
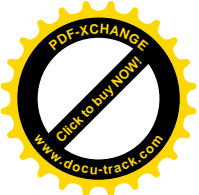
Ce fut dans la famille du même roi de Bohême, que le duc de Limbourg alla chercher une nouvelle épouse, après la mort de Judith, fille de Thierry V, comte de Clèves, arrivée à la fin de l'année 1275. Rodolphe ayant pris les armes contre Ottocar qui refusait de le reconnaître, Waleran IV s'était de nouveau rendu en Bohême à la suite de l'empereur. La paix fut faite le 22 novembre 1277. Le successeur d'Englebert, Siffroi de Westenbourg, qui avait également accompagné le roi, s'entremet alors en faveur du duc de Limbourg, pour lui faire obtenir la main de Cunégonde, sœur du margrave de Brandebourg et de Béatrix ? fille du roi de Bohême. Par un acte du 10 janvier de l'année suivante, l'archevêque consentit, avec l'approbation de son chapitre, à ce que Waleran IV assignât pour douaire à sa femme tous les biens qu'il tenait en fief de l'église de Cologne. On ignore en quel endroit fut célébré le mariage.

Siffroi de Westenbourg, que l'on retrouva plus d'un fois jouant un grand rôle dans cette histoire, était à peine rentré dans ses Etats, que déjà il préparait à Waleran IV et à plusieurs membres de sa famille, de nombreuses occasions de signaler leur valeur.

Le nouvel archevêque était d'humeur trop guerrière pour ne pas songer à punir le comte de Juliers des maux que l'église de Cologne avait eu si longtemps à souffrir par suite de ses persécutions. Le comte, sans doute, connaissait aussi trop bien son caractère pour ne pas se préparer à en venir bientôt aux mains avec lui. Il forma une ligue défensive dans laquelle entrèrent trente-quatre seigneurs, qui avaient individuellement des raisons de craindre le courroux du prélat. Parmi eux se trouvaient Adolphe de Berg, Thierry d'Isenberg, comte de Limbourg sur la Lenne, et Waleran II de Fauquemont qui avait succédé à Thierry, son père, à l'âge de seize ans. La ville d'Aix-la-Chapelle ayant fait alliance avec Siffroi, le comte de Juliers voulut en tirer vengeance. Il pénétra dans cette place à l'aide de moyens à peu près semblables à ceux qu'avait employés dix ans auparavant Waleran IV pour entrer dans Cologne. Cette expédition se termina de manière encore plus tragique : le comte y trouva la mort avec trois de ses fils. Le sire de Fauquemont devait l'accompagner, mais craignant un sort pareil à celui de son père, il rebroussa chemin.

L'archevêque, à la nouvelle de ces événements, se précipite sur le comté de Juliers, privé de ses principaux défenseurs, en détruit le château ainsi que plusieurs autres places fortes, et abandonna le plat pays à la fureur de ses soldats. La maison de Juliers appartenait par les femmes à celle de Limbourg. Waleran IV ne put voir la conduite du prélat sans en être cruellement offensé. Il assemble aussitôt les membres de sa famille, Renaud de Gueldre, son gendre, Waleran de Fauquemont, Winand, frère de ce seigneur, Adolphe de Berg, Henri comte de Luxembourg, Gérard de Durbuy etc. et les exhorte à s'unir à lui pour infliger à Siffroi une punition proportionnée à l'injure qu'ils en ont reçue dans une des branches de leur famille. Une si puissante coalition parvint facilement à purger le comté de Juliers de la présence des gens de l'archevêque. Elle ne s'en tint pas là : elle envahit l'archevêché de Cologne et s'y conduisit de manière à faire oublier les actes de barbarie dont elle prétendait se venger. Elle alla ensuite saccager le territoire d'Aix-la-Chapelle.

Jean Ier, duc de Brabant, était le haut avoué de cette ville. Il vint à son secours avec d'autant plus d'empressement qu'il était alors en mésintelligence avec le duc de Limbourg. Quelques vassaux de Waleran avaient dévalisé des marchands brabançons, qui sur la foi des traités, passaient par le Limbourg. Jean Ier saisit



ce prétexte pour détruire un château appelé Rimbourg, situé à une lieue de Rolduc, et appartenant au seigneur de Mulrepas, drossart ou sénéchal du Limbourg. Une pareille démonstration n'était pas équivoque ; c'était une manière de cartel que Waleran ne pouvait se refuser d'accepter. Les comtes de Flandre et de Luxembourg prévinrent cependant une collision qui semblait inévitable. Jean Ier avait-il l'intention d'aplanir dès lors les voies qui devaient plus tard lui permettre d'acquérir la souveraineté du Limbourg ? Cette supposition n'est pas sans vraisemblance. Waleran IV n'avait qu'une fille, dont le droit de succession pouvait être contesté, et il était assez avancé en âge pour s'attendre à une fin prochaine. En effet, on ne le rencontre plus dans l'histoire après le 14 octobre de l'an 1279, jour où il mit fin par un traité à la guerre des princes de Limbourg et de Juliers contre l'archevêque de Cologne. Mais si l'on ne trouve plus, dès ce moment, aucune trace de l'existence de Waleran IV, rien non plus ne permet de déterminer l'époque de son décès ; et tandis que plusieurs monuments nous rappellent les églises où furent déposés les restes de ses prédécesseurs, il n'en existe pas un seul qui nous indique le lieu de sa sépulture. La fin du dernier duc de Limbourg est donc enveloppée d'un voile plus épais encore que ne l'est l'origine du premier.

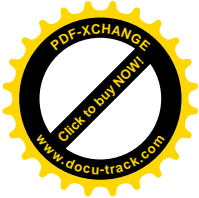
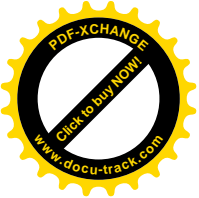
X

REGNE D'ERMENGARDE ET DE RENAUD DE GUELDRE 1279 - 1288

L'impossibilité de préciser l'époque de la mort de Waleran IV, entraîne celle d'assigner une date certaine à l'avènement de sa fille Ermengarde et de Renaud Ier, comte de Gueldre et de Zuphen, que cette princesse avait épousé vers l'an 1273. Mais comme Renaud prend dans une charte du 11 mai 1280 la qualité de duc de Limbourg, il est évident qu'à cette époque il exerçait la souveraineté, et que son beau-père avait par conséquent cessé de vivre.

Alors néanmoins Ermengarde n'avait pas encore reçu de l'empereur l'investiture du duché de Limbourg. Les graves contestations qui s'élevèrent à ce sujet ont engagé plusieurs historiens à rechercher si les femmes, dans notre droit public au moyen âge, étaient aptes à succéder ; leurs efforts n'ont pu établir que les femmes eussent des droits dérivant d'un principe général, mais il pouvait leur en être concédé par les empereurs, contrairement aux lois féodales de l'Allemagne, dont l'observance n'était pas rigoureusement exigée en Belgique. C'est ainsi qu'en 1204 Henri Ier, duc de Brabant, avait obtenu de Philippe de Souabe, que les filles à défaut de descendants mâles, seraient habiles à succéder dans ses Etats. C'est ainsi encore que l'Eglise de Liège ne put empêcher Marguerite, comtesse de Flandre, d'hériter du comté de Hainaut, malgré les lois de l'empire d'après lesquelles les fiefs étaient ouverts aux suzerains, quand le feudataire venait à mourir sans descendance masculine. On a conclu de ces exceptions et de quelques autres, que les chefs de l'empire auraient pu également faire aux ducs de Limbourg des concessions analogues, dont les preuves matérielles ne seraient pas parvenues jusqu'à nous.

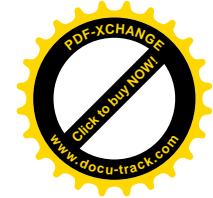
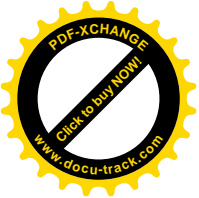
Quelle qu'ait pu être du reste la légitimité du droit d'Ermengarde à la succession de son père, toujours est-il que dans une diète tenue le 18 juin 1282, à Worms, par l'empereur Rodolphe, ce monarque en la qualifiant « d'illustre duchesse de Limbourg », lui accorda l'investiture de tous les domaines qui lui étaient dévolus



par la mort de Waleran IV. La loi fixait le terme d'un an et un jour pour la cérémonie de l'hommage, sous peine de déchéance ; elle exigeait en outre que le vassal reçût l'investiture en personne. Il est possible qu'Ermengarde ait obtenu une prolongation de délai pour remplir la première de ces conditions ; quant à la seconde, ce fut le sire de Fauquemont Waleran II, qui prêta l'hommage en son nom. Ce fut lui aussi qui lui apporta les lettres d'investiture. Il y était formellement stipulé, sans doute en conformité du contrat de mariage des époux que dans le cas où la mort d'Ermengarde précéderait celle du comte Renaud de Gueldre, celui-ci continuerait à jouir sa vie durant du duché de Limbourg et de toutes ses dépendances, même de l'avouerie de la ville de Duisburg, précédemment engagée à Henri IV par Guillaume de Hollande. D'autres mesures concernant le Limbourg furent prises dans cette même diète. Renaud y obtint de l'empereur la faculté de faire battre à Rolduc de la monnaie de même forme et empreinte que celle frappée à Limbourg. Rodolphe ordonna en outre que cette monnaie eût cours dans tout le cercle impérial. Par un autre diplôme, il promit de n'introduire aucun changement dans l'administration provinciale de la justice entre la Meuse et le Rhin, sans l'avis et le consentement de Renaud, de Waleran de Fauquemont, de Thierry de Heinsberg et des fils du feu comte de Juliers, ce qui achève de prouver que la maison de Limbourg exerçait une juridiction dans les Etats de plusieurs seigneurs circonvoisins.

Les deux premières années du règne d'Ermengarde ne furent marquées par aucun événement important. La guerre entre les habitants d'Aix-la-Chapelle et la comtesse de Juliers et ses fils avait continué, malgré la paix faite par ces derniers avec l'archevêque de Cologne. A la fin de l'année 1280, ce prélat et le duc de Brabant amenèrent la maison de Juliers à déposer les armes, d'accord avec Renaud de Gueldre et la plupart des princes limbourgeois. Mais il paraît que ces princes y avaient consenti à contre-cœur et dans la crainte que le duc de Brabant ne leur tendit quelque piège. C'est la cause que l'on assigne communément à la haine qui régna dès lors entre la maison de Limbourg et Jean Ier, haine qui se trahit d'abord dans des tournois, où les princes limbourgeois se conduisirent souvent d'une manière peu courtoise à l'égard du Brabançon. Il paraît même qu'ils prirent l'occasion d'une de ces joutes pour entraîner leur ennemi dans une embûche. Ayant un jour fait préparer une lice entre Herck et Haelen, non seulement ils y assemblèrent leurs amis en très grand nombre, mais ils engagèrent ceux-ci à se faire accompagner de leur famille et de leurs écuyers. Le duc de Brabant invité à cette fête, à l'aspect de ce formidable cortège d'hommes armés jusqu'aux dents, en conçut de la méfiance et se retira. Cependant un nouveau tournoi ayant été préparé à Sieberg, dans les environs de Bonn, le prince brabançon fut encore appelé à y prendre part. Mais, comme un grand nombre de seigneurs allemands, ennemis de la maison de Limbourg devaient s'y trouver aussi, il crut cette fois pouvoir y assister en toute sécurité, et se rangea parmi ces seigneurs contre Renaud de Gueldre, Waleran II, sire de Fauquemont, le comte de Luxembourg, Waleran son frère, le comte de Clèves etc. Jean Van Heelu, contemporain et sujet du duc de Brabant, donne l'avantage du combat à son souverain, mais il ajoute que les chevaliers Allemands, quoique renommés pour leur vaillance, furent presque tous démontés par les princes limbourgeois, connus pour être les premiers hommes de guerre de l'empire germanique.

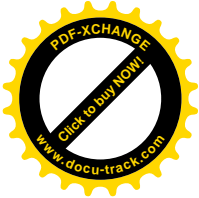
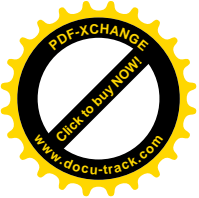
La mort d'Ermengarde, dont le mariage avait été stérile, allait donner lieu à de nouvelles dissensions et leur ouvrir un plus vaste théâtre. Suivant les supputations toujours si exactes du chanoine Ernst, Ermengarde mourut dans le courant de juillet de 1283, et fut enterrée au couvent de S'Gravendael, au comté de Gueldre.



Renaud, conformément à ses lettres d'investiture, devait donc conserver jusqu'à sa mort le gouvernement du duché de Limbourg. Quelques-uns des parents de sa femme n'entendirent pas qu'il en fût ainsi. On a vu précédemment que Waleran IV n'avait eu qu'un frère, Adolphe, héritier du comté de Berg. Le fils de ce dernier, du même nom que son père, était par conséquent le plus proche parent d'Ermengarde et de tous ses collatéraux, celui qui avait le plus de droit à sa succession, en admettant toutefois que la succession collatérale fût admise dans le duché de Limbourg, fait sur lequel il est jusqu'ici resté des doutes. Quoi qu'il en soit, Adolphe de Berg revendique l'héritage de sa cousine germaine, et en demanda l'investiture à Jean Ier, attendu qu'Henri III, comme nous l'avons vu, avait inféodé une partie du Limbourg au duché de Brabant. Enfin il se mit par divers actes à exercer la juridiction ducale, et invita les princes issus de la même race que lui, soit par les hommes, soit par les femmes, à lui prêter aide et assistance pour dépouiller Renaud, dont cependant il avait épousé la sœur. Ils y consentirent, mais à condition d'être admis à partager les biens de leur parente. Sur le refus du comte, ils se mirent de leur côté en mouvement pour faire valoir leurs droits respectifs, sans toutefois montrer l'intention de contester au comte de Gueldre l'usufruit qui lui avait été concédé. Ils prirent enfin la sage résolution de se réunir à l'effet de rechercher les titres les plus valables, parmi ceux sur lesquels ils se proposaient d'établir leurs prétentions. Le 8 septembre 1283, ils chargèrent Waleran de Fauquemont et Thierry de Heinsberg de procéder à l'examen de ces titres avant la Chandeleur prochaine, s'engageant de prêter foi et hommage à celui que les deux arbitres auraient désigné comme le mieux fondé à revendiquer le duché de Limbourg. Ce compromis semble avoir beaucoup influé sur le parti que prit immédiatement le comte de Berg, de renoncer à ses droits en faveur du duc de Brabant, qui convoitait la riche succession d'Ermengarde. L'acte par lequel, agissant comme légitime héritier de son oncle et de sa cousine germaine, il céda au Brabançon à titre de donation entre-vifs et du consentement de ses frères, le duché de Limbourg et tout ce qui en dépendait, porte la date du 13 septembre 1283. Adolphe pria ensuite Rodolphe de Habsbourg d'accorder à Jean Ier l'investiture des parties du duché qui relevaient de l'empire, et adressa la même prière à divers seigneurs dont les ducs de Limbourg avaient tenu des propriétés en fief.

Cette donation entre-vifs n'avait sans doute eu lieu qu'en retour d'avantages réciproques. Indépendamment de la promesse qu'avait faite le duc de Brabant de marier son fils Godefroid à une des nièces du comte de Berg, mariage empêché par la mort du jeune prince, il est démontré qu'un prix d'acquisition avait été stipulé dans l'acte. On en a porté le chiffre à trente-deux mille marcs, mais les quittances qui nous sont restées ne s'élèvent ensemble qu'à mille trois cent quatre-vingt-un marcs. Peut-on croire que ce soit là le prix total auquel fut vendu le duché de Limbourg ? Il faudrait pour apprécier l'importance de cette somme, avoir des données précises sur la valeur comparée de l'argent à cette époque et à celle où nous vivons. Un marc d'argent fin peut correspondre à soixante-huit francs de notre monnaie. Or, nous lisons qu'en 1064 la seigneurie de Sprimont fut engagée à l'abbaye de Stavelot pour trente livres, et en 1085 pour un cheval et une charretée de vin, évalués à six marcs. Vers le milieu du XVIIème siècle même, cette propriété ne fut vendue que dix mille neuf cents florins de Brabant.

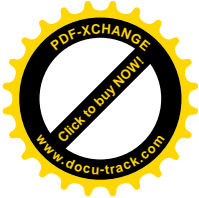
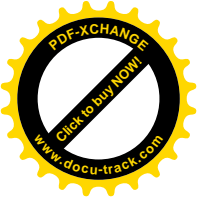
Quel fut le résultat du compromis fait entre les princes de la maison de Limbourg ? L'histoire n'en parle pas ; seulement il est probable qu'il étaient convenus avec Renaud de se partager le Limbourg après sa mort. C'est une



observation qui n'a pas été faite et qui se justifierait par leur dévouement à la personne du comte de Gueldre. Le duc de Brabant les trouva en armes sur sa route, aux premières démonstration qu'il fit pour entrer en jouissance des domaines qu'il venait d'acquérir.

Tandis que ces diverses prétentions étaient mises en jeu, le Limbourg, qui en était l'objet, se trouvait plongé dans la plus complète anarchie. Des châtelains, voyant l'autorité souveraine en quelque sorte tenue en balance, ne faisaient, en attendant qu'elle reprit sa force, que se harceler les uns les autres. De ce nombre étaient ceux de Schavedriesch et de Mulrepas, qui en avaient entraîné plusieurs autres dans leur querelle.

Renaud avait indisposé la famille de Mulrepas, en retirant à un de ses membres la charge de drossart ou sénéchal de Limbourg, pour en revêtir le sire de Lonzen. Cette famille, de concert avec celle de Wittem, qui avait également à se plaindre du comte de Gueldre, engagea le duc de Brabant à venir s'emparer du duché de Limbourg, lui promettant de le seconder de tous leurs moyens. Jean 1^{er} répondit à leur appel, mais presque aussitôt et sans qu'on en sache la cause, il se retira, après avoir fait ravager et incendier quelques villages. Cette conduite était peu propre à lui concilier les nobles du pays. Aussi, stimulés par le comte de Luxembourg et le sire de Fauquemont, jurèrent-ils à peu près tous de repousser vigoureusement les Brabançons, s'ils s'avisait de remettre le pied sur le territoire limbourgeois. C'est encore grâce à l'intervention du duc de Luxembourg et du sire de Fauquemont, que Renaud fut redevable d'avoir pu détacher Siffroi, archevêque de Cologne, de son alliance avec le duc de Brabant et d'avoir mis ce prélat dans ses intérêts. Siffroi, qui avait refusé à Adolphe de Berg, qu'il détestait de longue date, la collation des fiefs que les ducs de Limbourg avaient tenus de l'église de Cologne, accorda cette faveur au comte de Gueldre, par une convention datée du 22 septembre 1283. Il lui fit en outre un prêt d'argent considérable et couronna ces témoignages de bonne amitié en formant avec lui et ses adhérents une alliance offensive et défensive contre le duc de Brabant. Voici comment le prélat s'exprime dans ce traité : *« Considérant que le duc de Brabant a attaqué le comte de Gueldre, duc de Limbourg notre vassal, en exerçant des incendies et des pillages dans le duché de Limbourg, et qu'il a envahi le domaine de ce prince ainsi que le nôtre dans les biens qu'il tient de nous, tant au Limbourg qu'ailleurs, nous avons promis et promettons par serment audit comte et duc, ainsi qu'à ses parents et à ses amis susmentionnés, qui sont les héritiers des biens en question et nos vassaux, que partout et toutes les fois qu'il sera opportun, nous les assisterons puissamment et à nos propres frais, contre le duc de Brabant et le comte de Berg, comme contre leurs alliés, excepté seulement le roi des Romains. Par contre, le comte de Gueldre et ses alliés susdits nous ont promis, chacun en particulier, de nous secourir ouvertement et avec force à leurs propres frais, contre le duc de Brabant, le comte de Berg et leurs auxiliaires, partout et toutes les fois qu'il sera convenable. Nous sommes enfin convenus, ajoute le prélat, qu'aucun de nous ne fera une paix particulière avec le duc de Brabant, le comte de Berg ou leurs alliés, et que celui d'entre nous qui violerait cette convention, sera gardé comme parjure et comme un ennemi à qui nous ferons conjointement la guerre, protestant tous que, quelles que soient les chances de cette guerre, nous resterons constamment unis et ne nous séparerons jamais »*. Le comte de Gueldre et l'archevêque contractèrent, chacun de leur côté, d'autres alliances qui renforcèrent considérablement leur parti. De si grands préparatifs engagèrent le duc de Brabant à se faire aussi des auxiliaires. Gérard de Durbuy, fils de Waleran III, était le patriarche de la famille de Limbourg, qui, à l'exception du comte de Berg, faisait cause commune avec Renaud. Jean 1^{er} pensa qu'il romprait ce pacte s'il parvenait à déterminer le

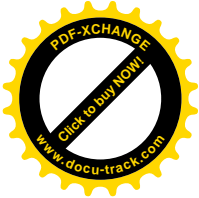


vieillard à se déclarer hautement contre les prétentions du mari d'Ermengarde. Gérard, soit faiblesse, soit cupidité, se sépara des siens, et non-seulement il vendit au duc les droits qu'il pouvait avoir sur le Limbourg, mais il lui promit de l'aider à arborer le drapeau brabançon au haut de la tour du domaine de ses aïeux.

Après des propositions d'arrangement auxquelles on prétend que Renaud ne voulut rien entendre, le duc de Brabant se décida enfin à entrer en campagne. Le nombre des alliances contractées de part et d'autre, l'importance de l'objet en litige, la haine que se portaient quelques-uns des combattants, allaient donner à cette lutte de formidables proportions et faire du duché de Limbourg un théâtre de pillage, d'incendie et de mort.

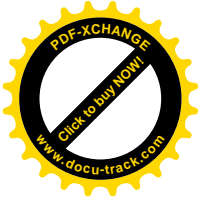
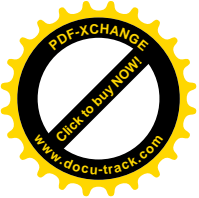
A la nouvelle des mouvements de son ennemi, dont la première opération fut de prendre et de faire raser le château de Limal, au pays de Rolduc, le comte de Gueldre et les princes limbourgeois s'apprêtèrent à défendre vaillamment le territoire dont on voulait ravir à l'un l'usufruit, aux autres la propriété. Accompagnés de l'archevêque de Cologne et de tous les seigneurs compris entre la Meuse et le Rhin, excepté ceux de Mulrepas et de Wittem, qui se trouvaient dans les rangs opposés, ils se dirigèrent sur la Galoppe où se trouvait Jean 1^{er} avec l'évêque de Liège et ses autres alliés. Les deux armées s'étaient rangées en bataille sur les deux rives de la petite rivière qui passe en cet endroit. Elles s'avançaient l'une vers l'autre, et le choc allait avoir lieu, lorsque tout à coup des religieux se précipitèrent entre elles, et par leurs paroles de paix, leurs pressantes supplications, furent assez heureux pour faire tomber les armes de toutes ces mains frémissantes. Les comtes de Flandre et de Hainaut furent sur le champ chargés par les parties de rétablir l'harmonie entre elles. La décision des deux arbitres fut que le comte de Gueldre conserverait le duché jusqu'à la fin de ses jours, et que le duc de Brabant en aurait la propriété après lui. En attendant, quatre chevaliers seraient placés dans le château de Limbourg, pour le garder au nom du comte de Flandre. Renaud ne se soumit point à cette sentence, sans doute à cause de conventions antérieures entre lui et les princes limbourgeois qui n'auraient pas vu son acceptation de bon œil. Il paraît du reste, que la concorde n'eût pas été rétablie pour cela. Jean 1^{er} n'entendait pas renoncer à l'usufruit des biens qu'il revendiquait, sous prétexte que le comte de Gueldre avait commencé par en aliéner une partie. Les hostilités reprirent donc leur cours.

Le comté de Daelhem et les environs de Maëstricht, pays qui dépendaient du Brabant, furent les premiers à en souffrir. Conrad Snabbe, sire de Lonzen et sénéchal du Limbourg, ruina presque entièrement cette première contrée. Mais le chevalier Reynier de Warsage, lui tua plusieurs hommes et le fit prisonnier. Waleran de Fauquemont paya chèrement aussi les dommages qu'il avait fait éprouver aux habitants de la banlieue et de la ville de Maëstricht. Comme il avait tenté de pénétrer dans la ville, les bourgeois avaient pris les armes pour la défense de leurs foyers. Une partie était restée dans l'enceinte des murailles, l'autre les avait franchies pour repousser Waleran ; mais celui-ci avait fait un grand nombre de prisonniers, entre autres le mayeur Jean de Mille. Instruit de ce qui s'était passé, le duc de Brabant envoya, au cœur de l'hiver, le sire de Hoogstraeten dans la seigneurie de Fauquemont. Ce chef y fit promener ses soldats le glaive d'une main et la torche de l'autre. Il alla ensuite assiéger le château de Rolduc, sous les murs duquel il trouva la mort et que ses tropes abandonnèrent aussitôt. Ces repréailles en amenèrent une infinité d'autres. Renaud et ses alliés se promirent de venger Waleran. Au lieu de perdre leur temps à ravager les possessions de leur ennemi, ils résolurent de l'employer plus



utilement. Le siège de Maëstricht fut décidé et la ville attaquée du côté de Wyck ; mais la garnison en ayant été augmentée, l'énergie de la défense déconcerta les agresseurs, qui renoncèrent à leur projet. Le sire de Fauquemont, furieux de l'échec qu'il venait d'essayer, courut porter les troubles et la désolation parmi les habitants de la Campine brabançonne et du comté de Daelhem. Comme en cette circonstance la garnison du château de Herve avait contribué au ravage de ce dernier pays, le duc de Brabant fit cerner ce fort, dont les défenseurs, contraints de capituler, se retirèrent dans la tour de l'église. Maître du terrain, Jean 1^{er}, non content d'ordonner la démolition du château, fit réduire en cendres la ville entière et même plusieurs villages environnants. De pareils excès se renouvelèrent plusieurs fois de part et d'autre dans le courant de l'hiver 1283. Les confédérés, dans le même dessein qui leur avait fait entreprendre le siège de Maëstricht, se rejetèrent sur Aix-La-Chapelle, où ils avaient de nombreux partisans, qui appuyés par un agent de l'empereur, s'étaient promis de faire main basse sur les Brabançons. Mais deux de leurs chefs ayant été tués au moment où le tocsin se faisait entendre, ils n'osèrent agir, et se réfugièrent dans les églises. Au commencement de l'été, les alliés revinrent à leur projet de s'emparer d'Aix-La-Chapelle. Jean 1^{er}, après d'être assuré le concours de plusieurs seigneurs français, passa le Meuse pour aller dégager cette ville. Les princes limbourgeois n'attendirent pas son arrivée. Ils allèrent l'attendre sur son passage, près de Galoppe, précisément à l'endroit où un engagement avait failli avoir lieu l'année précédente. Cette fois encore, par un hasard merveilleux, il n'y eut pas de sang répandu. Au moment où les deux armées allaient en venir aux mains, Raoul de Clermont, sire de Nesle, arriva sur les lieux et parvint à faire entendre sa voix au milieu des cris sauvages qui s'échappaient de toutes les bouches. Il annonça que le roi de France, Philippe le Hardi, dont il était le connétable, l'avait chargé de rétablir la concorde entre les parties belligérantes. Le roi d'Angleterre, Edouard 1^{er}, qui connaissait particulièrement le comte de Gueldre, avait également et dans le même but, envoyé en Belgique l'évêque de Durham et deux chevaliers, ses secrétaires, qui probablement se trouvèrent là aussi pour amener un accommodement. Jean 1^{er} consentit d'autant plus volontiers à déposer les armes, que Philippe était son beau-frère, et que ce monarque lui annonçait avoir besoin de lui pour mettre en possession du royaume d'Aragon son fils, à qui le saint-siège venait de l'octroyer. Renaud ne fit non plus aucune difficulté de se prêter à un arrangement. Les comtes de Flandre et de Hainaut furent de nouveau appelés comme arbitres, et rendirent leur jugement le lendemain 18 juillet 1284. Voici un fragment de cette pièce, copiée d'après l'original déposé jadis aux archives de Gueldre : « *Nous Guis cuens de Flandre et marchis de Namur, et Jehans de Auesnes cuens de Haynnau... qui avons ces compromis et ses choses prises sour nous, en quis et seu par preudomes et par bones gens les raison des parties devant dites, par le conseil de bones gens et par grand arret et grant délibération, disons et raportons en no dit et no ordonnance ke li cuens de Ghelre devant dis, doit tenir le duchame de Lembourg tant le cours de sa vie en tel maniere com il le tenant au jour ke sa feme ala de vie à mort. Et choi doit-il tenir quitte et paisiule sans werre, et sans plait de crescientie (càd de chrétienté) ne de cours laics, etc. el an del incarnation nre segneur mil deus cens quatre vins et quatte le mardi apries la division des Apostles* ». Les arbitres déclaraient ensuite que ni eux ni leurs enfants n'aideraient à leur sentence, que les prisonniers et otages recouvraient la liberté, après le paiement de leurs dépenses, et que les hommes liges de part et d'autre conserveraient leurs fiefs et leurs héritages.

Le duc de Brabant, quoiqu'il eût promis de s'en rapporter loyalement à la décision des comtes de Flandre et de Hainaut, refusa de tenir son engagement, lorsqu'il vit que Renaud était maintenu dans le titre d'usufruitier du duché de Limbourg.



Toutefois les arbitres, de concert avec les envoyés anglais et français, réussirent à ménager entre les combattants un trêve, fixée apparemment à un terme fort rapproché, puisque le 16 août suivant Renaud agissait de manière à prouver qu'il était libre de tout engagement envers son rival. Alors en effet il conclut avec Siffroi, archevêque de Cologne, un traité d'alliance en vertu duquel le comte de Gueldre était tenu de défendre l'archevêque à ses propres frais, contre tous ses ennemis sans exception, mais spécialement contre Adolphe de Berg et le sire de Windeck, frère de ce seigneur. Une charte du 23 du même mois, ne permet pas de douter qu'à cette date du moins les hostilités ne fussent recommencées. Waleran de Luxembourg, sire de Ligny, déclarait que le comte de Gueldre lui avait confié le gouvernement de son duché de Limbourg ainsi que la garde des châteaux de Limbourg et de Rolduc, et qu'une des conditions auxquelles il remplissait ce poste était de retenir pour son compte tout ce qu'il pourrait acquérir sur les ennemis du duc de Limbourg, à l'exception des châteaux et des bourgs, qui resteraient à celui-ci.

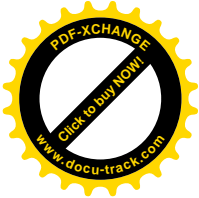
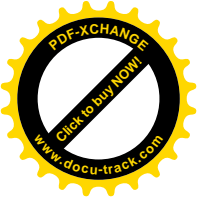
Une nouvelle trêve intervint vers le mois de novembre, entre le comte de Gueldre et le duc de Brabant. La guerre qui avait eu lieu dans l'intervalle avait été extrêmement cruelle. Le fait suivant donnera une idée des maux qu'eurent à souffrir les habitants du Limbourg et de la Gueldre. Jean 1^{er}, ayant traversé le territoire compris entre Venloo et l'île de Bommel, ses troupes ne laissèrent pas une maison derrière elles. Cette contrée ne présentait aux regards que des monceaux de ruines fumantes. Il en fut à peu près de même d'une partie de l'archevêché de Cologne.

Fin mars 1285, Jean 1^{er} partit pour se rendre en Aragon à la suite du roi de France, accompagné entre autres seigneurs, de Gérard de Limbourg, sire de Durbuy. La trêve durait sans doute encore ; mais, soit qu'elle fût expirée, soit qu'il l'eût rompue volontairement, le comte de Luxembourg ne tarda pas à entrer en campagne, et se rendit maître du château de Fraipont, dont Reynier de Visé, châtelain de Daelhem, le força de se dessaisir peu après. On ne connaît aucun autre incident de cette nouvelle prise d'armes, si ce n'est que Renaud, ayant assiégé la ville de Grave, résidence du sire de Cuyck, qui avait ravagé la Gueldre, fut obligé de renoncer à son entreprise par suite des renforts que Wauthier Berthout, gouverneur du Brabant, avait fait passer à son adversaire.

L'année suivante offre une plus ample moisson d'événements. Elle s'ouvrit sous des auspices extrêmement défavorables à Renaud, qui se vit privé par trahison, des meilleures places fortes de son duché. Nous avons dit plus haut que le sire de Lonzen avait été fait prisonnier sur les terres du comté de Daelhem, par le châtelain du lieu, vassal du Brabant.

Henri, fils de ce seigneur, avait obtenu du duc de Limbourg la garde des châteaux de Lonzen, de Libois, de Sprimont et de celui de Herve, rétabli sans doute depuis peu. Pour obtenir la liberté de son père, il consentit à remettre ces places aux Brabançons déjà maîtres des châteaux de Wittem, de Reinbourg et d'Einenbourg. Renaud, voyant les progrès rapides de son ennemi, tourna les yeux vers Gui de Dampierre, comte de Flandre, dans l'espoir qu'avec son appui il pourrait réparer les pertes qu'il avait faites jusque-là. Pour se l'attacher d'une manière plus directe, il épouse dans les premiers jours de juillet, Marguerite fille de ce comte et d'Isabelle de Luxembourg, et veuve du fils aîné d'Alexandre III, roi d'Ecosse.

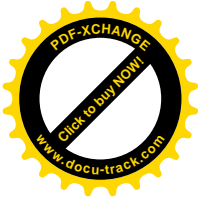
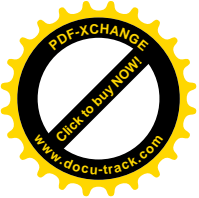
Cette union n'eut pas les résultats politiques que Renaud en avait espéré. Malgré les efforts du comte de Flandre pour le réconcilier avec le duc de Brabant, qui



avait également été son gendre, ce dernier n'en poursuivait pas moins ses projets de conquête. Le comté de Gueldre était à cette époque le théâtre de la guerre. Comme le sire de Cuyck continuait à y porter la désolation, Renaud, afin de lui enlever son point d'appui, se mit en marche pour assiéger Thiel ; mais son adversaire préféra l'attendre en rase campagne : une action des plus meurtrières s'engagea. Renaud allait l'emporter, lorsque des troupes fraîches, ayant rejoint l'armée du sire de Cuyck, lui donnèrent la victoire. Jean 1^{er} s'était allié à Florent V, comte de Hollande, avec lequel il était convenu de partager les conquêtes qu'ils feraient sur le comte de Gueldre. Ils s'étaient tous deux dirigés vers l'île de Bommel, dans le dessein de s'en rendre maître. C'était un fief du Brabant déclaré saisi par le duc et que Renaud persistait à retenir, comme tous ceux qui relevaient du même duché. Jean 1^{er}, après quelques escarmouches, s'empara de barques qui lui permirent de passer la Meuse, et aborda ainsi dans l'île dont il prit possession sans obstacle, et dont il s'assura la conservation en y faisant construire un fort. Renaud, qui se trouvait avec ses alliés dans une île voisine, et qui avait tout vu, sans pouvoir l'empêcher, se hâta de rendre la pareille au duc de Brabant. Le duc lui ayant fait proposer d'en venir à une action décisive et d'accorder ou d'accepter à cet effet le passage du Wahal, Renaud préféra attaquer la ville de Thiel, qu'il prit et incendia, tandis que son ennemi, faute de bateaux, était condamné à rester immobile devant ce spectacle. Le comte de Gueldre, accompagné de l'archevêque Siffroi, de Henri comte de Luxembourg, de Waleran frère de ce prince, et d'autres seigneurs, se porta ensuite sur Ruremonde où le comte de Flandre vint le rejoindre pour aviser aux moyens de terminer heureusement la campagne. Les confédérés passèrent la Meuse à Stockheim et marchèrent vers Wittem dont ils attaquèrent le château à l'improviste ; mais n'ayant pas réussi à s'en emparer de prime abord, comme ils y avaient compté, ils l'abandonnèrent pour aller investir celui de Lonzen, mieux fortifié et dont la possession leur eût été plus avantageuse. Ils restèrent quarante jour sous les murs de cette place, sans qu'elle se montrât prête à capituler. Le duc de Brabant, sur ces entrefaites, s'étant mis en devoir de porter secours à la garnison de Lonzen, Renaud et ses alliés ne jugèrent pas à propos de l'attendre. Était-ce la crainte qui les engageait à se retirer ? Il est plus probable que ce qui motiva leur retraite, ce fut la présence au château de Limbourg, de Marguerite de Flandre, la nouvelle épouse du comte de Gueldre, qui y était arrivée pour y rejoindre son mari, et qu'ils ne voulaient pas laisser dans une place mal défendue et à chaque instant exposée à un coup de mains, de la part du duc de Brabant ou de quelqu'un de ses auxiliaires. Ce furent Henri et Waleran de Luxembourg qui se constituèrent les gardiens de la résidence de leur nièce. Ils eurent bientôt à s'en féliciter. Jean 1^{er}, qui venait de s'emparer sans coup férir des châteaux de Sinnigh, de Reimersdale, de Woude et de Wilhenru, s'était avancé jusque sous les remparts de Limbourg, mais sa bannière n'y flotta pas longtemps. Après avoir forcé à se replier sur la forteresse un corps de Limbourgeois qui en étaient venus aux mains avec ses gens, et avoir mis le feu au faubourg de la ville, il leva son camp et regagna son duché.

Toutefois, quel que soit le motif qui ait déterminé l'abandon du siège de Lonzen, il paraît, au dire du chroniqueur de Limbourg, en cette conjoncture, ne fut pas interprétée d'une manière honorable pour eux.

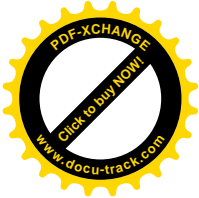
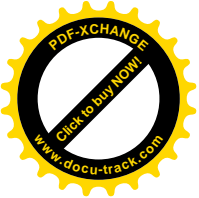
Le comte de Luxembourg jura de prouver, pour sa part, que le sang de l'indomptable Waleran III, qui coulait dans ses veines, n'avait rien perdu de la chaleur qui le faisait jadis bouillonner à la moindre injure. Au milieu même de l'hiver, il se jeta avec impétuosité sur la seigneurie de Sprimont, dans le dessein de s'emparer du château qui dominait ce village. Il prit possession de l'église



située à proximité du château, et y plaça 200 hommes, chargés de harceler la garnison ennemie et de lui couper les vivres. Contre toute attente, le duc de Brabant, malgré la rigueur de la saison et la distance des lieux, accourut au secours de la place. Les assiégeants à son approche désertèrent le fort improvisé où les avait placés leur chef ; mais Henri de Houffalize, bâtard de Luxembourg, les rallia, les réunit à un corps de troupes qu'il avait levé dans les Ardennes, et alla se poster en avant d'Aywaille à l'entrée de la vallée qui conduit ce village à celui de Florzé. Il se croyait dans cette position, à l'abri de toute attaque. Les derrières de son armée étaient protégés par la rivière d'Amblève, et en face s'élevaient des montagnes escarpées. Cependant Jean 1^{er} parvint à l'atteindre. Un combat s'engagea dans cet étroit espace. Il tourna au désavantage des Ardennais qui perdirent une centaine des leurs et s'enfuirent dans toutes les directions. Le duc de Brabant fit traverser l'Amblève à sa cavalerie, incendia Aywaille, et ravitailla le château de Sprimont dont il ordonna de démolir l'église.

Nous savons peu de choses des opérations de la campagne de l'année 1287 ; mais il est certain que malgré les précautions du duc de Brabant pour conserver Sprimont, ce château retomba au pouvoir de Renaud dans la première moitié de cette année. C'est ce que nous apprend une charte du 19 juillet, signée par Waleran de Fauquemont, qui depuis près d'un an avait remplacé Waleran de Luxembourg dans le gouvernement du duché de Limbourg. Cette charte porte, comme disposition principale, qu'Henri, fils de Conrad Snabbe, sire de Lonzen, est établi par Renaud châtelain héréditaire de Sprimont, en récompense des services signalés qu'il a reçu de lui et de son père. Ainsi ces deux seigneurs qui, comme on l'a vu précédemment, s'étaient rendus coupables de trahison envers le duc de Limbourg, étaient rentrés en grâce auprès de lui. Cette faveur ne fut pas la seule qu'ils en obtinrent. Une charte du même jour, émanant aussi du sire de Fauquemont, tout en nous fournissant la preuve que le château de Herve avait été soustrait à l'autorité de Jean 1^{er}, témoigne de nouveaux bienfaits dont Renaud gratifia cette famille. Outre la nomination de Conrad à la charge de sénéchal du Limbourg et du pays de Rolduc, elle lui accorde la faculté de résider avec son fils dans le château de Herve. L'occupation de ces deux châteaux ferait supposer que les affaires de Renaud avaient repris une tournure plus favorable. Il paraît également qu'il avait eu quelque succès dans les îles de Bommel et de Thiel. C'est là tout ce que les historiens nous apprennent des événements militaires de cette année, dont la seconde moitié d'ailleurs ne fut marquée que par des trêves passagères. Le 2 juillet il en fut conclu une de deux mois et treize jours entre le duc de Brabant et le comte de Hollande et leurs alliés, d'une part et le comte de Gueldre, l'archevêque de Cologne, le comte de Luxembourg et leurs auxiliaires, de l'autre. Une nouvelle suspension d'armes eut lieu le 12 octobre. Elle devait se prolonger jusqu'au 25 novembre. Les deux partis semblaient ne pouvoir plus se suffire à eux-mêmes. Jean 1^{er}, cherchant à se procurer de nouveaux appuis, détacha les princes de la maison de Juliers, et Thierry comte de Clèves, du parti de son compétiteur, et fit des conventions particulières avec le comte de Hollande et l'évêque de Liège. Quand à Renaud, il remit le 27 février 1287, les châteaux de Limbourg et de Rolduc au pouvoir du comte de Flandre, sans doute à titre d'engagement, par suite de prêts que lui avait faits son beau-père.

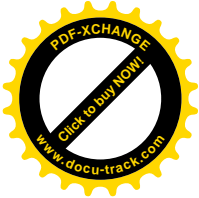
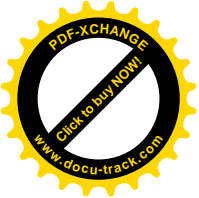
L'orage ne tarda pas à gronder de nouveau sur le Limbourg. Cette fois ce fut l'archevêque de Cologne qui le fit naître. Poussé par la vieille inimitié qu'il nourrissait contre Adolphe de Berg, il engagea les princes confédérés à s'unir à lui pour faire la guerre à leur ennemi commun, à celui qui en cédant le duché de Limbourg à Jean 1^{er}, avait allumé cette longue et sanglante conflagration. Le



comté de Berg fut envahi par une puissante armée. Jean 1^{er}, heureusement en se jetant sur les terres de l'archevêque, fit une diversion qui obligea Siffroi, Renaud, Waleran de Fauquemont et le comte de Luxembourg, à quitter le comté de Berg. Ils convinrent entre eux de se séparer et d'aller prendre des positions qu'à un signal donné ils quitteraient tous ensemble pour se réunir et aller à l'improviste envelopper le duc de Brabant. Ce prince évita de tomber dans leurs pièges et arriva sain et sauf à Maëstricht. Les confédérés alors se portèrent dans le pays de Fauquemont que menaçait Jean de Flandre, évêque de Liège. Ce prélat, voyant qu'on l'avait devancé, renonça à son projet, pour l'exécution duquel il avait réclamé l'assistance des Brabançons. Waleran II, rassuré de ce côté, quitta sa forteresse pour se rendre à Voerendael, ou d'après une autre version, pour aller assiéger le château de Daelhem. Ses ennemis cherchèrent à profiter de son absence. Le sire de Wittem sortit un soir de Maëstricht, se dirigea sur Meerssen, et arrivé dans ce village, y alluma un vaste incendie qui le dévora presque entièrement. Le sire de Fauquemont vit, du lieu où il était, les flammes s'élever dans les airs. Il se hâta de regagner sa seigneurie pour éviter à ses sujets de plus graves calamités.

La destruction de Meerssen par le feu n'offre qu'une faible image des horreurs de cette guerre. Ainsi une grande partie des princes de l'Europe s'en préoccupaient et faisaient des vœux pour qu'elle cessât. Il paraît que vers ce temps les rois de France et d'Angleterre essayèrent de nouveau d'y mettre un terme. Au moins est-il certain qu'ils engagèrent les ducs de Limbourg et de Brabant à prendre pour arbitre l'évêque de Cambrai, Enguerrand de Créqui ; mais ce prélat ne put les amener à s'en rapporter à sa décision. Seulement une suspension d'armes fut convenue au printemps de l'année 1288, et il fut décidé qu'une assemblée aurait lieu dans l'intervalle, à Maëstricht, pour s'y occuper des moyens de conciliation. Mais les parties semblaient moins que jamais disposées à s'entendre. Le duc de Brabant, pour renforcer encore ses prétentions, acheta de Cunégonde, seconde femme de Waleran IV, qui depuis paraît s'être mariée avec un sire Arnould de Julémont, le droit qu'elle pouvait prétendre sur le duché de Limbourg. Le comte de Gueldre, de son côté, refusa de se rendre à l'assemblée de Maëstricht. Toutefois il fit courir le bruit que lui et ses alliés se réuniraient à Fauquemont dans un but analogue.

Cette réunion eut lieu en effet le 23 mai. L'archevêque de Cologne, le comte de Flandre et Isabelle son épouse, les deux frères de cette princesse, Henri et Waleran de Luxembourg, Waleran, seigneur du lieu et le duc de Lorraine, y assistèrent. Loin qu'il en fût question de paix et de concorde, on y mit en avant un projet de nature à donner à la guerre un nouveau prétexte et un nouvel aliment. Jusque-là Renaud n'avait pas manifesté, ostensiblement du moins, d'autre prétention que celle de conserver l'usufruit de l'héritage de sa femme. Le duc de Brabant avait pu espérer que, délivré de ce prince, il ne rencontrerait plus d'autres prétendant pour lui disputer sérieusement le duché de Limbourg. La résolution prise dans l'assemblée de Fauquemont, vint dissiper l'illusion qu'il se faisait. Renaud, qui probablement se sentait fatigué de cette lutte et aspirait à en remettre le poids à un autre, résolut moyennant la somme de quarante mille marcs de deniers brabançons, de céder à Henri III comte de Luxembourg, et à Waleran sire de Ligny et de la Roche, frère de ce prince, l'usufruit et tous les droits que lui et ses héritiers pouvaient avoir sur le duché et la forteresse de Limbourg, ainsi que sur les châteaux de Rolduc, de Sprimont, de Herve, de Duisburg et de Galoppe, comme sur toutes leurs attenances, y compris les fiefs qui en relevaient. Tous les vassaux, officiers et hommes liges du duché de Limbourg et des châteaux précités, étaient invités par Renaud à prêter foi et



hommage aux deux princes luxembourgeois, que tous les seigneurs présents à cet acte jurèrent d'aider de tous leurs moyens.

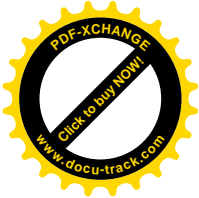
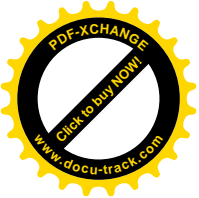
Cette substitution qu'avaient tramée l'archevêque de Cologne et la comtesse de Flandre, était bien propre à confirmer certaines prétentions de suprématie que le comte de Luxembourg s'était réservé de faire valoir à l'occasion. Ce prince soutenait que, tant qu'il existerait des mâles de la maison de Limbourg, le duché de ce nom leur appartiendrait. Il soutenait en outre qu'Adolphe de Berg ne pouvait céder ce domaine à un étranger, il devait être considéré comme déchu de son droit, et que le bénéfice de cette déchéance devait naturellement revenir à celui dont le droit suivait le sien de plus près.

Le duc de Brabant était alors à Maëstricht, attendant avec impatience la nouvelle des résolutions prises dans l'assemblée de Fauquemont. La vente faite par Renaud au comte de Luxembourg excita en lui une telle colère qu'il marcha en droite ligne sur Fauquemont pour y surprendre les confédérés. Quelques-uns d'entre eux ne crurent pas devoir attendre son arrivée. Il se proposait d'attaquer le château, lorsque Gui de Dampierre, comte de Flandre, qui y était demeuré, entra en pourparler avec lui et l'engagea à passer outre, en promettant, sous peine d'une amende de quatre mille marcs, que Waleran II cesserait d'agir contre lui dans la présente guerre. Le sire de Fauquemont, qui se voyait serré de près, fit serment de ne pas manquer à cette promesse.

Le duc de Brabant reporta toute sa fureur sur les terres de Siffroi de Westenbourg, celui de tous ses ennemis contre lequel il était le plus irrité. Les habitants de Cologne s'étaient à cette époque mis de nouveau en révolte ouverte contre leur archevêque. Les malfaiteurs profitaient, comme toujours, de cet état de troubles pour se livrer à des brigandages d'autant plus audacieux que l'impunité leur était acquise. Siffroi de son côté, essayait de faire à ses sujets rebelles tout le mal qu'il pouvait. Maître du château de Woeringen, sur les bords du Rhin, à mi chemin de Cologne à Neuss, il s'en servait pour les tenir dans une crainte perpétuelle. Ceux-ci envoyèrent à Jean 1^{er} une députation pour le prier de faire surveiller les chemins publics conformément aux obligations inhérentes à la qualité de duc de Limbourg, et de les aider surtout à détruire la forteresse de Woeringen si préjudiciable à la sûreté de leur commerce et de leurs personnes, et que du reste, l'empereur Rodolphe ne voyait lui-même que de mauvais œil. Le duc de Brabant répondit à ces députés, ainsi qu'aux comtes de Berg, de Clèves et de la Marck qui s'étaient joints à eux, qu'il ferait droit à l'une et à l'autre de leurs demandes. Pour prouver qu'il était résolu à tenir ses promesses, il fit immédiatement investir Woeringen. Cette démarche fut le signal d'un événement qui trancha tout à coup des difficultés que cinq ans de guerre n'avaient pu résoudre.

L'archevêque de Cologne s'était félicité de la présence de Jean 1^{er} dans ses Etats. Il la considérait comme une grave imprudence de la part de ce prince, qu'il lui semblait facile d'envelopper de toutes parts. Cette considération, qu'il fit valoir auprès d'un grand nombre de seigneurs allemands, le mit en peu de jours à la tête d'une armée de vingt mille hommes. Les comtes de Luxembourg, de Gueldre et Waleran de Fauquemont, résolus d'en venir à une action décisive, lui avaient amené tout ce qu'ils avaient pu réunir de cavaliers et de fantassins.

Les divers contingents qui devaient compléter cette armée se réunirent sur l'Erft, au point de jonction convenu. L'on était au samedi 5 juin ; quelques-uns des alliés penchaient pour que l'engagement fût remis sur le surlendemain, de nouveaux

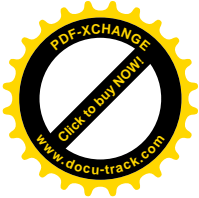
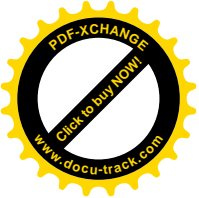


renforts devant leur arriver dans l'intervalle ; mais le comte de Luxembourg voulut, dans sa bouillante ardeur, qu'on marchât immédiatement à l'ennemi. Aucune grande opération militaire n'avait lieu au moyen âge sans que les combattants eussent par des prières, appelé la bénédiction céleste sur leurs armes. Il y avait quelque chose d'imposant à la foi et de touchant dans le spectacle de ce nombre infini de guerriers à la mine sévère, au costume d'acier, humblement agenouillés au milieu d'une plaine, les mains levées vers le ciel et préludant par des hymnes pieux au sauvage hurra des batailles. Les confédérés se rendirent processionnellement à l'abbaye de Branweiler. L'archevêque y célébra une messe solennelle, donna l'absolution aux troupes, leur accorda des indulgences, les harangua pour exalter leur courage, et termina en mettant le vœu de faire le duc de Brabant prisonnier pour en tirer une riche rançon. Mais à ces mots, les princes limbourgeois se récrièrent, déclarant d'une voix unanime qu'ils n'entendaient faire aucune grâce à Jean 1^{er}, et qu'ils avaient juré la mort de l'usurpateur de leur héritage. L'armée, suivie de chariots chargés de chaînes destinées aux vaincus, se mit en marche pour Woeringen. Siffroi en formait l'avant-garde avec ses Westphaliens ; les comtes de Luxembourg et de Gueldre en commandaient les deux ailes, où se trouvaient Henri de Houffalize et Baudouin, bâtard de Luxembourg, Waleran de Fauquemont, Conrad Snabbe, sire de Lonzen, chef des Schavedriesch, et la plupart des nobles du Limbourg. Waleran de Ligny prit le commandement de l'arrière-garde.

Le duc de brabant, informé de ces préparatifs, quoique avec des forces d'un tiers moins considérables, se tint dès le point du jour en état d'attendre de pied ferme, et de soutenir le choc de l'armée ennemie. Il se plaça à la tête de l'avant-garde, confia l'aile droite à Adolphe, comte de Berg, la gauche au comte de Looz et le corps de réserve à Godefroid, son frère. On voyait dans l'armée brabançonne flotter les bannières de Herman de Wittem, du sire de Mulrepas et de Renier de Visé, châtelain de Daelhem. Jean 1^{er}, après avoir également préparé ses gens au combat par des prières et des harangues, abandonna le camp qu'il avait établi sous les murs de Woeringen et vint se ranger à quelque distance en ordre de bataille.

L'archevêque de Cologne, sur ces entrefaites, côtoyait le Rhin, feignant de vouloir attaquer le comte de Berg. Ce seigneur n'était séparé de Jean 1^{er} que par des fossés remplis d'eau. Le duc les franchit pour voler au secours de son allié. Siffroi, qui avait prévu cette manœuvre, change soudain de direction et marche droit à Jean 1^{er}. Renaud et les princes Limbourgeois s'ébranlent à leur tour pour fondre sur les Brabançons. Cette simultanéité de mouvements eut pour résultat de réunir les trois corps en un seul. Le comte de Luxembourg augura mal de cette nouvelle disposition, et fit part de ses pressentiments à ses frères, en les exhortant à prendre en face du danger une contenance digne de princes dont les aïeux avaient toujours eu pour devise : *vaincre ou mourir*. Hélas ! ils prouvèrent bien tous que cette devise ne s'était pas effacée de leur mémoire !

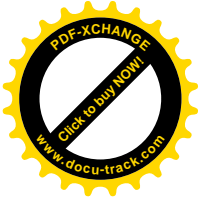
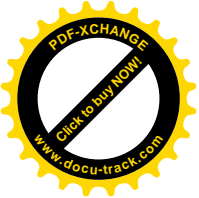
C'étaient les Schavedriesch qui avaient engagé l'action. Ils devaient attaquer séparément les Mulrepas et les Wittem, avec lesquels ils avaient, comme nous l'avons dit, des querelles particulières à vider. N'ayant pu les atteindre, ils s'étaient rejetés sur l'escadron commandé par Godefroid de Brabant ; les Limbourgeois étaient venus ensuite se joindre à eux ; et grâce à leurs efforts combinés, les Brabançons avaient reculé de quelques pas, quoique leurs lignes fussent plus compactes que celles des alliés. Le comte de Luxembourg, au milieu de la mêlée, n'avait qu'une préoccupation : atteindre le duc de Brabant. Dans ce but, il parcourait les rangs, la tête haute et fière, l'œil étincelant, la lance en arrêt.



Mais Jean 1^{er} déployait une si grande activité, son apparition sur un point était si rapide, que le comte s'efforçait en vain de le joindre. Henri s'en prend au frère de ce prince, avec lequel il engage un combat acharné ; mais son cheval, frappé d'un coup de massue à la tête, s'emporte et l'entraîne dans une autre direction. Cependant l'idée fixe de ne se mesurer qu'avec le duc de Brabant, ne l'abandonne pas ; il fait lever la visière de son heaume par un de ses chevaliers pour mieux reconnaître son ennemi ; l'ayant enfin aperçu, à peu de distance, il fond sur lui plus prompt que l'éclair. La lance est l'arme dont ils se servent d'abord ; ils la jettent bientôt pour prendre l'épée ; cette arme ne répondant pas encore assez à leur impatience, ils se saisissent corps à corps, et essayent de se renverser sur la poussière. Un concours nombreux de Brabançons presse le comte de toutes parts, et il se voit à regret obligé de lâcher son adversaire. C'est alors qu'il apprend que Waleran, son frère, qui combattait non loin de lui, est tombé mort, criblé de blessures. La douleur, le désespoir se mêlant à la haine qui l'anime contre le duc de Brabant, il se jette de nouveau, tête baissée, à travers les rangs des Brabançons, arrive jusqu'à son ennemi, l'étreint de ses bras nerveux et renouvelle un combat plus terrible que le premier ; le duc est blessé au bras et à son cheval tué sous lui, il en remonte un second dont il est également renversé ; ce n'est pas tout : sa bannière, ce palladium de son armée, a été foulée aux pieds, et ce spectacle a répandu la terreur parmi les siens ; mais les trompettes qui avaient cessé de retentir, se font entendre de nouveau ; l'étendard a été relevé ! Sa vue retrempe le courage des Brabançons, qui reviennent à la charge avec plus d'ardeur que jamais et renversent à leur tour la bannière limbourgeoise. Jean 1^{er}, après avoir combattu quelque temps à pied, parvient à remonter à cheval, va se placer vis-à-vis de son adversaire, et cette fois c'est lui qui le provoque. Henri III accepte le défi ; une blessure que reçoit son cheval l'oblige à s'arrêter un instant ; mais il reprend courage, revient vers le duc, le saisit à la gorge, et pour le terrasser plus facilement, se lève sur ses étriers... C'est en ce moment qu'un gentilhomme brabançon, Wautier Van den Bisdomme, à la vue du péril que court son chef, profite de la position où se trouve le comte pour lui plonger son épée dans les flancs. Henri, mortellement blessé, lâche prise, chancelle et tombe de sa monture. On dit que Jean 1^{er}, le voyant expirer, s'écria, en s'adressant à Wautier : « *Qu'as-tu fait ? tu as occis le meilleur chevalier de la journée* ».

L'archevêque de Cologne, malgré la perte du plus redoutable de ses alliés, continuait à combattre vaillamment. Mais ses gens ne partageaient plus sa confiance ; un grand nombre désertèrent ; ses escadrons se rompirent et son étendard fut abattu. Il entendait derrière lui des voix qui hurlaient : *Mort à Siffroi !* et à quelques pas de là, il voyait s'avancer le comte de Berg, son ennemi personnel, dont il ne pouvait espérer aucun quartier. Sa perte lui paraissait certaine, il cria à Godefroid de Brabant qu'il lui rendait les armes et se remettait entre ses mains. Mais Godefroid, dont la présence était réclamée au fort du combat, ne put se charger de lui ; et par une sorte de fatalité, c'est précisément à Adolphe de Berg qu'il confia la garde du prisonnier.

Renaud de Gueldre allait bientôt partager le sort de l'archevêque ; secondé par Goswin, sire de Borne, il avait fait des prodiges de valeur, et malgré la félonie d'un grand nombre de ses chevaliers, son ardeur ne s'était pas ralentie ; sa bannière était restée debout longtemps après que celles de Luxembourg et de Cologne avaient disparu. Le moment approchait où elle allait rejoindre les deux autres ; mais aussi Renaud, grièvement blessé et renversé de son cheval, ne pouvait plus la défendre. Le comte de Looz, le voyant en un si grand danger, se ressouvint de la parenté qui les unissait, et en ennemi généreux, lui envoya un nouveau cheval et quelques écuyers servants, qui lui ôtèrent sa cotte d'armes pour lui éviter



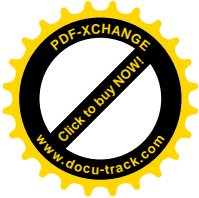
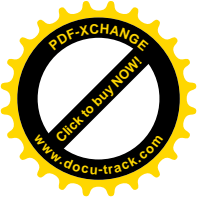
d'être reconnu et lui firent quitter le champ de bataille. Mais des Brabançons s'en étaient aperçus et, quoiqu'ils fussent loin de soupçonner la condition du fugitif, ils se mirent à sa poursuite, se saisirent de lui et le ramenèrent au duc, qui ne le reconnut que plus tard, lorsqu'il se fit présenter les prisonniers.

Quant à Henri de Houffalize et à Baudouin, ils ne voulurent point qu'on leur reprochât de s'être montrés moins vaillants que leurs frères naturels, et ils déployèrent une intrépidité qui leur valut d'aller rejoindre parmi les morts Henri et Waleran de Luxembourg.

Les confédérés échappés aux Brabançons ne pouvaient plus guère se flatter de leur disputer la victoire. Des paysans, amenés par le comte de Berg, et qui armés de piques et de massues, les avaient pris à dos, leur causaient surtout des pertes considérables. Waleran de Fauquemont, malgré les terribles chances qu'il avait contre lui, n'avait pourtant pas encore quitté le champ de bataille, et continuait avec ses nombreux chevaliers, à enfoncer les escadrons ennemis. A la fin, assailli de toutes parts, privé de sa bannière, et resté presque seul le point de mire des Brabançons, il allait reculer pour éviter un combat inégal, quand tout à coup, songeant à ses cousins, couchés parmi les morts, songeant à la honte dont il souillerait son blason en fuyant, il sent renaître son courage et se décide à rentrer en lice. Il déploie un nouvel étendard aux armes de Fauquemont et l'agite dans les airs ; ses braves compagnons accourus à ce signe de ralliement, se rangent à ses côtés, volent à de nouveaux périls et l'issue du combat reste encore quelque temps incertaines. Waleran a reconnu le bataillon du comte de Juliers ; il le fait charger par ses gens ; puis se trouvant face à face avec ce seigneur, il lui reproche son alliance avec le duc de Brabant : « *Et vous aussi, s'écrie le comte, vous êtes issu des princes de Limbourg et vous combattez avec l'archevêque de Cologne, cet ancien ennemi de la maison* ». La querelle s'envenime, ils saisissent leurs armes et se portent des coups furieux. Le comte de Juliers est blessé à la gorge ; un de ses chevaliers survient, et le sire de Fauquemont reçoit sur le nez un coup qui lui emporte une partie. La position était critique, il allait infailliblement périr, lorsque le comte de Looz et quelques autres seigneurs crurent de leur devoir de sauver un prince aussi illustre, et qui dans cette journée, avait donné tant de preuves de bravoure. Ils pansèrent sa plaie, et assurèrent sa retraite, à l'insu du duc de Brabant, qui n'eût pas facilement lâché une si belle proie.

Le sire de Fauquemont avait été le dernier rempart des confédérés ; sa disparition ne laissait plus de doute sur le triomphe des Brabançons. Le champ de bataille n'offrait que des vainqueurs ivres de carnage, et des vaincus qui se rendaient à merci ; le rang et la naissance ne comptaient plus pour rien ; des comtes se livraient à de simples écuyers, des chevaliers rendaient leur épée à des paysans prêts à les assommer. C'est au milieu de cette confusion qu'une poignée d'hommes, après dix heures de combat, eut à soutenir un nouvel assaut. Les Mulrepas et les Wittem, instruits que les [Schavedriesch](#) avaient résolu de n'en venir aux mains qu'avec eux, s'étaient au commencement du combat, postés derrière les Brabançons. Lorsqu'ils virent ceux-ci victorieux, ils se précipitèrent sur leurs compatriotes accablés de fatigue et à moitié désarmés. Les [Schavedriesch](#), au nombre de cent dix chevaliers et écuyers, se montrèrent dans cette déloyale attaque, sublimes de courage et de résignation. Treize seulement échappèrent à la mort et parmi eux leur chef, Conrad Snabbe, sire de Lonzen.

La bataille avait commencé à neuf heures du matin, et le soleil était sur le point de se coucher lorsqu'elle finit. On porte à mille le nombre des prisonniers tombés au



pouvoir des Brabançons. Parmi les plus illustres, outre l'archevêque de Cologne et le comte de Gueldre, étaient Adolphe de Nassau, qui plus tard fut élu empereur, son frère Henri, Waleran de Juliers, sire de Bergheim, Renaud de Westerbourg, prévôt de Bonn, le comte de Neuenare, Jean de Heinsberg, sire de Lewenberg, son neveu Lindolphe de Clèves, comte de Hilkerade, et Evrard de Salentin, sire d'Isenbourg. Les alliés d'après Van Heelu, eurent plus de onze cents hommes tués, tandis que leurs adversaires n'en auraient perdu que trente-deux, s'il faut en croire Henricourt. Les cadavres du comte et de Luxembourg et de Waleran de Ligny, son frère dépouillés de leurs vêtements et foulés aux pieds des chevaux, ne furent pas retrouvés. Cette circonstance a fait révoquer en doute le récit de la mort du comte de Luxemburg, tel que nous l'a fourni Van Heelu. On prétend même qu'Henri III avait offert de se racheter au prix d'une forte rançon, mais que les vainqueurs n'y avaient pas consenti, et qu'après l'avoir tué, ils l'avaient jeté dans le Rhin.

En rappelant la part que prirent à la bataille de Woeringen les princes de la maison de Limbourg, nous avons omis beaucoup de détails qui nous eussent fait empiéter sur l'histoire du duché de Brabant. Nous nous abstenons de même de suivre le conquérant dans sa marche triomphale.

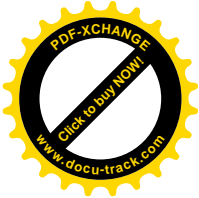
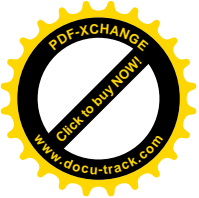
Cependant tout n'était pas décidé encore. Jean 1^{er}, pour réunir définitivement les destinées du Limbourg à celles du Brabant, eut de nouveaux obstacles à surmonter.

XI

LE DUCHE DE LIMBOURG REUNI AU DUCHE DE BRABANT

Le comte de Flandre qui, comme nous l'avons dit, avait reçu en engagement, de Renaud de Gueldre, les châteaux de Limbourg et de Rolduc, malgré la victoire du duc de Brabant, ne se montrait pas disposé à s'en dessaisir. Son épouse, Isabelle, l'excitait d'ailleurs contre ce prince, pour qui elle éprouvait une haine justifiée par le mal qu'il avait fait à sa famille (*). Le sire de Fauquemont avait résolu, quoi qu'il pût lui en arriver, de ne pas reconnaître Jean 1^{er} en qualité de duc de Limbourg. Le comte et la comtesse de Flandre l'y encourageaient fortement, et pour le mettre plus en état de résister à son puissant antagoniste, ils lui donnèrent le gouvernement du comté de Namur. Il avait déjà celui du comté de Gueldre, en l'absence de Renaud, son beau-frère. Waleran n'était pas homme à ne protester que par des paroles contre l'avènement de Jean 1^{er} au duché de Limbourg. Il en vint bientôt à des actes d'hostilité ouverte. Le duc, qui regrettait chaque jour plus vivement que Waleran eût échappé à sa vengeance, entra en fureur à la seule pensée qu'un simple baron osât insulter au vainqueur de Woeringen. Il alla, au mois d'août, assiéger le château de Fauquemont, après en avoir mis tous les alentours à feu et à sang. Waleran était alors à Namur, d'où il partit pour aller à son tour ravager les Etats de son ennemi. Jean 1^{er}, qui pendant plus d'un mois s'était consumé en efforts infructueux devant Fauquemont, comprit que quel que fût le succès de son expédition, les avantages qu'il en retirerait n'équivalaient pas aux pertes qu'essuyaient ses domaines envahis

Il se hâta donc de regagner le Brabant, d'où Waleran, qui avait pleinement atteint

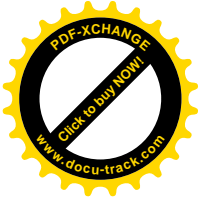
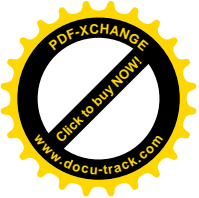


son but , se retira à son approche pour aller s'enfermer dans le château de Namur. Cependant il ne cessa point de vexer les Brabançons, et il enflamma de nouveau la colère de leur prince, que nous retrouvons sous les remparts de Fauquemont, au mois d'octobre suivant.

Pendant ce temps, Renaud était tenu à Louvain dans une dure captivité. Ses amis étaient souvent intervenus en sa faveur. Ce n'est qu'au cinquième mois qu'ils déterminèrent le duc à entrer en négociation. Celui-ci prit l'évêque de Cambrai, Guillaume d'Avesnes, pour arbitre et promit le 24 octobre 1288, de s'en rapporter à sa décision sur tous les différents qui existaient entre lui, Renaud et leurs alliés respectifs, au sujet du duché de Limbourg. Plusieurs seigneurs s'engagèrent à forcer au besoin Jean 1^{er} de tenir sa promesse. Le prélat fit savoir à Gui, comte de Flandre, la mission dont il était chargé, et l'informa en même temps qu'il avait engagé le duc à lever le siège de Fauquemont, à condition que Waleran n'exercerait plus d'hostilités sur les terres de Liège et de Brabant. Enfin il pria Gui de se trouver le 29 octobre au soir dans une ferme à Weiswiler près de Wittem, pour y traiter le lendemain avec Jean 1^{er}, de la délivrance du comte de Gueldre. Dans cette conférence le comte de Flandre prit également, au nom de Renaud, l'évêque de Cambrai pour arbitre ; le duc lui, s'engagea dans le cas où il n'exécuterait pas la sentence à intervenir, à payer au comte de Gueldre une amende de cent mille livres parisis, dont son frère Godefroid et neuf chevaliers de bon lignage se portèrent solidairement caution. Le six novembre suivant, Guillaume d'Avesnes rendit une sentence préliminaire par laquelle il donna ordre au duc de Brabant et au comte de Flandre de lui remettre dans la huitaine, le premier le comte de Gueldre et le second, les châteaux de Limbourg, Bolduc et Sprimont.

Le comte de Flandre s'empressa d'obéir. Il n'en fut pas de même du duc de Brabant ; il ne remit son prisonnier que d'une manière fictive, c'est-à-dire « par parole et par gant », comme on faisait alors dans certains cas ; ce qui ne l'empêcha pas de prendre possession de Limbourg et de Rolduc que le prélat eut l'imprudence de remettre en ses mains. Sur ces entrefaites, Renaud avait été transféré de Louvain à Nivelles. L'évêque étant allé lui faire visite dans cette dernière ville, le comte de Gueldre confirma devant lui et plusieurs seigneurs, le compromis fait pour sa délivrance, et requit le prélat de terminer l'affaire. Il nomma ensuite deux fondés de pouvoir, à l'effet de poursuivre le paiement de l'amende de cent mille livres parisis, à laquelle le duc de Brabant s'était lui-même condamné, au cas où il persisterait à retenir le comte en prison. Guillaume d'Avesnes fit le 15 décembre sommation à Jean 1^{er} de lui livrer le lendemain le comte de Gueldre, sous peine de l'amende convenue. Il invita en même temps les parties à comparaître devant lui. Le duc, n'ayant obéi à aucune de ces injonctions, fut condamné par défaut. Le jugement portait que ce prince, ayant manqué à sa parole, ne pouvait conserver les châteaux et Limbourg et de Rolduc, ni occuper le duché de Limbourg, ni exiger l'hommage d'aucun tenant-fief de ce duché, tant qu'il n'aurait pas exécuté les ordres du juge-arbitre. Après avoir ainsi formulé sa décision, l'évêque de Cambrai, dégoûté de cette affaire qu'il désespérait de conduire à bonne fin, s'en déchargea sur Guillaume, fils du comte de Flandre, dont les efforts ne furent pas plus heureux.

Le sire de Fauquemont, ennuyé de tous ces pourparlers, de toutes ces formes judiciaires qui ne produisaient aucun résultat, avisa que le seul moyen de délivrer le comte de Gueldre, était d'en appeler au glaive. Il contracta en février 1289 une alliance avec Gui de Dampierre, contre Jean 1^{er} et l'évêque de Liège. La guerre s'ensuivit, et comme Waleran l'avait prévu, elle trancha la difficulté. L'histoire ne



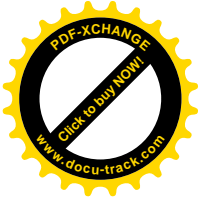
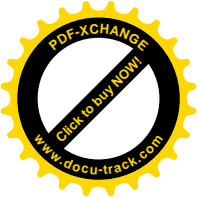
nous en a pas conservé les détails, mais conformément au traité de paix du mois d'août de la même année, le comte de Gueldre fut tiré de sa prison et remis à Philippe le Bel, roi de France, qui du consentement de ce prince et du duc de Brabant, devait dans un délai prescrit, prononcer sur le droit que l'un ou l'autre avait ou pouvait avoir au duché de Limbourg, ainsi que sur les divers autres points en litige.

Après avoir entendu les défenses verbales des parties et s'être entouré de tous les renseignements nécessaires, Philippe le Bel se prononça le 15 octobre. Il commença par mettre Renaud en liberté et lui demanda si, maintenant qu'il était maître de sa personne, il confirmait les promesses qu'il lui avait faites précédemment. Sur la réponse affirmative qu'il en reçut, il donna lecture de son jugement. Le comte de Gueldre devait renoncer pour toujours, en faveur du duc de Brabant, à tout droit qu'il avait ou pouvait avoir sur le duché de Limbourg et ses dépendances, ainsi que sur les châteaux de Duinsbourg, de Wassemborg, de Herve, de Rolduc et de Sprimont. Il était tenu de dégager de toute hypothèque celles de ces places qui en étaient chargées. Le duc de Brabant et le comte de Gueldre devaient se tenir pour toujours quittes l'un envers l'autre de toute compensation pour les offenses et dommages qu'ils se seraient faits, par eux-mêmes ou par leurs gens, dans le cours de la dernière guerre. Les îles de Bommel et de Thiel devaient être rendues à Renaud, à la seule condition d'en faire hommage à Jean 1^{er}. Le comte de Flandre devait rembourser au duc de Brabant, dans l'octave de la Toussaint prochaine, la somme de quatre mille marcs dont il lui était redevable comme garant de la promesse faite par Waleran de Fauquemont, un an et demi auparavant, de ne pas porter les armes contre le duc. En outre, Gui de Dampierre était obligé de remettre, dans le même délai, à Jean 1^{er}, les châteaux de Herve et de Sprimont dont il était resté détenteur. Moyennant ces diverses clauses, la paix et la concorde régneraient désormais entre le comte de Gueldre et le duc de Brabant, qui de part et d'autre, oublieraient tout sujet de mésintelligence et de rancune. Les alliés des deux princes se trouvaient compris dans cette paix.

Le sire de Fauquemont et le comte de Gueldre s'avancèrent alors afin de prêter, en présence du roi de France, foi et hommage à Jean 1^{er} pour les fiefs que l'un tenait du duché de Limbourg, et l'autre du duché de Brabant; après quoi, Waleran, Renaud, Gui d'un côté, et Jean 1^{er} de l'autre, se donnèrent le baiser de paix. Le comte de Gueldre rendit sa renonciation plus solennelle encore en invitant, par une charte du même jour, 15 octobre 1289, tous les sujets du duché de Limbourg et des territoires qui en dépendaient, à obéir par la suite avec respect à l'illustre prince son seigneur Jean, duc de Lothier, de Brabant et de Limbourg, et en déclarant que tous fidèles, vassaux, hommes liges et ministériels dont il avait reçu foi, hommage et serment de fidélité, en étaient dégagés envers lui, et devaient les prêter désormais à Jean 1^{er} comme à leur véritable maître (**).

Il ne restait plus à Jean 1^{er} que d'être confirmé par l'empereur dans la possession du Limbourg. Rodolphe, que l'intervention du roi de France dans cette affaire avait vivement contrarié, procéda avec une extrême lenteur à l'examen des titres qui lui furent soumis. Il mourut même sans avoir rien décidé. Ce en fut qu'en 1292 que le duc de Brabant obtint d'Adolphe de Nassau l'acte de confirmation qu'il avait sollicité. Il n'en avait pas moins, en attendant, exercé la juridiction ducale, et levé des impôts extraordinaires dont ses nouveaux sujets s'étaient montrés fort mécontents.

Il avait même engagé un commencement de guerre contre les Liégeois.



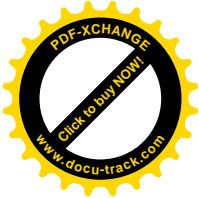
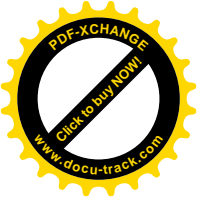
L'évêque, Jean de Flandre, s'était permis de transformer en château fort l'abbaye du Mont-Cornillon, sur laquelle les ducs de Limbourg possédaient certains droits. Jean 1^{er}, le lendemain du jour de l'ascension 1291, envoya sur les lieux 300 cavaliers, dont plusieurs parvinrent, avant le lever du soleil, à escalader les murs du château. La femme du commandant Gautier de Jupille, les ayant aperçus, appela au secours ; les soldats de la garnison, encore endormis, furent debout en un instant ; unis à un grand nombre d'habitants de la ville, accourus à leur aide, ils repoussèrent les Limbourgeois restés en dehors de la place, et firent prisonniers ceux qui s'y étaient introduits. Les Liégeois pour se venger de cette violation de leur territoire, firent dans le Limbourg et dans le comté de Daelhem, une excursion à la suite de laquelle plus de quarante villages ou hameaux, à peine relevés de leurs ruines, furent de nouveau saccagés et brûlés.

Lorsque Renaud recouvra la liberté, il y avait près de six mois que son compagnon d'infortune, l'archevêque de Cologne, sorti de prison, s'était arrangé avec le duc de Brabant et le comte de Berg. Celui-ci avait soumis son prisonnier à d'étranges tortures. Il l'avait forcé de conserver, même pour dormir, son heaume, son haubert, son épée et son armure. S'il faut en croire quelques historiens, l'archevêque ne se serait pas vengé moins cruellement de son noble geôlier. Il l'aurait attiré dans un piège, l'aurait fait conduire à Cologne et l'aurait fait enfermer dans une cage de fer jusqu'à sa mort, arrivée en 1296. On ajoute que, par un raffinement de barbarie, qui passe toute vraisemblance, Siffroi ordonna, pendant l'été, que le comte fut dépouillé de ses vêtements, enduit de miel et exposé en plein soleil aux piqûres des insectes. Autant la détention du comte de Berg est certaine, autant sa durée et les circonstances qu'on en raconte sont douteuses.

Réconcilié avec ses principaux ennemis, Jean 1^{er}, pour s'assurer de plus en plus la jouissance paisible du pays qu'il avait conquis, chercha à se réconcilier également avec la maison de Luxembourg qui, en renouvelant ses prétentions sur le duché de Limbourg, pouvait tout remettre en question. Grâce aux démarches que sa sœur, la reine douairière de France, tenta auprès de Béatrix, veuve d'Henri III, cette princesse consentit à ce qu'Henri, son fils aîné, qui plus tard fut élu empereur d'Allemagne, épousât Marguerite, fille aînée du duc de Brabant. Le mariage eut lieu au château de Tervueren, près de Bruxelles, le 9 juin 1292. Une scène touchante couronna cette solennité. Wautier Van der Bisdomme qui à Woeringen, avait tué le comte de Luxembourg, osa pour obtenir l'oubli de la mort du père, en appeler à la magnanimité du fils, lequel daigna le recevoir en grâce en présence de toute la cour.

Mais il restait une branche de la famille de Limburg, qui pendant longtemps encore, devait tenir en haleine la maison de Brabant, et occuper le monde de ses belliqueux exploits.

(*) On raconte qu'avant la bataille de Woeringen, Gui de Dampierre parlant à sa femme des vœux qu'il formait pour que cette longue querelle de familles s'arrangeât aimablement, Isabelle lui répondit toute courroucée : « *Pour Dieu, sire, ne m'en parlez plus et ne vous inquiétez pas de leur différend, car les fèves ne sont pas encore mûres* ». Lorsque Gui connut le résultat de la journée du 5 juin, il alla trouver la comtesse et lui dit : « *Eh bien ! madame, les fèves sont mûres ; tous vos frères sont morts, égorgés sur le champ de bataille de Woeringen ; Renaud de Gueldre et l'archevêque de Cologne gisent à la prison du duc de Brabant victorieux* ». Isabelle de Luxembourg se réfugia en sanglotant dans son oratoire et y passa toute la nuit en prière.



(**) Renaud finit bien tristement ses jours. Son fils s'empara de ses Etats et le priva de la liberté, au mois de décembre 1318, sous prétexte que son cerveau s'était dérangé par suite d'une blessure qu'il avait reçue à la tête lors de la bataille de Woeringen. Il mourut le 9 octobre 1326, et fut enterré au monastère de S'Gravendael, près de sa première femme, Ermengarde de Limbourg.

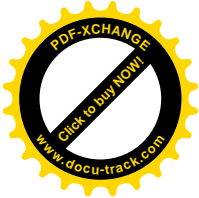
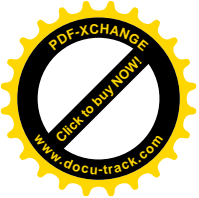
XII

LE DUCHE DE LIMBOURG DEPUIS SA REUNION AU DUCHE DE BRABANT JUSQU'EN 1795

Il ne paraît pas que Waleran II de Fauquemont ait rompu la paix qu'il avait conclue avec Jean 1^{er}. Dans la guerre que Guy de Dampierre déclara à Philippe le Bel, à la fin de 1296, il alla mettre son épée au service de ce comte ; il se trouvait à Lille, lorsque le roi de France vint en faire le siège, et partageait le commandement de la place avec Robert, fils aîné de Guy. Il s'y distingua par des faits d'armes qui le couvrirent de gloire aux yeux de la chevalerie française elle-même. Il ne se borna pas à soutenir vigoureusement le siège ; il prenait souvent l'offensive dans des sorties qui répandaient toujours la terreur et le désordre parmi les assiégeants. Dans une de ces sorties, étant tombé sur un des officiers de l'armée de Philippe, le comte de Vendôme, soit qu'il voulût le faire prisonnier, soit dans tout autre dessein, il se saisit de lui, après l'avoir démonté, lui lia les bras et les jambes, le jeta sur son cheval et s'élança au galop vers la ville. L'ennemi s'était mis à sa poursuite ; comme il s'apercevait que son fardeau ralentissait sa course et qu'il allait être pris s'il ne se décidait à l'abandonner, il le jeta dans un fossé, et tandis que le malheureux comte de Vendôme, garrotté, chargé d'une lourde armure, se débattait contre une mort affreuse, Waleran rentra dans la place aux applaudissements de tous ceux qui, du haut des remparts, avaient pu être à témoins de ce trait, digne des héros d'Homère. Ce ne fut qu'au bout de cinq mois que la garnison de Lille se rendit et capitula à des conditions honorables. La trêve conclue peu après entre Guy de Dampierre et le roi de France condamna le sire de Fauquemont à un repos dont il ne sortit plus. Ce chevalier, un des caractères les plus aventureux et les plus remarquables de son époque, mourut dans le courant de l'année 1302.

Thierry II, son fils aîné, qui lui succéda et qui décéda sans enfant trois ou quatre ans plus tard, n'a pas laissé de traces de son passage. Waleran eut alors un plus digne héritier dans son second fils, Renaud, qui par suite de ses violents démêlés avec le duc Jean III de Brabant, désola longtemps le Limbourg.

Renaud commença à se signaler dans les guerres qu'Adolphe de la Marck, en montant sur le siège épiscopal de Liège, eut à soutenir contre une partie de ses sujets. Une bataille était sur le point de se livrer près de Florennes, le 19 juin 1314, entre les Hutois et les troupes de l'évêque. Celui-ci, apprenant que ses ennemis avaient reçu du renfort, résolut de les surprendre pendant la nuit ; cette tentative allait échouer, lorsque le sire de Fauquemont imagina un stratagème qui lui réussit complètement. Les troupes liégeoises feignirent, par son ordre, de se replier sur leur camp ; les Hutois se débandèrent de leur côté ; mais aussitôt ils virent les Liégeois faire volte-face et venir les attaquer, puis s'éloigner de



nouveau, pour revenir à la charge. Cette manœuvre donna gain de cause à l'évêque qui contraignit les Hutois à accepter la trêve.

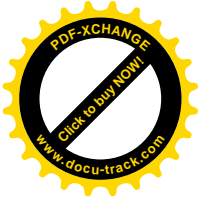
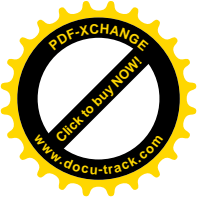
L'Allemagne à la fin de cette année, fut exposée à de nouveaux déchirements par la mort de l'empereur Henri VIII de Luxembourg, qui ouvrit la carrière à deux compétiteurs, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche. Renaud avait pris parti pour ce dernier. Aussi Louis, étant parvenu à s'emparer d'Aix-la-Chapelle et à s'y faire couronner, le dépouilla-t-il de la qualité de bas-avoué de cette ville qu'avaient possédée ses prédécesseurs. Gérard, comte de Juliers, en fut revêtu à sa place. De là une guerre entre les deux seigneurs. Le sire de Fauquemont, surpris par Gérard sur les terres de Juliers, vit ses troupes complètement battues, fut lui-même fait prisonnier et renfermé dans le château de Niedecken, d'où il ne sortit qu'à des conditions très onéreuses.

Ce fut quelques années après que commença entre Renaud de Fauquemont et Jean III, duc de Brabant, cette sanglante querelle à laquelle la mort du premier vint seule mettre un terme.

La part active que Waleran II avait prise aux événements de son temps, l'avait mis dans la nécessité de grever considérablement son héritage. Les charges résultant pour Renaud des emprunts fait par son père, la forte rançon que le comte de Juliers avait exigé de lui, l'avaient extrêmement obéré. Pour se créer des ressources, il établit non seulement de plus fortes impositions sur ses sujets, mais il frappa de certaines taxes les habitants de Maëstricht et des environs, qui relevaient du duc de Brabant et de l'évêque de Liège. Invité par Jean III à restituer aux intéressés ce qu'il en avait indûment perçu, il ne répondit que par des violences nouvelles aux remontrances de son suzerain. Celui-ci se dirigea sur Maëstricht dans le courant de juillet 1318, y passa la Meuse et envahit le territoire de Fauquemont, où Adolphe de la Marck vint joindre ses armes aux siennes. Le prélat se chargea de faire le siège du château de Haeren, tandis que Jean III alla cerner la ville de Sittaert.

Haeren était une place très forte. L'évêque comprit qu'il lui faudrait un temps considérable pour s'en rendre maître par les moyens ordinaires. Ayant aperçu dans le mur une fenêtre basse qui donnait sur un endroit isolé, il y fit entrer quelques-uns de ses soldats les plus intrépides, avec ordre dès qu'ils seraient à l'intérieur, de faire grand bruit et de pousser des cris de victoire. La garnison surprise, effrayée, crut que toute l'armée ennemie avait pénétré dans la place et se réfugia dans une tour, dont elle oublia, tant sa panique était grande, de refermer les portes sur elle. Les Liégeois, dont le nombre allait toujours croissant, arrivèrent ainsi facilement jusqu'aux assiégés et les massacrèrent tous. La destruction de Haeren par la pioche et par le feu, couronna dignement cette boucherie.

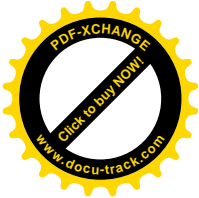
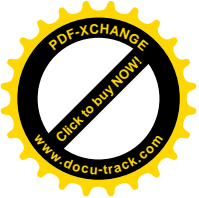
Le duc de brabant avait été moins vite en besogne. Sittaert, où les sujets de Renaud avaient sauvé ce qu'ils avaient de plus précieux, li opposait une vive résistance, grâce au concours de plusieurs chevaliers de distinction qui s'étaient voués à sa défense. Le duc se décida à se servir de machines pour battre les murs en brèches. Les assiégés, qui commençaient d'ailleurs à manquer de vivre, ne voulurent pas attendre l'assaut ; ils capitulèrent le 1^{er} août, à la seule condition d'avoir la vie sauve. Le château de Heerlen et d'autres forts appartenant au sire de Fauquemont, abaissèrent volontiers leurs ponts-levis devant les Brabançons. Renaud, voyant le moment où il allait être dépouillé de tous ses Etats, courut au-devant du danger en faisant avec le duc de Brabant un traité de paix dont les



clauses furent qu'i lui céderait la ville de Sittaert et le château de Heerlen pour être incorporé au duché de Limbourg, et qu'il ne commettrait plus d'exaction envers les sujets du Brabant. Il s'engagea, sous serment, dans le cas où il ne tiendrait pas sa promesse, à se rendre à Louvain à la première sommation qu'il en recevrait de la part du duc.

Renaud avait, comme son père, une de ces âmes que la force des choses peut humilier quelquefois, mais qui se retrempe dans leur humiliation même, et qui surtout ne l'oublie jamais. Débarrassé de l'étreinte de son ennemi, il commença à le braver de nouveau en molestant les habitants de Maëstricht. Le duc alors lui enjoignit de venir à Louvain, en appuyant cet ordre de quelques mouvements de troupes qui le déterminèrent à s'exécuter de bonne grâce. Comme il trouvait dans l'impossibilité d'accorder la réparation qu'exigeait de lui le conseil de Jean III, il se vit provisoirement retenu prisonnier. Toutefois il lui fut permis sur parole, d'aller à la chasse et à la promenade dans certains lieux déterminés. Jean, comte de Luxembourg, son parent, créé roi de Bohême par l'empereur Henri VII, avait souvent intercédé en sa faveur. En 1325, voyant que ses démarches restaient infructueuses, il résolut de la délivrer par quelque moyen violent. Mais Jean III eut vent de ce projet et sa hâte de faire transférer Renaud au château de Genappe, où il fut étroitement gardé. Ce ne fut que l'année suivante qu'il revit ses Etats, par l'intervention et sous la garantie de l'évêque de Liège et des comtes de Gueldre et de Hollande. Il promit au duc de ne plus exercer d'hostilités contre lui et de se reconstituer prisonnier à sa première injonction, sinon de lui payer une somme de vingt mille livres.

Pendant sa longue captivité, Renaud de Fauquemont avait vu s'accroître les germes de haine instinctive qu'il avait toujours nourris contre le petit-fils du conquérant de Limbourg, haine qui l'emporta de nouveau chez lui sur les conseils de la prudence. Espérant que le roi de Bohême le seconderait, il recommença avec plus de violence que jamais ses vexations à l'égard des habitants de Maëstricht. Sommé par le duc de se rendre à Genappe, en vertu de l'accord conclu peu de temps auparavant, il ne lui répondit que par des défis outrageants. Il se rendit sous les murs de Maëstricht et cloua son gant à une des portes de cette ville. Il fit plus : ayant appris que Jean III devait traverser une forêt, il s'y aposta dans l'intention de s'emparer de sa personne. Le duc, prévenu à temps, évita heureusement de tomber dans le piège ; mais, révolté de ce trait d'audace, il jura de ne prendre aucun repos avant d'avoir puni un vassal que rien n'avait pu dompter jusque là. Il mit sur pied des forces considérables. Renaud n'avait à lui opposer qu'une armée équivalant à peine à l'un de ses bataillons et qui lui avait en grande partie été envoyé par le roi de Bohême. Mais il savait, par son exemple, inspirer à ses gens un enthousiasme qui manquait à ceux du duc. Dans une première rencontre, le Brabançon fut complètement battu et plus de deux cents des siens restèrent sur le champ de bataille. Le sire de Fauquemont profita de ce succès pour parcourir le Limbourg le feu et le fer à la main. C'était au mois de juillet 1327 ; la récolte fut entièrement détruite dans la plus grande partie de cette malheureuse contrée ; dix-huit villages furent en outre livrés aux flammes. Le duc, de plus en plus furieux, commanda de nouveaux renforts, et courut assiéger Fauquemont, où Renaud avait été assez heureux pour le devancer et faire ses préparatifs de défense. Jean III, qui connaissait les échecs nombreux que son aïeul avait essuyés devant cette place, l'avait fait entourer de machines de guerre. Renaud les renversa dans une sortie. Le duc ordonna aussitôt qu'on lui en expédiât de nouvelles. Il fit de plus construire une digue dont on voyait encore des vestiges il y a peu de temps, et qui en repoussant les eaux de la Gueule vers la ville, l'inonda entièrement. Malgré cela, deux mois environ s'écoulèrent sans



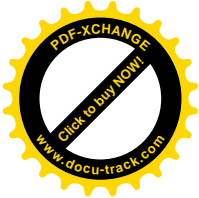
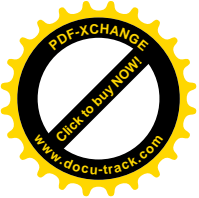
que les assiégés fissent mine de se rendre. Leur résistance pourtant était à bout et ils allaient céder, lorsque le roi de Bohême engagea le duc de Brabant à se retirer, en lui promettant que la ville de Fauquemont serait démantelée, et qu'avant les Pâques prochaines, il prononcerait, comme arbitre, sur son différend avec Renaud.

Le terme approchait où le roi de Bohême devait rendre sa sentence. Une assemblée de seigneurs fut à cet effet convoquée à Malines au mois de mars 1328. Mais le sire de Fauquemont, au lieu de s'y présenter en personne, se borna à envoyer des explications écrites ; aucune résolution ne put donc être prise. Le mois suivant, de nouvelles conférences s'ouvrirent à Louvain. Elles n'eurent d'autre résultat qu'une prolongation de trêve jusqu'au 24 juin. Cette trêve n'était pas expirée que Renaud voyait, par un acte d'insigne trahison, sa ville mise au pillage et un grand nombre de ses sujets massacrés. Son frère Jean, seigneur de Borne, avec lequel il vivait en mésintelligence, et le sire de Heinsberg, ayant su qu'il devait faire une promenade dans les environs de son château, envoyèrent un espion à la porte de la ville, afin d'y surprendre le mot d'ordre que recevait le soldat de garde. Possesseurs de ce secret, ils se postèrent avec un corps de troupes dans un village à proximité, et le soir venu, se présentèrent à la sentinelle, qui les prit pour un détachement de la garnison et les laissa passer librement. Ces soldats, brabançons pour la plupart, étaient altérés du sang de cette faible population devant laquelle ils avaient reculé si souvent. Aussi à peine furent-ils dans la place qu'ils se jetèrent sur les habitants le glaive à la main. Parmi les plus jeunes et les plus dispos, quelques-uns purent gagner la forteresse et s'y réfugier ; mais les vieillards, les femmes et les enfants furent impitoyablement taillés en pièces. Cette horrible boucherie achevée, les assaillants avant de se retirer, démolirent une partie des murailles de la ville.

La responsabilité de cette perfide agression et des atrocités dont elle avait été suivie, ne pouvait manquer de retomber sur le duc de Brabant. Le Limbourg fut ravagé et pillé au point qu'un des officiers de Renaud enleva plus de quatre mille têtes de bétail. Dans une entrevue que Jean III eut à Nivelles avec le roi de Bohême, au mois de décembre, il répondit aux reproches de ce prince, en soutenant qu'il était étranger à l'entreprise des sires de Borne et de Heinsberg, et qu'il ne fallait attribuer qu'à des inimitiés individuelles. Il lui reprocha à son tour les retards qu'il apportait à prononcer sa sentence arbitrale, et protesta contre le rétablissement des remparts de Fauquemont, auxquels Renaud faisait travailler en ce moment. Une double déclaration de guerre termina la conférence.

La rigueur de la saison et la nécessité pour le monarque de retourner dans ses Etats, empêchèrent le cartel échangé entre le roi de Bohême et le duc de Brabant, d'avoir un effet immédiat. Mais dès les premiers jours du printemps, le duc s'achemina de nouveau vers Fauquemont, suivi cette fois d'un si grand nombre de troupes et de machines de guerre, que la prise du château semblait inévitable. Waleran, fils aîné de Renaud, s'y trouvait avec trois cents chevaliers.

La défense du jeune Waleran fut des plus brillantes. Il résista pendant neuf semaines consécutives aux attaques des assiégeants. Ce ne fut que le 11 mai, après qu'il eut consacré par sa mort les héroïques traditions de sa famille, que les Brabançons arborèrent leur étendard sur la tour de Fauquemont. La forteresse fut ensuite démolie et la ville rasée. Les malheureux habitants obtinrent pour toute grâce d'aller camper dans les plaines, en attendant qu'ils se fussent reconstruits de nouvelles habitations.



Renaud s'était retiré dans son château de Montjoie, espérant que l'occasion de reprendre l'offensive ne tarderait pas à se présenter. Il comptait beaucoup sur le roi de Bohême pour lui fournir les moyens de réparer ses pertes. Ce prince, en effet, dès qu'il fut revenu dans son comté de Luxembourg, se prépara à marcher contre le duc de Brabant. Des amis communs les engagèrent pourtant à s'en rapporter à l'arbitrage du roi de France. Celui-ci donna gain de cause au sire de Fauquemont. Mais Jean III refusa de se soumettre à ce jugement, sous prétexte qu'il n'avait fait que défendre ses sujets contre les agressions d'un ennemi qui d'ailleurs s'était toujours fait un jeu de manquer à la foi jurée. Néanmoins, au printemps de l'année suivante, comme le roi de Bohême à la tête d'une nombreuse armée, se dirigeait vers le Brabant, il recula devant une guerre qui prenait un caractère grave et consentit à un arrangement dont la restitution du château de Fauquemont à son propriétaire était une des clauses principales.

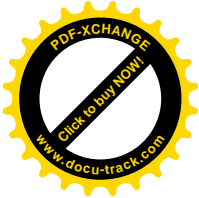
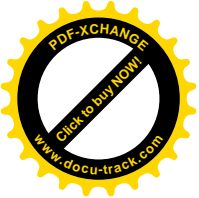
Renaud obtint-il de son ennemi les satisfactions qui lui avaient été promises ? On ne le sait pas ; mais il prouva jusqu'à la fin au duc de Brabant que son cœur conservait le fiel dont il avait toujours été nourri.

Robert, comte d'Artois, condamné par la cour des pairs de France pour fabrication de faux titres de propriété, au moyen desquels il aurait pu récupérer le comté d'Artois, adjudgé à sa tante, la comtesse de Bourgogne, se réfugia comme on sait à Bruxelles, d'où il passa ensuite au château d'Argenteau. Philippe de Valois, roi de France réclama en vain du duc de Brabant l'expulsion du proscrit. Le roi de Bohême promit à Philippe, dont le fils aîné avait épousé sa fille, de forcer Jean III à lui obéir. Il forma à cette fin une ligue dans laquelle entra Renaud de Fauquemont avec une quinzaine d'autres seigneurs qui tous prétendaient avoir des griefs contre le duc, et lui déclarèrent la guerre, chacun en particulier. Cette formidable confédération n'eut pas alors le résultat qu'en attendaient plusieurs de ses membres. Les principaux d'entre eux convinrent d'une trêve pendant laquelle le comte d'Artois facilita lui-même la réconciliation du roi de France et du duc de Brabant, en se rendant volontairement en Angleterre, pour éviter toute désagrément à son hôte.

Cette réconciliation n'empêcha pas le sire de Fauquemont de provoquer de nouveau le duc Jean. Ce devait être pour la dernière fois. Le duc, ayant rassemblé des troupes près de Daelhem, alla investir le château de Montjoie où Renaud s'était retranché. Déjà, après plusieurs semaines de siège, il désespérait de triompher de son courageux ennemi qui, dans une nouvelle sortie, venait encore d'obtenir l'avantage, lorsqu'un signal lui annonça à son grand étonnement, que la place demandait à capituler. Renaud venait d'être tué. Echauffé par l'ardeur du combat comme en rentrant au château, il avait ôté son casque pour respirer plus à l'aise, une flèche lancée au hasard l'avait atteint à la tête (1332).

Les seigneuries de Fauquemont et de Montjoie échurent successivement à Thiéri et à Jean, fils de Renaud, dont l'existence ne fut pas moins agitée que celle de leur père. Mais il déployèrent leur valeur sur un plus vaste théâtre. Aussi l'histoire les range-t-elle au nombre des grands capitaines de leur époque. Un des plus célèbres monuments de l'ancienne poésie française a surtout illustré la mémoire du second.

Le premier acte de Thiéri III fut de s'associer à une nouvelle coalition, qui, au commencement de 1334, se forma contre le duc de Brabant. Louis de Nevers, comte de Flandre, avait acheté de l'évêque de Liège la seigneurie de Malines.



Jean III, qui en était suzerain, déclara la vente nulle, et refusa d'accepter l'hommage de Louis. Celui-ci réunit la plupart des princes qui avaient pris part à la ligue dont nous venons de parler, et leur persuada de renouveler la déclaration de guerre qu'ils avaient précédemment adressée au duc. Le Limbourg fut le principal théâtre de ces collisions. Le roi de Bohême s'empara du château de Herve. Il se porta ensuite devant celui de Rolduc, dont Thiéri et Jean de Fauquemont avec plusieurs autres princes étaient occupés à faire le siège. La garnison avait fixé un délai après lequel la place se rendrait, si auparavant il ne lui arrivait du secours. Le duc Jean se mit aussitôt en route dans le dessein de la délivrer ; mais comme les alliés occupaient derrière des fossés une position extrêmement avantageuse, il leur proposa de passer en rase campagne pour vider le différend d'un seul coup. Ils ne répondirent point à ce cartel. Le duc alors jugeant qu'il lui serait trop difficile de les déloger de leurs retranchements, et apprenant d'ailleurs que l'évêque de Liège avait le dessein de couper sa retraite, se hâta de regagner le Brabant.

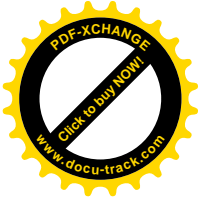
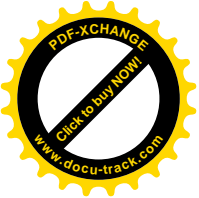
Il perdit en même temps la ville de Sittaert, dont le commandant s'était joint à lui pour dégager Rolduc. Les habitants, menacés d'un siège pour prévenir cette calamité, fermèrent leurs portes à l'officier brabançon, et lui déclarèrent qu'ils remettraient la place aux héritiers de Renaud, à qui elle avait appartenu. Peu de temps après, une trêve suspendit les hostilités et fut suivie d'une paix définitive, conclue au mois d'août suivant, par les soins du roi de France. Les châteaux de Herve et de Rolduc furent rendus au duc Jean qui, en retour fut obligé de restituer à la famille de Fauquemont les biens dont il l'avait dépouillée.

Mais c'est particulièrement dans la guerre du roi d'Angleterre, Edouard III, contre Philippe de Valois, roi de France, que Thiéri et Jean se distinguèrent. On sait que Robert, comte d'Artois, en avait été l'instigateur en poussant Edouard à revendiquer à main armée, la couronne de France qu'il avait réclamée déjà, comme étant par sa mère le petit-fils du roi Philippe IV, dont Valois n'était que le neveu.

Jean de Fauquemont se trouvait à la cour d'Angleterre, au moment où Robert cherchait à exalter l'imagination du roi en le berçant de l'espoir de conquérir un des plus beaux royaumes du monde. Quel motif y avait conduit le prince limbourgeois ? On pourrait conjecturer que, lors du séjour de Robert au château d'Argenteau, il avait lié connaissance avec lui et que plus tard le seigneur français, devenu le favori d'Edouard, l'avait invité à se rendre en Angleterre pour y prendre du service. C'était alors chose commune aux Pays-Bas de voir des cadets de famille privés d'apanage, mettre leur épée au service de quelques souverains étrangers. Quoi qu'il en soit, Jean de Fauquemont est désigné comme l'un des convives admis au *Vœu du Héron*.

Rappelons en peu de mots ce fameux serment raconté par un poète contemporain dont le récit, embelli peut-être de couleurs imaginaires, n'en est pas moins quand au fond, d'une incontestable authenticité.

« Or, comme s'exprime un vieil analyste de ce poème, avint que Robert d'Artois si alla une fois voller, et prist un hairon et puis il l'aporta en la cuisine du roy d'Angleterre et le fist bien cuire et appareiller, et quand li roy Edouard fu assis au disner où il y avait plusieurs princes, seigneurs et dames et sa y estait aussi la rayne qui seoit aussi dalez le roy. Et adont aporta Robert d'Artois le hairon entre deux plas d'argent et le présenta au roy comme le plus vouart oisel qui soit au



*monde... Et pour ce (ajouta Robert en s'adressant directement au monarque) li
présens est offréans à toi, car tu es le plus couras qui vive au jour de huy... Ti vois
Philippe de Vallos qui got et possesse du royaume de France à tort et sans cause
et t'en a deshérité. Et je vois que tu dois estre roy de France de ton droit et tu le
laisses passer, car tu as paour de ton ombre. Et pour ce je t'aporte ce hairon,
affin que toi et toute la compaignie qui cy est facent aucun veu au hairon ».*

Edouard III prend la leçon du bon côté ; il rougit et fait serment qu'avant la fin de l'année, il ira redemander sa couronne à Valois. Robert, accompagné d'un trouvère et de deux jeunes filles qui portent les plats d'argent sur lesquels est placé le héron, parcourt les rangs des nobles seigneurs assis à la table royale. Il leur présente successivement l'oiseau et reçoit leurs vœux, auxquels se mêlent de sauvages imprécations. Il arrive à Jean de Fauquemont, dont le serment est un des plus impies et des plus sanguinaires. Mais, laissons parler le poète :

*Li quens Robert d'Artois ne s'y vout atargier,
Il fait les menestreux de vieler efforchier,
Et les dames danser pour la proie esforchier.
Les deux plats a reprins et le hairon arrier
Jehan de Fauquemont emprent à appeler :
« Et vous sire qu'en guerre vous faites si doubter,
Or, voués au hairon le droit d'aventurer ».
Et chil a respondu : « Je ne m'en dois mesler,
Car je suy povres homs, car je n'ai que donner,
Mais pour l'amour de vous et pour m'onneur garder,
Je veu, et si prometh, et le voeut affier
Que, si li roys Englés passait de là le mer
Et parmi Cambresis voloit en France entrer
Que j'yroie de feu pardevant li bouter,
Et si n'espargnerioie ne moustier ne autel,
Ne parent, ny amy, tant me peust armer
Pour autant que il vausist roy Edouard grever ;
Pour son veu accomplir volray mon corps pener :
Or, aviengne qu'aviengne, je voeul aventurer (*) ».*

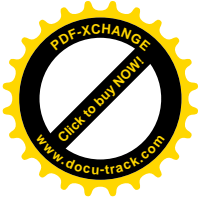
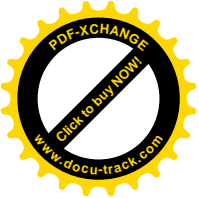
*Le *Vœu du Héron* a été traduit ou imité en vers par M. De Reiffenberg. Voici comment ce littérateur a rendu le passage que nous venons de citer :

Robert d'Artois demande à Jean :

*Et toi, vieux Fauquemont, gardes-tu le silence ?
Seul n'aurais-tu donc rien à donner à la France ?*

Jean réplique :

*Eh ! que puis-je donner, moi pauvre aventurier,
Sans domaine et sans bien, moi pauvre chevalier ?
Cependant à l'honneur pour me montrer fidèle
Et par quelques effets vous témoigner mon zèle,
Si le roi des Anglais passe dans peu la mer,
Je jure de guider l'avant-garde au carnage,
Et n'épargnant jamais ni le sexe ni l'âge,*



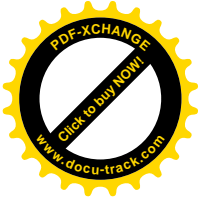
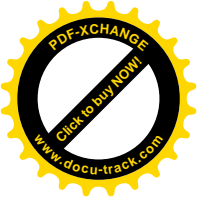
Ni temples ni moutiers, gût-ce au prix de l'enfer !

Les vœux faits au héron furent accomplis. Quelques mois après quatre cents voiles anglaises entraient dans le port d'Anvers, et une guerre longue et cruelle s'engageait entre Edouard III et Philippe VI.

Ce fut probablement par l'entremise de Jean son frère, que Thierrri III se rangea sous les drapeaux du roi d'Angleterre, d'après un accord par lequel il s'engageât, moyennant une rente annuelle de 1 200 florins d'or de Florence, de lui fournir cent hommes de guerre armés et équipés. Lors de la descente de l'Anglais en Belgique, Thierrri lui amena le contingent stipulé, et participa aux faits les plus importants de cette mémorable expédition. Mais n'est-ce pas plutôt de son frère, qu'entendent parler certains historiens, lorsqu'ils disent que le sire de Fauquemont déploya des qualités guerrières si éminentes que le roi d'Angleterre lui confia le commandement d'une partie de ses armées ? En effet, Jean assistait à la bataille de Crécy le 27 août 1346, tandis que Thierry alors devait avoir quitté Edouard, puisque le 19 juillet de la même année, ayant pris parti pour l'évêque de Liège, il se faisait tuer près de Vottem, dans le combat que s'y livrèrent les troupes du prélat et les habitants révoltés de Liège et de Huy. Avant que l'action ne fût engagée, il avait conseillé à Engelbert de se réconcilier avec ses sujets. Cette conduite le fit accuser de trahir les intérêts de son parti, alors lançant un regard de dédain sur ses accusateurs, il se jette à corps perdu dans les rangs ennemis, où comme on le voit, sa mort ne fut que la suite d'un noble et généreux mouvement d'indignation. Hemricourt, au jugement duquel Renaud était « le plus brave et le plus courageux des Flamands de son temps », caractérise son fils aîné par cette naïve antithèse : « *Il se fit craindre beaucoup et se fit aimer aussi extrêmement* ».

Thierrri III, n'ayant pas eu d'enfants de sa femme Mathilde de Veurne, Jean qui s'était plaint lors du *Vœu du Héron d'être povres homs*, hérita des domaines de son frère, et continua sans doute, jusqu'à sa mort en 1352, de poursuivre à l'étranger sa carrière aventureuse ; car on ne le vit guère dans ses Etats, et peut-être même n'y parut-il jamais, aucun moment ne nous étant resté de ses actes, comme seigneur de Fauquemont.

Avec lui s'éteignit la ligne directe des princes qui pendant un siècle et demi, avaient joué un si grand rôle dans les annales du Limbourg. Le mariage de Jean avec Jeanne de Veurne et de Berg-op-Zoom, ne lui ayant pas donné de postérité, sa sœur aînée Philippotte, mariée à Henri de Flandre, sire de Ninove prétendit à sa succession, qu'elle vendit peu après au sire de Schoovorst. Waleran de Fauquemont, sire de Borne, fils de Jean et frère de Renaud, protesta contre cette vente et revendique les propriétés délaissées par son cousin, se fondant sur ce que les femmes étaient inhabiles à succéder aux fiefs de l'empire. Le sire de Schoonvorst, incertain de la tournure que prendraient les choses, se hâta de céder son droit à Guillaume, duc de Juliers, qui sollicita et obtint de l'empereur Charles IV en 1357, l'érection de la seigneurie de Fauquemont en comté. Waleran ne renonça point pour cela à ses poursuites et il prit les armes contre Guillaume. L'empereur se réserva de prononcer entre les deux prétendants et en 1362, il rendit une sentence qui donnait gain de cause au sire de Borne, à la condition toutefois de payer une certaine somme d'argent à Philippotte. Celle-ci, voyant que Waleran n'en faisait rien, transmet ses droits à Wenceslas, duc de Brabant et de Limbourg. Le sire de Borne, qui ne démentait point son origine, n'hésita pas à déclarer la guerre au duc, quelque puissant qu'il fût. Des arbitres, choisis de part



et d'autre, pour éviter l'effusion de sang, n'ayant pu aplanir les difficultés, Wencelas résolut de faire mouvoir d'autres ressorts. Il donna de l'argent à Waleran, il en donna à son frère, au duc de Juliers, à tous ceux enfin qui pouvaient avoir quelque prétention sur la seigneurie qu'il convoitait, et c'est ainsi que Fauquemont devint en 1381, la propriété des ducs Brabant.

Un événement du plus touchant intérêt arriva sur ces entrefaites.

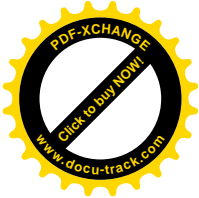
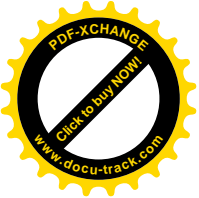
Outre Philippotte, Renaud avait laissé cinq filles : Aleide et Béatrix mariées, l'une au comte de Vianden, et l'autre au sire de Brederode ; Marguerite, dame de Schonacken ; Marie, abesse de Maubeuge, et Elisabeth, chanoinesse en Allemagne. Cette dernière, en apprenant que la demeure de ses aïeux était passé en des mains étrangères, en fut si douloureusement affectée, que sa raison s'égara. Elle quitta le lieu qu'elle habitait et vint s'installer au château de Fauquemont où sa présence resta longtemps un mystère. Vêtue de noir et les cheveux épars, elle se promenait la nuit sur les créneaux, ou errait dans les corridors de l'antique forteresse, occupée seulement par quelques hommes d'armes qui se signaient à son aspect. Il ne fut bientôt bruit dans la contrée que de la dame de Fauquemont et de ses apparitions nocturnes. On découvrit à la fin que celle qu'on avait prise pour un fantôme, n'était qu'une pauvre insensée. On sut aussi, et les motifs de sa folie et le sentiment pieux qui la ramenait vers cet asile de son enfance. L'acquéreur fut touché d'une si grande infortune, et ordonna qu'on prit soin de cette descendante de tant de preux, qui jusqu'à la fin de ses jours, continua de résider paisiblement au manoir de ses ancêtres.

Nous touchons au terme de notre tâche.

L'extinction des sires de Fauquemont achève d'ôter tout caractère spécial à l'histoire du duché de Limbourg. Depuis l'époque où elle fut adjugée à Jean 1^{er}, jusqu'à son adjonction à la république française, cette contrée n'a plus d'existence individuelle. Ses annales se confondent dans celles du Brabant. Placée sous la même souveraineté, les dispositions de la *Joyeuse entrée* lui devinrent applicables depuis la moitié du XIV^e siècle, d'où date la première de ces chartes. Quelques faits lui sont cependant particuliers ; mais, comme ils tiennent à peu près tous des causes extérieures, comme ils ne résultent que des marches et des contremarches des armées étrangères sur son territoire, nous ne ferons que les indiquer sommairement.

Le Limbourg, réuni au Brabant par la force des armes, sentit bientôt le besoin de resserrer plus étroitement les liens de cette communauté forcée. Jean III étant sur le point de mourir sans postérité masculine, des députés des principales villes et franchises du Limbourg et du Brabant eurent, le 8 mars 1354 à Louvain, une conférence pour empêcher le morcellement ou la séparation des deux pays et maintenir leurs libertés, chartes, privilèges, coutumes et usages *respectifs*. Plus tard, quand les états eurent été constitués par Jeanne et Wenceslas, ceux du Brabant, du Limbourg et du pays d'Outre-Meuse (province formée en 1396 des seigneuries de Fauquemont, Daelhem et Rolduc), renouvelèrent et étendirent ce pacte d'union. Le 4 novembre 1415, il fut convenu, à l'effet de maintenir la concorde entre les deux pays, qu'ils seraient unis indissolublement et que les habitants se prêteraient en toute occasion aide et assistance (*).

Les règnes de Jeanne et de Wenceslas, d'Antoine et de Jean IV ne présentent rien d'important qui appartienne exclusivement à notre sujet. Les trois premiers furent inaugurés en personne dans le Limbourg ; le quatrième se fit envoyer des



députés. Ce dernier usage prévalut depuis ce prince.

Le Limbourg eut beaucoup à souffrir des démêlés survenus entre les Liégeois et l'évêque Louis de Bourbon, que Philippe de Bourgogne leur avait imposé. Le prélat, réfugié dans Maëstricht, ayant excité les milices bourgeoises de cette ville, qui lui était dévouée, à exercer des hostilités contre ses sujets, ceux-ci s'en vengèrent en pillant et en saccageant à plusieurs reprises le pays d'Outre-Meuse. Le farouche Sanglier des Ardennes sema ensuite la terreur dans le même pays où la tradition a longtemps conservé le souvenir des affreux ravages que ses redoutables Marcassins y causèrent.

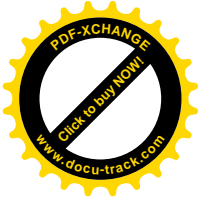
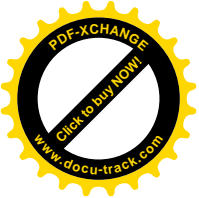
Le Limbourg se ressentit également de la barbarie du duc d'Albe. Ce pays, dont les populations sont aujourd'hui si attachées à la religion de leurs pères, comptait au XVI^e siècle un très grand nombre d'adhérents au calvinisme, et fut surtout l'objet des rigueurs du ministre de Philippe II. Le monarque espagnol envoya ses soldats ruiner le territoire de Faquemont, où se tenaient des prêches publics, et un grand nombre d'habitants y furent arrêtés et livrés aux plus cruels des sacrifices.

Le prince d'Orange, à la tête d'une armée qu'il avait levée en Allemagne pour attaquer le duc d'Albe, résolut de pénétrer dans les Pays-Bas par le Limbourg. Il s'y empara de plusieurs places fortes, mais dans une action très vive qui eut lieu le 25 avril 1568 près de Daelhem, ses troupes commandées par les seigneurs de Lumay et de Villers, furent complètement défaites. Les princes allemands lui fournirent une nouvelle armée, et au mois de septembre suivant il revint à la charge. Le duc d'Albe avait établi son quartier général à Maëstricht, et pour forcer son ennemi à battre en retraite, il avait réduit à la plus horrible famine la majeure partie du Limbourg. Dans la nuit du 17 octobre, Guillaume passa la Meuse à Stockheim ; il offrit la bataille au duc qui la refusa, prévoyant que l'hiver, mieux que ses armes, le délivrerait de sa présence. Sa conjoncture se réalisa.

Dans le soulèvement général des Pays-Bas contre la domination espagnole, le Limbourg ne resta pas en arrière des autres provinces. La plupart des nobles de la contrée entrèrent dans la confédération, et s'emparèrent des châteaux de Limbourg et de Fauquemont. Alexandre Farnèse les reprit au mois de mai 1578. Est-il besoin de dire que ses troupes s'y livrèrent, avant comme après la victoire, aux plus horribles excès ?

Le Limbourg eut encore de cruelles épreuves à subir dans la guerre de la maison d'Autriche contre les Provinces-Unies et la France. En 1632, le stathouder Frédéric-Henri se rendit maître de toute cette contrée qu'il accabla de contributions, jusqu'en 1635, où les Espagnoles l'en chassèrent. Ces derniers s'y conduisirent d'une manière plus inhumaine encore que les Hollandais.

Pendant les négociations de Munster, quelques articles préliminaires avaient été arrêtés, portant que le pays d'Outre Meuse resterait à celui qui en aurait la jouissance à la conclusion de la paix. Ces fatales dispositions portèrent pour le Limbourg les fruits les plus amers. Chaque parti se mit à l'envi à s'en disputer les lambeaux. Le traité de paix de 1648 n'ayant rien décidé, la garnison de Maëstricht parvint cette même année à s'emparer des châteaux de Fauquemont, de Daelhem et de Rolduc, que les Espagnols ne laissèrent pas de chercher à reconquérir. Cet état de choses ne cessa qu'en 1664, où par le traité de la Haye du 26 décembre, le roi d'Espagne et les Etats généraux se partagèrent ces trois seigneuries.

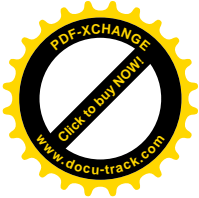
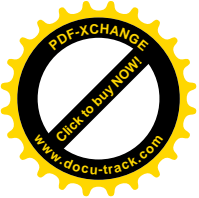


Louis XIV porta à plusieurs reprises ses armes dans le Limbourg. En 1672, Fauquemont fut pris par ses troupes, qui sans respect pour la religion des souvenirs, abattirent ce noble monument des vieux âges. Il ne s'est plus relevé depuis. Le château de Limbourg eut bientôt le même sort. Assiégé par le prince de Condé en 1675, il se rendit après onze jours de tranchée ouverte. Les Français, prévoyant qu'ils devraient le restituer à l'empereur, comme en effet ils s'y obligèrent par le traité de Nimègue, n'y laissèrent en 1677 qu'un monceau de ruines. Ils le firent sauter et mirent le feu à la ville, dont ils ne respectèrent que l'église et le presbytère. En 1701, les Français unis aux Espagnols, prirent possession de la ville de Limbourg au nom de Philippe V, et la fortifièrent. Le 8 septembre de l'année suivante, ils y furent assiégés par Marlborough, qui les força à se rendre dix-neuf jours après. L'archiduc Charles, second fils de l'empereur qui avait pris le titre de roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, y fut inauguré comme duc. Le Limbourg resta ainsi séparé du Brabant jusqu'en 1717, où l'empereur Charles VI, par les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, en possession de la Belgique, rétablit l'union des deux provinces.

La révolution brabançonne réservait de nouvelles calamités au duché de Limbourg. La population de ce pays n'apporta au foyer révolutionnaire que l'assentiment et les vœux d'un petit nombre de patriotes. La masse resta indifférente, ou si l'on veut, fidèle à Joseph II. Ses députés adhérèrent cependant, le 25 mars 1790, au traité d'union conclu le 11 janvier dans le congrès souverain assemblé à Bruxelles pour la direction des affaires des Etats Belges Unis. Cette province fut celle où les Autrichiens se maintinrent le plus longtemps. Le 3 août 1790, ils attaquèrent près du village d'Olné un corps de plus de mille Brabançons, le dispersèrent et redevinrent ainsi maîtres de la contrée. Mais les patriotes, après avoir reçu des renforts du pays de Liège, défirent à leur tour les Autrichiens. Ils ne s'en tirent pas là. Furieux de la tiédeur avec laquelle les Limbourgeois accueillaient leurs idées, ils les traitèrent en ennemis, pillèrent leurs maisons et massacrèrent impitoyablement un grand nombre de citoyens. Peu de temps après ils se retirèrent de nouveau devant les Autrichiens qui occupaient encore le pays, quand la plus grande partie de la Belgique était soumise au général Dumouriez. Ils furent pourtant obligés de l'évacuer à la fin de l'année 1792, mais ils le reconquirent l'année suivante. Ce ne fut qu'en 1794, après la bataille de Fleurus, que le drapeau tricolore flotta définitivement sur les remparts de la capitale du duché de Limbourg, lequel fut avec le pays d'Outre Meuse, compris dans le décret de la convention qui réunissait la Belgique à la république française.

Il se passa alors dans ce duché, devenu une portion du département de l'Ourthe, un fait très remarquable et que jusqu'ici l'histoire n'a pas enregistré.

Quelques vieux militaires limbourgeois, blanchis au service de Marie-Thérèse et de Joseph II, et qui regrettaient le régime impérial, conçurent l'audacieux projet de chasser les Français de leur pays. Ils mirent dans leur complot les principaux habitants de la ville de Limbourg et des villages d'Aubel, Clermont, Charneux, Henri-Chapelle, Jalhay etc. Après avoir médité leur plan pendant près d'une année, ils en fixèrent l'exécution au mois de décembre 1796. Ils convinrent de se réunir dans la ferme de Strugvenbosch, près d'Aubel, qui par son isolement convenait à leur dessein. Aucune proclamation n'avait été répandue, aucun appel par écrit n'avait été fait aux conjurés, tout avait eu lieu verbalement, et néanmoins plus de deux mille individus, arrivés de plusieurs lieues à la ronde, se trouvèrent au rendez-vous à l'heure convenue, les uns armés de fusils, les autres de



fourches, de faux de bâtons ferrés etc. C'était pendant une nuit très sombre et très froide. Il s'agissait d'aller surprendre un détachement qui avait établi ses quartiers d'hiver dans le Bois-Rouge, à quelque distance de là, de s'emparer des caisses, des agents comptables résidant à Aubel, et de faire servir l'argent qu'on trouverait à former un corps de volontaires et à propager le mouvement insurrectionnel.

Cette entreprise insensée peut-être, quant à la probabilité de son succès, avait été comme on le voit, admirablement combinée et conduite jusque là avec prudence et une habileté étonnantes.

Mais un paysan de Slenaeken, qui devait faire partie de la réunion de la ferme de Strugvenbosch, était allé trouver les autorités françaises et leur avait dévoilé le complot. Celles-ci, instruites de l'heure où devait commencer l'attaque, envoyèrent un piquet de gendarmerie et un bataillon de troupes de ligne cerner le foyer de la conjuration. Guidée par le dénonciateur lui-même, ces troupes trompèrent facilement toute surveillance et arrivèrent sur les lieux sans que personne s'en doutât. Les conjurés avaient bien cru entendre un bruit, qui d'abord les avait inquiétés, mais le silence de leurs sentinelles les rassura et leur fit croire que c'étaient de nouveaux renforts qui leur arrivaient.

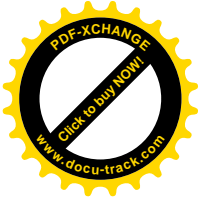
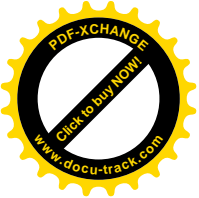
Toutes les dispositions bien prises et le signal du départ donné, nos patriotes se divisèrent en plusieurs pelotons et s'apprêtèrent à se mettre en marche dans les directions arrêtées. Ils entendirent alors un cliquetis d'armes, et aperçurent les uniformes brillants dans l'obscurité. Aux premiers pas qu'ils voulurent faire, des baïonnettes, des sabres se croisèrent sur leurs poitrines.

Il serait impossible de rendre le saisissement qu'éprouvèrent ces soldats improvisés. Autant ils étaient pleins de résolution et de courage pour aller surprendre l'ennemi, autant ils se sentirent trembler lorsqu'ils se virent surpris.

Les Français cependant commencèrent à faire feu et à agir comme s'ils s'attendaient à une résistance sérieuse. Alors, disent les témoins oculaires, ce fut un trouble, une confusion inexprimable, un affreux concert de juréments, d'imprécations, de cris de douleur et de désespoir. Parmi ces pauvres campagnards, très peu songèrent à se défendre. Ils se jetèrent en foule par toutes les issues pour échapper aux balles qui sifflaient à leurs oreilles, aux coups de sabre qui tombaient sur eux de toutes parts. Cependant, grâce à l'obscurité qui facilita leur fuite, et à la connaissance que presque tous avaient des localités, il n'y eut que cinq hommes de tués ; une trentaine furent blessés plus ou moins grièvement et quatre furent faits prisonniers.

L'affaire n'en resta pas là. Plusieurs citoyens soupçonnés d'être les auteurs de la conjuration du Bois-Rouge, se virent l'objet des rigueurs de l'autorité, qui ordonna des visites domiciliaires chez les uns et assujettit les autres à de fortes contributions ou à des logements militaires. Mais un acte qui affligea surtout le pays, fut l'exécution de trois des malheureux dont les Français s'étaient emparés à la ferme de Strugvenbosch. Condamnés à mort par un conseil de guerre, on les fusilla sur la grande place d'Aubel, en présence d'un concours considérable de spectateurs sur les figures desquels étaient peintes la douleur et la stupéfaction.

Au XVII^e siècle, les Français anéantirent les deux seuls monuments qui rappelassent le souvenir des ducs de Limbourg ; aux XVIII^e, ils ravirent à ce duché le nom qu'il portait depuis près de sept cents ans ; nom qui, comme nous



l'avons fait observer déjà, ne devait survivre que pour s'appliquer à une nouvelle province, formée d'éléments étrangers à l'anciennes.

[Retour LIMBOURG](#)

Dernière révision faite le 30/11/2007